LES TRIBUS ARABES

DE LA VALLEE DU LEKKOÛS

I

L'HABITAT.

§ 1. — Étendue et limites du territoire khlot et țliq.

Une prairie longue et étroite, parsemée de marais, de flaques d'eau stagnante à perte de vue, un long serpent se déroulant au loin en de multiples méandres, entre deux rangées de collines de sable rouge couvertes de tamarins, de lentisques et de rares oliviers, la vallée du Lekkoûs, vue des hauteurs d'Al-'Arâïch, évoque le souvenir d'un passé lointain dans l'histoire de la civilisation.

Le dragon qui veillait jalousement aux abords du jardin des Hespérides laisse encore entre ses replis un archipel d'ilots, de presqu'îles à peine reliées à la terre ferme par d'étroites langues de terre marécageuse, où pataugent des troupeaux de bœuſs en quête de pâturage. Mais vers le fond, au delà de l'éperon de grès et de sable rouge qui porte la qoubba de Sidy Oueddâr, l'horizon s'élargit soudain, une immense plaine se dégage, bornée à l'orient par

1

une sombre muraille de grès, les monts d'Ahl Serîf et le cône du Djebel Çarçar, au pied duquel le sleuve s'ensonce dans le massif des Djebala.

Cette vallée, où les Phéniciens établirent jadis une colonie puissante, et qui fut illustrée plus tard par les luttes sanglantes des Espagnols et des Portugais contre les champions de l'Islâm, est aujourd'hui l'habitat de tribus arabes issues de Djochem et de Qoreîch, que l'invasion hilalienne a précipitées sur les Berbères marocains.

Les tribus de Khlot et de Țlîq, qui jusqu'à une époque très récente ne formaient qu'une seule unité administrative, occupent aussi un seul et même territoire, et leurs douars sont enchevêtrés les uns dans les autres au point qu'il est impossible d'établir entre ces deux tribus une ligne de démarcation. Cependant il est facile de remarquer que les Țlîq habitent principalement le sud-ouest du territoire commun, entre El-Qçar el-Kebîr et Moulay Boû Selhâm, et le nord, autour de Sidy l-Yamany; mais ils comptent aussi quelques douars au sud-est, près du Djebel Çarçar, et au centre, dans la vallée de l'Oued Ouaroûr.

Plusieurs fractions khlot et tliq, relevant administrati-

^{1.} Khlot et Tlîq étaient autrefois gouvernés par un seul qâïd qui résidait à Al-'Arâïch et gouvernait également El-Qçar. Depuis une dizaine d'années diverses modifications se produisirent; dernièrement enfin, Al-'Arâïch et El-Qçar furent pourvus d'un gouverneur à part, résidant à Al-'Arâïch, avec un khalîfa à El-Qçar. Le Țlîq forme aussi un gouvernement à part, dout le qâïd réside à El-Qçar. Le Khlot, gouvernement à part, a aussi un qâïd à El-Qçar; enfin une fraction du Khlot, les Oulad Ya'qoûb (Ya'gc^b) a été distraite de la tribu et pourvue d'un qâïd, l'ancien gouverneur du Khlot et Ţlîq (Al-Khalkhâly). Les territoires du Khlot, du Ṭlîq et des O. Ya'qoûb ne formant pas chacun un bloc distinct et leurs douars étant enchevêtrés les uns dans les autres, il est impossible d'exposer la topographie et la géographie d'une de ces tribus seulement. Il est aisé de comprendre les complications administratives que cette organisation peut produire et la quantité de couflits dont elle est la cause.

vement des qâïds de ces deux tribus, sont sur le territoire du R'arb Ensin les Bedaoua, originaires du Ḥedjâz et établis au Nord-marocain à une époque récente, ont leurs douars égrenés en un long chapelet au milieu des Ḥsiq, des Khloṭ, des 'Amar et de la R'arbya, depuis 'Aîn Dâlya, à une journée à peine de Tanger, jusqu'à la limite nord du R'arb.

C'est donc uniquement au point de vue géographique et non au point de vue administratif que nous indiquerons les limites du territoire occupé par les Khlot et les Țlìq, territoire dont la superficie est d'environ 2.400 kilomètres carrés, 80 kilomètres en longueur, du nord au sud, et 30 kilomètres en largeur, de l'ouest à l'est.

Au nord, le territoire du Khlot et du Țlîq est limitrophe de la R'arbya, dont il est séparé par l'Oued Salem, qui prend un peu plus bas, vers son embouchure dans l'Océan, le nom d'Oued el-Ḥaloù.

Dans la direction du nord-est, les Khlot et les Țlîq sont bornés par la tribu de Mzora et par les Benî 'Aroûs : c'est la partie basse de cette tribu montagnarde qui limite le Khlot en passant entre lui et le Djebel Ḥabìb pour rejoindre le territoire de la R'arbya au nord de Mzora. C'est dans cette partie inférieure des Benî 'Aroûs que se trouvent tes 'azîb de cette tribu. L'Oued 'Ayacha sépare le territoire khlot de celui des Benî 'Aroûs du côté du Soûq al-arba de Lalla Zahrâ, appelé également Arba' d''Ayacha et Arba' de Bedaoua parce que plusieurs douars de Bedaoua se trouvent à cet endroit.

A l'est, le Khlot est limité par la tribu des Benî Gorfet, puis par celle d'Ahl Serîf, habitant les monts du même nom; au sud-est, par le Djebel Çarçar, au sud, par le R'arb (tribu des Sefyân).

A l'ouest, du côté d'Acîla (Arzila), le territoire des Khloțet des Țlîq est borné par la tribu des Sâțial qui le sépare de l'Océan atlantique, depuis Acîla jusqu'à Al-'Arâïch.

Tout près de son embouchure, l'Oued Lekkoûs sert de limite aux deux territoires sur une distance de trois kilomètres environ; puis, à partir d'Al-'Arâïch, le territoire khloṭ longe l'Océan jusqu'au chenal de la Merja az-zerqâ, à Moulay Boû Selhâm. De là, en remontant vers le nord, à peu près parallèlement à l'Océan, la limite du territoire khloṭ et ṭlìq avec le R'arb est l'Oued Dradar qui descend des collines du Ṭlîq, du côté d''Ayoûn Beçal, et se jette dans la Merja. Cette ligne de démarcation continue ensuite de l'ouest à l'est, passant au sud d''Ayoûn Beçal et des Oulad Chetouân, au sud des collines de Driça, de Krîmet Ḥanḥâna, où elle est indiquée par un ruisseau salé appelé Al-Melîla l-mobaraka, au sud d'Arbâouâ et des Oulad Yaḥya (Khloṭ), près du marabout de Sidy 'Abdallah Al-Boudaly, et va rejoindre le Djebel Çarçar.

$\S 2.$ — Le relief.

A l'exception de l'Oued Lekkoûs qui s'élargit à l'ouest d'El-Qçar au confluent des vallées de l'Oued el-Mkhâzen et de l'Oued Ouaroûr, le territoire des Khlot et des Țlîq est dépourvu de plaines; il se compose uniquement d'une suite de mamelons de peu d'altitude qui donnent au pays un aspect ondulé, et d'un grand nombre de ruisseaux circulant entre les aspérités du sol. Ces ruisseaux, à sec en été, deviennent en hiver de véritables ravins boueux, souvent très difficiles à franchir, parce que les bêtes s'y embourbent, et qui obligent les voyageurs à abandonner la piste habituelle pour aller chercher à droite ou à gauche un gué à peu près praticable.

Deux routes se présentent en venant de Tanger, après avoir franchi la R'arbya, pour entrer sur le territoire des Khlot et des Țlîq: la première, à gauche, impraticable en hiver, descend dans la vallée de R'ejdoûd, en laissant à

gauche les collines des Oulad Mousa, d'El-Brîji et des Oulad Zeîtoûn; plus au sud, toujours à main gauche, le mamelon de Sidy 'Alî Boû Loûfa, la crête des Oulad Boûqrab, les hauteurs des Oulad 'Alî, le mamelon de Sidy Sa'id et les coteaux de Bejeîr, à l'est d'El-Qçar; à main droite, les coteaux de Neqâqcha, des Oulad Ar-Ryâḥ, des Oulad Boû Ḥameîda, des Oulad Khazan et, entre l'Oued

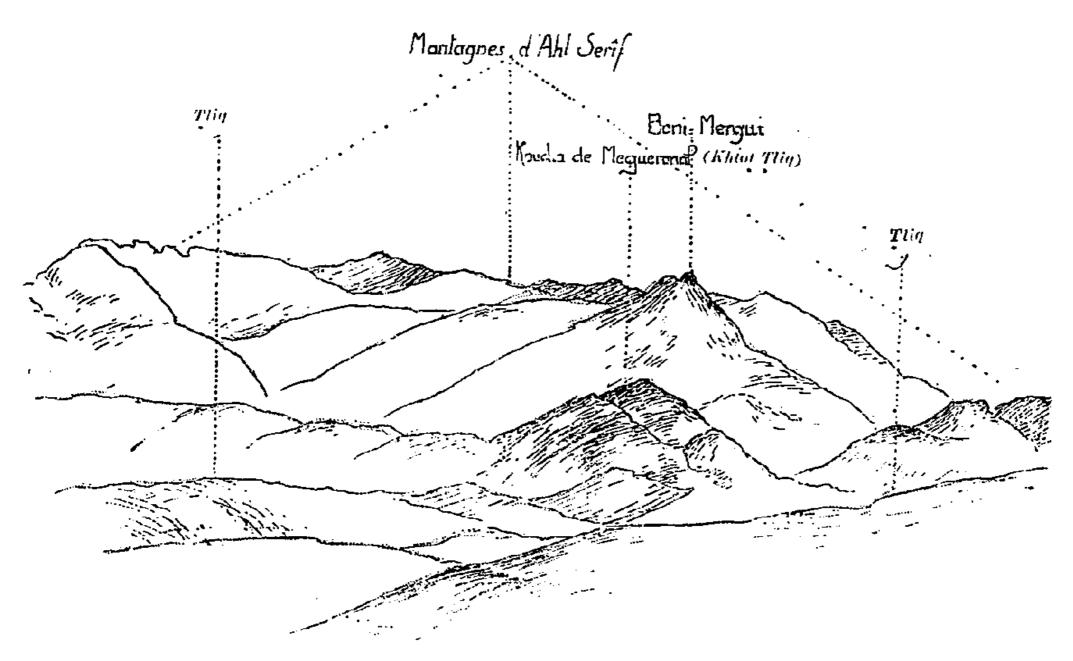


Fig. 1. - Monts d'Ahl Serif, vus de Sidy l-Yamany.

el-Mkhâzen et l'Ouaroûr, les hauteurs des Oulad Boû-Djenoûn. La seconde route, à droite, après avoir passé l'Oued Salem, limite de la R'arbya et du territoire khlot, s'élève sur le plateau sablonneux de Sidy l-Yamany, laisse les Neqâqcha à gauche, les Oulad 'Attya à droite, descend dans la vallée de l'Oued al-R'ânem, remonte sur la colline des Khrâchfa (tombeau de Sidy Mouḥammad ben Djilâly

Al-Meçbahy) après avoir traversé la plaine de Fahç ar-Rihân, coupe le plateau pierreux des Khrachfa et, par une descente assez longue au milieu de ruisseaux, arrive à l'emplacement du marché de Tleta, puis à l'Oued Tleta de Raîçana et remonte jusqu'au mamelon occupé par le marabout de Sidy 'Aîsa ben 'Amar caché sous un bosquet d'oliviers sauvages; un petit ruisseau, assluent de l'Oued et-Tleta, le contourne à l'ouest. Ce mamelon franchi, la route redescend par un mauvais chemin rocailleux jusqu'à un petit torrent qui arrose les jardins des Oulad al-Klah, à droite. Elle remonte ensuite et se déroule sur un grand plateau sablonneux, couvert de lentisques et de taillis de chênes, où se trouvent à main droite les Oulad Yaḥya, à gauche le marabout de Sidy 'Abdallah ben Ḥamed. Une série de mamelons sépare cette route de celle de R'ejdoûd et se termine à l'Oued el-Mkhazen par les collines des Oulad Ben Cid, où se trouvait peut-être une station romaine gardant les ponts de l'Oued el-Mkhâzen. Cette rivière est séparée de l'Ouaroûr par une série de collines peu élevées, comprenant, depuis les montagnes d'Ahl Serîf, les hauteurs d'Allag, de Regagda, des Oulad 'Alî, des Oulad Boû-Beker, des Oulad Boûqrab et d'Al-Âdeb qui les termine vers l'ouest. Les crêtes de toutes ces collines sont pierreuses, présentant à leur sommet des arêtes qui donnent, à quelque distance, l'illusion de murailles en ruine.

A l'est d'El-Qçar, derrière les coteaux de Bejeîr, se dresse la hauteur de Zḥâdjoûka, dite Zḥâdjoûka de l-'Arab, en opposition à Zḥâdjoûka d'Ahl Serîf. Elle est occupée par un village, 'azîb de Moulay l-'Arby d'Ouazzân, dont la construction est absolument identique à celle des dchour de la montagne. On n'y trouve ni khaima ni beit en briques crues ou en roseaux, mais des murs en pierres sèches, reliant les maisons les unes aux autres, en cercle; les portes des habitations s'ouvrent dans l'intérieur de ce cercle, de

telle sorte que les murs extérieurs ne forment qu'une enceinte continue, percée d'une seule ouverture donnant accès sur une petite place où couche le bétail du village. Les toitures sont en chaume. Ce village est le seul du Khlot et du Țlîq qui soit construit sur ce type. Il domine la rive gauche de l'Oued Lekkoûs, vis-à-vis du dchar d'El-Ma'âllem du Djebel R'eny qui s'élève sur la rive droite.

Au sud-est d'El-Qçar, le Djebel R'eny se rattache, par quelques arêtes, au Djebel Çarçar. Il se compose d'une série de mamelons couronnés de villages: Keraza, Ad-Douymyîn, Ach-Chtaouna, Nouç R'emary, Al-Bastioûn, dchar Al-Ma'âllem, Dâr Al-Bouhaty et dchar Sîdy 'Abdallah Al-Boudaly. Le ruisseau et les jardins d'El-Mâ el-bard séparent cette chaîne des hauteurs d'Arbâouâ avec le village d'Arbâouâ d'El-Mâ el-bard, au sud-ouest du Djebel R'eny.

Cette chaîne de collines et de mamelons continue à gauche de la route de Fès, en venant d'El-Qçar, et se prolonge dans le R'arb jusqu'à la vallée de l'Oued Mda, issu des monts de Maçmoûda. Le dernier douar de Khlot de ce côté, au sud-est d'Arbáouâ, est celui des Oulad Yaḥya.

En sortant d'El-Qçar, dans la direction de Fès, on remarque au sud, dans la vallée du Lekkoûs, un cirque assez étendu, fermé à l'est par les hauteurs de Zhâdjouka, au sud-est par le Djebel R'eny, au sud par les collines de Kheḍadra, de Sreîma, des Oulad Ichoû et d'Al-Khrarka, à l'est par les Benanda et les Souâḥal de Sidy Slâma. La plaine enfermée dans ce cirque, sur la rive gauche de l'Oued Lekkoûs, est marécageuse dans toute sa longueur. Dans sa plus grande largeur elle présente, au nord, des terres de labour, au sud, des marais; mais aux deux extrémités est et ouest le marais occupe presque toute la distance entre les hauteurs et le Lekkoûs, surtout en hiver. Plusieurs cours d'eau contribuent à alimenter ce marais pendant la saison des pluies, la source de Sidy Châfi'y à l'est, le ruisseau d'El-Mâ el-bard au sud-est, les sources

d'Aîn Soulțân au centre et à l'ouest, et, par les ruisseaux de Smîd el-Mâ et de Sakhsokh, les sources de Taqqayoult dont les hauteurs ferment la vallée du Lekkoûs au sudouest d'El-Qçar.

Cette vallée est bordée sur la rive gauche, en allant de l'est à l'ouest, dans la direction d'Al-'Araïch, par les hauteurs d'Ach-Chkaîfyîn, des Oulad Boukhachoû, par les

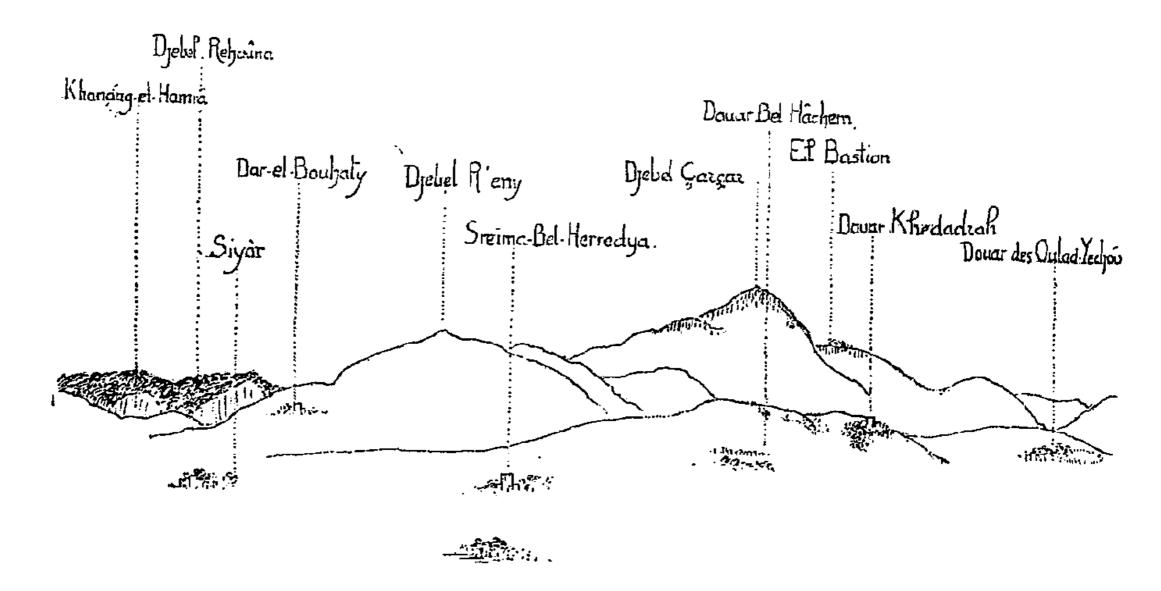


Fig. 2. - Plaine du Khlot oriental vue de Benanda.

« sept collines », As-Saba' Koudâ, couronnées de sept douars (Al-Qaououâma, Ar-Regraga, Sî Aḥmed ben Feḍḍoûl, Ad-Daîrat, Sidy Sa'îd, Oulad Ḥammoû, Al-Kouâch) près de Sidy Gueddâr, enfin par les hauteurs de Sidy Oueddâr et d'Al-'Arâïch.

En suivant la même direction, mais au sud de Sreîma, on trouve les collines de Driça, d'Al-Madda, d'Ayoûn Beçal, qui forment la limite du territoire khlot et tlîq avec celui du R'arb, les hauteurs de Sidy 'Allâl Al-'Asry, des Haouâra, de Chegor, d'Arbâouâ az-Zyeten.

A l'ouest des hauteurs de Souâlah de Sidy Slâma, après avoir passé la petite colline des Oulad Sa'îd, en laissant Chegor au sud, on trouve les « sept collines » séparées par des ravins sablonneux et rocailleux et ornées de taillis de petits chênes. Un grand plateau sablonneux s'étend à l'ouest, jusqu'à Al-'Arâïch, c'est-à-dire jusqu'à la mer, dominant la vallée du Lekkoûs au nord et se prolongeant, au sud, par la forêt de chênes-liège, jusqu'à Haouâra et aux dunes de Moulay Boû Selhâm, sur l'Océan.

Ce vaste plateau sablonneux, couvert d'une maigre végétation de tamarins, de lentisques et d'asphodèles, renferme les sources dont sont issus les deux ruisseaux de Smîd el-Mâ et de Sakhsokh qui se jettent tous deux dans l'Oued Lekkoûs, ou plus exactement dans le marais qui s'étend sur la rive gauche de ce fleuve et qui communique avec lui pendant l'hiver.

§ 3. — Les vallées.

Le système hydrographique du territoire khlot et tlîq ne comprend qu'un seul bassin, celui de l'Atlantique, où se déversent tous les cours d'eau qui le sillonnent. A sec en été, à l'exception du Lekkoûs et de son principal affluent, l'Oued Mkhâzen, ces cours d'eau sont en hiver de véritables torrents qui s'accumulent dans les bas-fonds entre les aspérités du sol et forment des marais bourbeux et impraticables.

1º En partant de l'est, la première vallée qu'on rencontre est celle de l'Oued el-Mgarouel, الكُرول, qui vient des Benî Gorfet et remonte vers le nord, entre les montagnes de cette tribu et les collines des Oulad Zeîtoûn, de Brij et des Oulad Moûsa, pour venir tomber dans l'Oued el-'Ayacha entre R'arbya et les Benî 'Aroûs.

2º La vallée de R'ejdedh, غيرة, formée par la rivière de ce nom, dont la source principale est à El-Brij chez les Oulad Moûsa (Țlîq), au sud du douar de ce nom. L'Oued R'ejdedh reçoit sur son parcours plusieurs canaux (Khnâdaq) et va tomber dans l'Oued el-Mkhâzen un peu en amont du pont. La vallée de R'ejdedh, très étroite et encaissée, est impraticable en hiver, par suite de la boue, et les muletiers l'évitent surtout en été, quoiqu'elle soit un tronçon de la route la plus directe d'El-Qçar à Tanger,

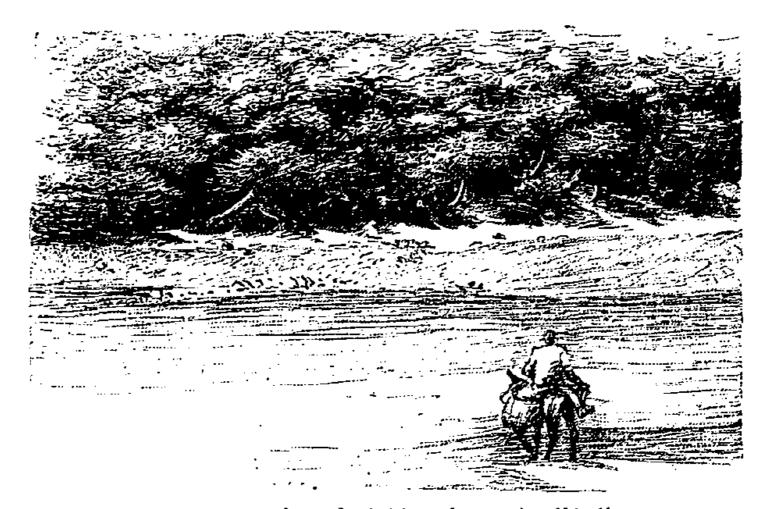


Fig. 3. — L'Oued el-'Ayacha, près d'Acîla.

parce qu'elle manque complètement d'air : ils ne s'y aventurent que le matin de très bonne heure.

3º La vallée de l'Oued el-R'anem, الغائم, qui coule de l'est à l'ouest, est formée par une petite rivière qui prend sa source entre El-Brij et les Oulad Moûsa, passe entre les Oulad er-Ryâḥy au sud et Neqâqcha au nord, traverse la plaine aux myrtes, Faḥç ar-Rîḥân, contourne au sud les Oulad 'Attya, remonte un peu vers le nord pour passer entre Lalla Djilâlya Al-Qâderya (Tabernæ) et Sidy 'Aîsa ben Khachân, traverse enfin le Sâḥel pour aller tomber directement dans l'Océan.

4º Les ruisseaux du Tleta de Raiçâna, ثلاثة الريصانة, et des Oulâd al-Qlâ'a, الفلاع, qui se rejoignent en laissant entre eux le marché du mardi de Raîçâna, arrosent quelques jardins et vont tomber dans l'Oued Boû Safy au Sâḥel.

5° La vallée de l'*Oued el-Mkhâzen*. La principale source de la rivière de ce nom est au Djebel 'Alem en Benî 'Aroûs, à peu de distance du tombeau de Moulay 'Abd as-Salâm ben Mechîch: on l'appelle pour cette raison, 'Ain Barâka (source de bénédiction). Le cours d'eau, appelé à cet endroit Oued Cețâ, صطا, passe à Sidy Heddy, au dchar d''Aîn Hadîd, au dchar des Chenâtfa (chorfa salâmyîn), entre dans la tribu des Soumâta au dchar d'Akersân, puis dans la tribu d'Ahl Serîf au Soûq el-ethnîn (marché du lundi), passe au Khemîs (marché du jeudi) de Boujediân, aux dchour de Çafçâf (les saules) et des Benî Merguy (ou Merqî) et entre dans le Khlot aux Oulad Boû Ma'iza. Dès son entrée en territoire khlot il prend le nom d'Oucd-el-Mkhâzen. Prenant alors la direction générale est-ouest, l'oued coule entre de hautes berges de 4 à 5 mètres presque à pic, sur un fond de gravier et de limon'. Il passe à Sidy 'Alî Boûloûfa, à Al-Adoûma, à Al-Khouarar, à Al-'Ameir el-Kohal, où se trouve une zâouya des Oulad Berreisoûn, à Al-Adeb, sur la rive gauche, où on remarque les ruines du pont détruit sur les ordres de Moulay 'Abd al-Mâlek avant la bataille de l'Oued Mkhâzen; en face, sur un bras mort, se dresse l'autre pont, encore debout.

L'oued passe ensuite aux Oulad Ḥaddâd; sur la rive gauche se trouve l'azîb de Moulay l'Arby l-Ouazzâny. Sur une distance de 7 à 8 kilomètres environ de longs marais bordent ses deux rives jusqu'aux villages d'Al-Ka-

^{1.} Le vicomte Ch. de Foucault signale, le 6 juillet 1883 : « Le principal cours d'eau traversé est l'Oued el-Mkhazen, berges de terre à 1/2, de 4 à 5 mètres de hauteur, 10 à 14 mètres de berge; belle eau courante de 0^m,50 de profondeur. » Cf. Reconnaissance au Maroc, p. 14.

hanna, الكحالة, sur la rive droite, d'Al-Monara' as-Sakkoùmâ, المورع السكوما, rive gauche, 'azîb des chorfa ouazzânyîn de Tanger. Les cours de l'oued est ensuite dépourvu de villages jusqu'à son confluent avec le Lekkoûs, où se trouve, sur la rive gauche, le douar d'Amer des Bedaoua. Sur la rive droite, à peu de distance, mais en territoire sâhel, le dchar de Tendafel abrite le sanctuaire de Sidy Embarek ben 'Amrån, dont la qoubba blanche et les bosquets d'oliviers se voient à une grande distance. Outre de nombreux khnådaq, l'Oued Mkhåzen reçoit, pendant son parcours en territoire khlot, l'Oued R'ejdedh, l'Oued el-Hâmer, déversoir des sources et des marais des Oulad Ben Cîd, qui passe sous le pont romain dont nous parle. rons plus loin pour tomber dans l'Oued Mkhâzen en aval du pont ruiné (rive droite). Sur la même rive, au douar de Kâḥanna, il reçoit l'Oued Boû Sâfî qui vient du Sâḥel. Enfin à son confluent même avec le Sekkoûs, il se confond avec l'Oued Ouaroûr.

A cet endroit le Lekkoûs, l'Oued Mkhâzen et l'Ouaroûr se perdent pendant l'hiver en un vaste marais bourbeux et impraticable. L'Oued Mkhâzen, avant d'arriver à ce confluent, atteint jusqu'à 15 à 20 mètres de largeur. « En été, il n'est le plus souvent, qu'un chapelet de flaques d'eau croupie, peuplées de grenouilles et de tortues. La plaine qu'il arrose est renommée pour sa fécondité. Les orges qu'on y moissonne au printemps sont les plus lourdes de la contrée; on y récolte en automne des melons fameux qu'on peut manger avec la peau, dit le proverbe¹». Ces melons si réputés sont ceux d'Al-ʿAmeir, le pour l'achat desquels le Dâr al-Makhzen de Fès impose une contribution aux habitants d'El-Qçar².

6º L'Ouaroûr, ورور, est une petite rivière qui prend sa

^{1.} Cf. De Segonzac, Voyages au Maroc, p. 4.

^{2.} Cf. El-Qçar el-Kebîr (Archives marocaines, II, 2, p. 50).

source en Soumâta, près du tombeau de Sidy l-Mezouar, descendant d'Idrîs et aïeul de Moulay 'Abd as-Salâm, et entre en Ahl Serîf, sous le nom d'Oued Azelâ, au dchar d''Ançâr Al-Merinyin (les sources des Mérinides), où il est alimenté par les sources qui ont donné son nom au village. L'Oued Azelâ passe ensuite à Dâr el-Oued dans la même tribu et entre dans le Khloţ au village d''Allâg, où il prend le nom d'Ouaroùr. Il passe alors aux Oulad Al-Ḥarty, sépare El-Bedoûr (rive gauche) des Oulad Djemîl et d'El-Herersa (rive droite), passe aux Ryaîna, traverse le marais (merja) de Boû Harcha qui s'étend des Ryaîna au douar de Chfeira, sur la rive gauche, entre l'Ouaroûr et le Lekkoûs. A partir de ce douar, l'Ouaroûr est connu dans le pays sous le nom d'Al-Harhar, المورة إلى jusqu'à son confluent avec l'Oued el-Mkhâzen et avec l'Oued Lekkoûs.

Dans son cours inférieur, l'Ouaroûr est assez marécageux et infranchissable en hiver, la terre grasse dont son lit est formé ne permettant pas de pratiquer des gués. Il y a une douzaine d'années environ, les habitants d'Al-Mouâra, rive droite, entre l'Oued Mkhâzen et l'Ouaroûr, réunirent la somme nécessaire à la construction d'un pont près du douar de Chfeîra, afin de n'être pas isolés et sans communication avec El-Qçar en hiver. On acheta dans cette ville tous les matériaux, briques, chaux, etc., et on construisit le pont. Mais alors intervint un des principaux personnages du Khlot, Al-Ḥâdj Mouḥammad ben Aṭ-Ṭayyîb Ach-Chfeîra, qui fit démolir la construction par ses domestiques et ses esclaves, sous le prétexte que ce pont pouvait permettreaux pillards du Sâḥel de venir l'attaquer et lui voler son bétail.

Dans son cours moyen, à travers la plaine du Khlot, l'Ouaroûr a environ 8 à 10 mètres de largeur; il est bordé de berges de terre de 3 à 4 mètres de hauteur. Sec en été, sauf quelques flaques d'eau assez profondes où on pêche le boûri, il est sujet en hiver à des crues très rapides, mais

qui durent généralement peu : c'est un véritable torrent. Dans les très fortes crues, ses eaux se rejoignent dans la plaine à celle de l'Oued Mkhâzen et du Lekkoûs.

Outre quelques khnådaq, le seul ruisseau qui tombe dans l'Ouaroûr est celui qui porte le nom étrange de Frechkaoua, قرشكاوة (probablement de l'espagnol agua fresca). Il se jette dans l'Ouaroûr, sur la rive gauche, aux Oulad Al-Ḥarty, en face des Oulad Djâber, à droite de la route de Tanger lorsqu'on vient d'El-Qçar.

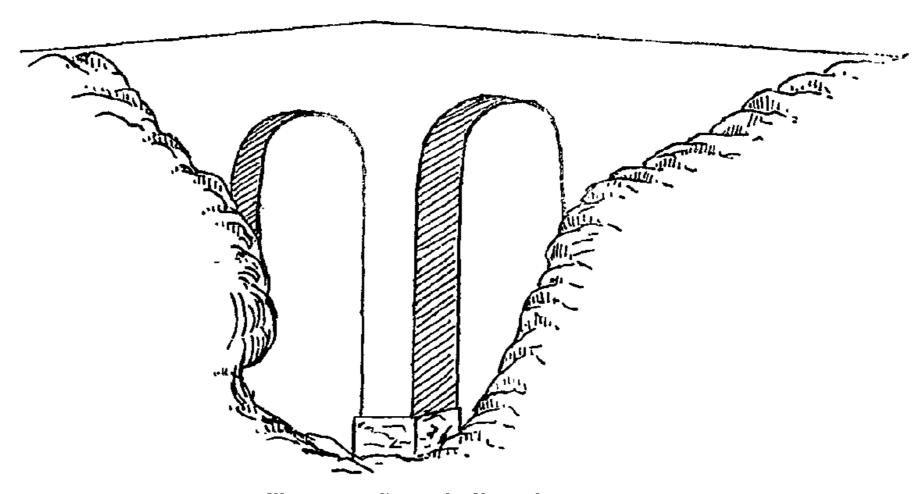


Fig. 4. — Pont de l'Oued Sif-Elaou.

7º La vallée du Lekkoûs, أكوس.

D'après l'opinion généralement accréditée dans le pays, l'Oued Lekkoûs aurait la même origine que l'Oued Sif-Elaou, déversoir des sources de la montagne de Chefchâoun, dans la tribu de Khâmes. Certains disent cependant que le Lekkoûs serait issu d'une source plus élevée dans les montagnes de Khâmes, qui formerait un petit cours d'eau auquel l'Oued Sif-Elaou viendrait s'ajouter. Mais nous savons d'autre part que le Sif-Elaou se jette dans la Méditerranée, à l'est de Tétouan'.

1. L'Oued Sifellaou ou Sif-Laou n'est autre que l'Oued Laou ou Oued

Quoi qu'il en soit, l'Oued Lekkoûs, l'ancien Lixus, prend sa source dans la tribu du Khâmes, non loin de Chefchâoun ou Ech-Châouen. De là, il passe dans la tribu de R'zaoua, puis dans celle de Rehoûna, à laquelle il sert de limite pendant quelque temps avec la tribu d'Ahl Serîf. Il sépare ensuite cette dernière tribu de celle des Maçmoûda, puis de celle de Çarçar, et enfin du territoire khlot et tlîq, à partir du dchar des Benî Mâ'afa en Ahl Serîf (rive droite). En face des Benî Mâ'afa, sur la rive gauche, commence le territoire khlot, occupé d'abord par des jardins. Le fleuve est traversé, à cette hauteur, au gué de Sebbâb (Ahl Sérîf)¹.

A partir du dchar d'Al-Ma'âllem (Ahl Serîf, rive droite), le Lekkoûs entre définitivement en territoire khlot et forme, en coulant vers le sud, une boucle qui enferme le village de Zḥâdjoûka (Ṭlîq). En face du dchar d'Al-Ma'âllem se trouve, sur la rive gauche, un 'azîb de Moulay l-'Arby d'Ouazzân; à l'ouverture de la boucle, rive gauche,

Loû des auteurs arabes du moyen âge, que Ch. Tissot identifie avec le « Laud flumen » de Pline, et 'qui se jette dans la Méditerranée entre les tribus des Benî Sa'îd et des R'omâra à l'endroit appelé Gaârsas, limite entre les Benî Sa'îd, les R'omâra, et les Benî Hasan. Cf. De La Martinière et Lacroix, Documents sur le Nord-ouest africain, I, p. 321. D'après des gens de Chefchâoun ou Ach-Châouen, l'Oued Sif-Elaou prendrait sa source principale un peu au-dessus d'un marché considérable des Khâmès, dit Soûq el-ḥad Benî Derkoûn بنى دركون. Près de ce marché, la rivière passe au fond d'un ravin d'une quinzaine de mètres de profondeur, sur lequel est jeté un pont d'une vingtaine de mètres de long et de 4 mètres de large sans compter la largeur des parapets, qui est de om, 75 environ. Ce pont, bâti en pierres, a sa chaussée recouverte de larges dalles : le croquis ci-dessus représente le profil du pont, d'après les gens du pays. Ce pont, situé à trois heures à l'est de Châouen, paraît être de construction romaine, ce qui concorderait avec les renseignements déjà recueillis sur l'existence de vestiges anciens à Châouen.

1. « Aujourd'hui l'Oued coule à pleins bords. Au village de Sebbâb (Ehl Sérif) où nous le traversons, il a trente mètres de largeur, un mètre de profondeur (30 janvier 1901). » De Segonzac, Voyages au Maroc, p. 5.

le village khloṭ d'Al-Qrâroua, الفرارة. A partir de ce village, le Lekkoûs traverse une région couverte de jardins appelée Al-R'ouîba, الغويبة, qui se prolonge jusqu'au village d'Ad-Douamar, rive droite, vis-à-vis de la petite source d'Ain Derham, عين درحم, qui se déverse dans le Lekkoûs.

Le sleuve traverse alors les jardins de Syâr, سيار, qui s'étendent sur ses deux rives, puis ceux d'Al·Khamry,

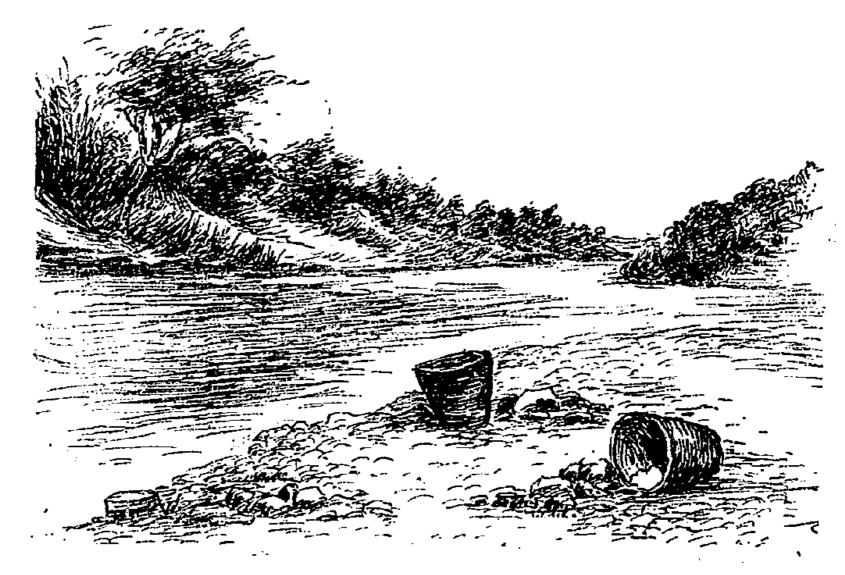


Fig. 5. - Le Lekkoûs à hauteur d'El-Qçar.

لكرى, verger de siguiers jusqu'au pont de Cherchqâ, شرشفا, bâti sur le vaste marais qui s'étale sur la rive gauche du Lekkoûs depuis le Djebel R'eny jusqu'à Al-'Arâïch et qui traverse à cet endroit le cirque formé par la vallée. Ce pont a été construit aux frais des haboûs d'El-Qçar et doit être entretenu par eux.

La route de Fès longe le sleuve, de Cherchqà au gué d'El-Qçar, sur sa rive gauche; sur l'autre rive s'étendent à perte de vue des terres de labour : à cet endroit le cours d'eau porte le nom de *Machra' as-Sorrâq* (gué des voleurs), parce que le gué qui se trouve là est fréquenté depuis de

longues années par les voleurs de la montagne qui évitent la traversée d'El-Qçar et vont opérer sur la rive gauche.

Avant d'arriver au gué d'El-Qçar, le Lekkoûs remonte un peu à l'est et décrit une boucle, laissant quelques jardins entre lui et la route de Fès (rive gauche); puis il revient franchement vers l'ouest. Mais autrefois il remontait vers le nord et traversait El-Qçar en se partageant en plusieurs branches qui se réunissaient en aval de la ville, au gué actuel de Meriça. A une époque que nous n'avons pu déterminer, après une crue très forte du sleuve, qui avait détruit en grande partie El-Qçar, les habitants de cette ville résolurent d'ouvrir un nouveau lit à l'ouest et de fermer l'ancien. On pratiqua une ouverture à l'endroit appelé aujourd'hui as-soudd (le barrage) et le cours de l'oued se trouva dérivé dans le lit actuel, d'où le nom d'Oued el-Djedid (rivière nouvelle) donné à cette partie du Lekkoûs qui suit le soudd'. L'ancien lit de la rivière est encore visible en ce lieu, à travers les jardins, et l'eau y remonte dans les fortes crues. L'eau venant de la source d"Ain-Magoûz, qui s'écoule dans le marais de ce nom à l'est d'El-Qçar, se déverse également dans l'ancien lit du fleuve et traverse le marché qui sépare les deux quartiers de la ville, Ach-Charî'a et Bâb el-Oued. Entre le Soudd et le gué d'Oued el-Djedid s'étendent des jardins appelés El-Mesila, الطنان, sur la rive droite, et Eṭ-Ṭenân, الطنان, sur la rive gauche.

Le gué de l'Oued el-Djedîd est traversé par la grande route de Fès: il n'est praticable qu'en été et au printemps, la profondeur de l'eau en cet endroit étant de 0^m,60 à 0^m,70 en mai, de 0^m,10 seulement en août. Pendant la saison des pluies, le passage s'effectue à l'aide d'un bac établi au gué des *Banâtyîn*, à peu de distance en aval du pré-

^{1.} Nous avons parlé de cette dérivation du fleuve en exposant la topographie d'El-Qçar el-Kebîr (Archives marocaines, II, 2, p. 24).

cédent, en face du marabout de Sidy Al-Ilasan Al-R'arib, rive gauche. A cet endroit le sleuve a 20 à 25 mètres de large; il coule sur un fond de gravier entre de hautes berges, de 7 à 8 mètres de hauteur¹, parfois en pente douce comme dans la région des jardins en amont et en aval d'El-Qçar, parfois à pic : ces berges iront en s'abaissant à mesure qu'on approchera de la mer, pour disparaître complètement à l'embouchure.



Fig. 6. — Gué de l'Oued el-Djedîd.

Entre le gué des Banâtyîn et celui d'Er-Râḍ, الراض, qui lui fait suite, les quartiers de jardins s'appellent Ad-Douyoûr sur la rive droite et Ḥamrya sur la rive gauche. Après les jardins d'Er-Râḍ, le Lekkoûs traverse ceux de Khannoûs, خنتوس, d'Al-Maddâ, المنتاب , sur les deux rives, jusqu'au gué de Boûchâboûra, بوشابورا, suivi de celui d'Al-Madjlis, الحريصة, et de celui d'El-Merîça, الحريصة.

Le Machra' al-Meriça est le lieu où la route d'été d'El-

1. Cf. De Foucault, Reconnaissance au Maroc, p. 15.

Qçar à Al-'Arâïch traverse l'Oued Lekkoûs, encaissé entre des berges de 5 mètres de haut en pente douce; la profondeur de l'eau est d'environ 0^m,50 en juin, 1^m,20 à 1^m,50 en hiver. C'est l'extrême limite où se fait sentir, dans la rivière, la marée de l'Océan. L'eau salée, remontant jusque là, change la nature du fond : le gravier est remplacé par du sable et de la boue. Il est d'usage que le bac qui sert à traverser le Lekkoûs au gué des Banâtyîn et qui est formé par Al-'Arâïch, soit amené par les mariniers de cette ville jus-



Fig. 7. — Le Lekkoûs au gué de Merîça.

qu'au gué d'El-Merîça, d'où il est conduit à destination par le fermier du droit de bac. De même, lorsque le Makhzen faisait faire des transports par eau pour son compte, tels que blé, grains, briques, ou autres matériaux de construction, ces marchandises étaient amenées d'Al-'Arâïch à El-Merîça, où les chameliers et les muletiers les chargeaient, et vice versa. Depuis quelques années, ce système de transport n'est plus usité, sans doute pour éviter que le commerce européen ne soit tenté de profiter de ce qui est considéré

comme un droit de souveraineté. Au gué de Merîça, sur la rive droite, se trouve la qoubba de Sidy Zegglou (Zglo), au douar des Oulad Ouchîh.

Le Lekkoûs, qui était remonté au nord à partir du gué des Banatyîn, change de direction à celui de Merîça et se dirige, à l'ouest, vers le gué d'Al-Habât près des Oulad Khazan (rive droite), limite extrême de navigabilité du fleuve en été. Il passe ensuite à Sidy Gueddar, marabout enfoui dans un bois d'oliviers, de figuiers et de peupliers, donnant sur la berge même, puis au gué de l'Étoile, Machra an-Nadjma, en face du douar de Chfeîra (rive droite). Un peu en aval de ce gué commence, sur la rive gauche du Lekkoûs, l''adîr du sultan, c'est-à-dire les haras du gouvernement, dont nous parlerons plus loin. Leur limite, du côté d'Al-'Arâïch, est l'Oued Sakhsokh, traversé par un pont de pierre sur la route d'Al-'Arâïch à El-Qçar. Après l'adtr, la vallée de l'Oued Lekkoûs est resserrée par la colline boisée de Sidy Oueddar (rive gauche), puis les jardins d'Al-'Arâïch au bas desquels se trouvent les salines, marais salants primitifs où l'eau de mer est retenue et laissée à l'évaporation du soleil comme à Țandja al-Bâlya près de Tanger. Sur la rive gauche du fleuve nous trouvons ensuite les chantiers de la marine, où sont fabriquées les barcasses qui passent la barre pour décharger les vapeurs en pleine mer; ces chantiers, qui avaient autrefois une certaine importance, sont aujourd'hui presque déserts. Al-'Arâïch, enfin, étale à l'estuaire du fleuve ses docks, sa douane et ses maisons jaunes et bleues, tassées les unes sur les autres.

La rive droite du Lekkoûs, à partir du confluent de l'Oued Mkhâzen et du Ouaroûr, est en territoire Sâhel.

1. Dans l'esprit des gouvernants marocains toute facilité accordée au commerce est considérée comme une porte ouverte à la pénétration européenne et doit être par conséquent supprimée, fût-ce aux dépens des indigèncs eux-mêmes.

Elle est fort pittoresque avec sa grande qoubba de Sidy Embarek ben 'Amrân, bien entretenue, blanchie à la chaux, comme il convient au plus célèbre marabout de la région, son bois d'olivier, séparé du fleuve par un marais infranchissable, inondé par la marée, et sa colline boisée de Chemmich, au sommet de laquelle on aperçoit les restes du mur phénicien de Lixus. A partir de Chemmich, le fleuve, laissant à droite Raqqâda (Sâḥel) se dirige au

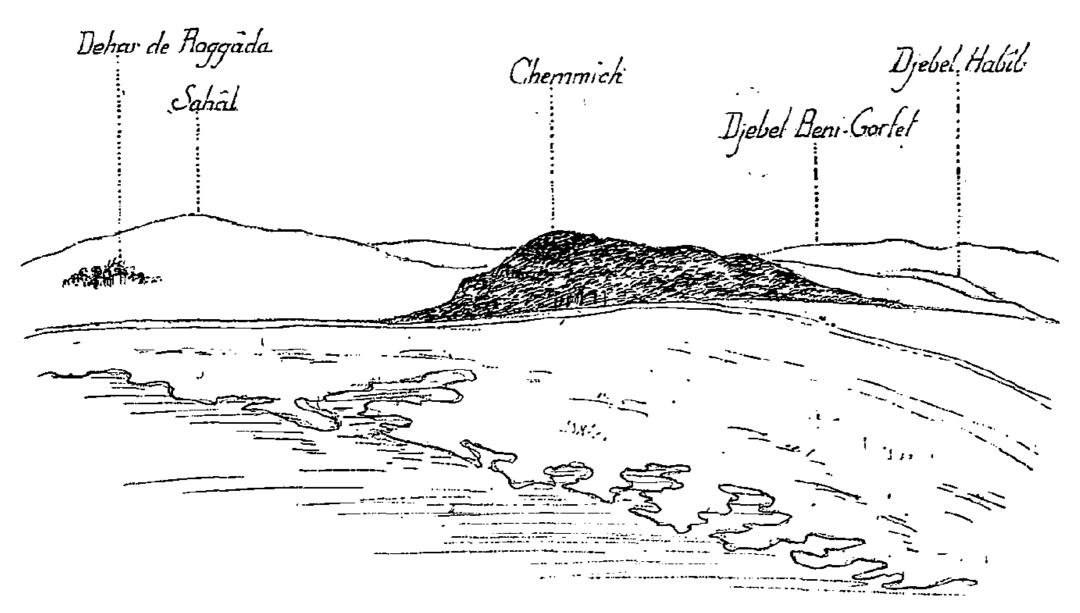


Fig. 8. - L'estuaire du Lekkoûs, vu d'Al-'Arâïch.

sud vers Al-'Arâïch et tourne brusquement à l'ouest pour se jeter dans l'Océan entre la ville et la plage de Râs er-Remel. Sur la rive gauche se trouve une grande île marécageuse entourée à l'ouest et au nord par la rivière, au sud et à l'est par un bras mort qui a son point de départ du lit principal entre Sidy Embarek et Chemmich et aboutit près d'Al-'Arâïch en face de l'embouchure du fleuve : cette île, appelée généralement Al-Khlidj (fondrière) est

le produit d'alluvions récentes, probablement postérieur à la fondation de la colonie phénicienne⁴.

Les affluents de droite du Lekkoûs sont:

- 1º Le Taḥroût, تحروت, simple khandaq, torrent en hiver, à sec en été, qui vient d'Ahl Serîf, passe à l'est de Douamar, à l'ouest d'Al-Hallalfa et tombe dans le fleuve près du village d'Al-Qraroua;
- 2º Un déversoir du marais d''Aîn Magoûz au gué des Voleurs (M. as-Sorrâq);
- 3º Un autre déversoir du même marais, qui tombe dans le lit d'As-Soudd et de là dans le fleuve; à l'époque des grandes crues, l'eau du Lekkoûs envahit ce lit et repousse l'eau de ce déversoir jusque dans la ville;
- 4º Le khandaq de Boû Ḥoûth, بو حوت, que la route d'été d'El-Qçar à Al-'Arâïch traverse sur un pont de briques en mauvais état à une demi-heure d'El-Qçar, et qui tombe dans le Lekkoûs au gué de Merîça;
- 5º et 6º l'Ouaroùr et l'Oued Mkhâzen, dont nous avons parlé, et qui ont leur confluent commun, près du Sidy Embarek ben 'Amrân.

Sur la rive gauche, les affluents du Lekkoûs sont :

1. Sur ce khlîdj, cf. Tissot, Itinéraire de Tanger à Rabat (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1876, p. 250-256). Voici les observations de L. de Campon sur le Lekkoûs: « Oueds el-Khos et Kharoub: Ces deux rivières, l'Oued el-Khos et l'Oued-Kharoub, appartiennent à deux bassins particuliers situés au nord du Sebou. Ayant eu l'occasion d'en évaluer l'importance, je leur consacrerai quelques lignes. L'Oued el-Khos prend sa source dans le Djebel-Chaoun, passe près d'Alcazar, qu'il laisse sur sa rive droite et va se jeter dans l'Océan près de Larache. Il avait le 30 mars au gué d'Alcazar un débit de 44 mètres cubes à la seconde avec une largeur de 46 mètres et une profondeur de 1 mètre. Son étiage est de 2 mètres cubes et ses crues fortes de 510 mètres cubes avec une hauteur d'eau de 5 mètres et une largeur de 50 mètres. Lors de ses crues fortes, il inonde les basses plaines. Cette rivière est assez encaissée... » Cf. Un empire qui croule, p. 213.

- 1º Le déversoir de la source d''Ain Sidy Châfi', au Djebel R'eny, qui tombe dans le fleuve à 'Aîn Derḥam;
- 2º L'Oued el-Ma el-bard (l'eau froide), qui alimente le vaste marais recouvrant toute la vallée, sur la rive gauche, et tombe dans le fleuve à El-Mecîla;
- 3º L'Oued Akhfacha, اخبيشة, qui vient des sources d''A-yoûn Baçal, des Oulad Chetouan, et tombe dans le marais;
- 4° Le Daḥnoûn حنون, qui prend sa source à Krâm (Ṭlîq) et tombe dans le marais '. Celui-ci prend à cet endroit le nom de Mardja Sidy Slâma, à cause du voisinage du marabout de ce nom, auquel on arrive d'El-Qçar en traversant le marais sur un pont appelé Qanṭara Sidy Slâma. Ce pont a été construit, il y a un siècle environ, par une femme de la famille des Oulad el-Metny, d'El-Qçar, qui était tombée dans le marais en allant en pèlerinage à Moulay Boû Selhâm.

Le marais a un déversoir dans le Lekkoûs, entre le gué de Boû Châboûra et celui de Madjlis; il se continue à l'ouest sous le nom de Mardja Chqîfyîn, ففيعين, et se déverse dans le fleuve à l'est de Sidy Gueddar; ce dernier déversoir est connu sous le nom d'El-Knîz, الكنيز.

5°, 6° et 7° Les ruisseaux de Smid el-Mâ, de Sakhsokh et de Skisakh qui traversent l'adir du sultan et dont nous parlerons plus loin en décrivant cet établissement.

8º La vallée de l'Oued Soueir.

L'Oued Soueir est une petite rivière, longue de quel-

boûri. Ce poisson était expédié à la cour, salé, dans des caisses. Depuis une cinquantaine d'années cet usage est tombé en désuétude, mais personne ne pêche dans l'Oued Daḥnoûn, qui ne fait pas partie des concessions accordées à Sid el-Ḥàdj 'Abd as-Salâm Al-Baqqâly et dont a hérité son fils. On trouve dans le Daḥnoûn des boûri énormes, assez peu mangeables d'ailleurs.

ques kilomètres seulement, qui coule de l'est à l'ouest, à l'extrémité méridionale du territoire khlot, et se déverse dans l'étang de *Gla*.

La Mardja de Glâ, ou Mardja Sidy 'Abdallah Al-Meçbâh, est située à deux heures au sud d'Al-'Arâïch, en passant par la route qui longe la mer, à 1.500 mètres dans l'intérieur des terres et à 16 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont elle est séparée par un dos d'âne portant le douar khlot des Oulad Ber-Rejal, relevant du qâïd de Mahdya. L'étang, qui n'a aucun écoulement dans la mer, est alimenté par de nombreuses sources, outre l'Oued Soueîr;

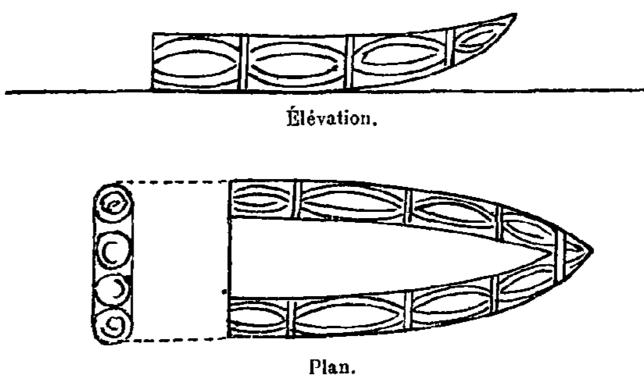


Fig. 9. — Ma'adya sur le Lekkoûs et l'étang de Glâ.

il mesure plus de 4.000 mètres de circonférence et est entouré de joncs qui poussent sur ses bords, abritant tout un monde d'oiseaux aquatiques, canards sauvages, poules d'eau, mouettes, etc., qui font leur pâture des anguilles du lac.

L'eau est peu profonde, mais le fond est vaseux; les indigènes confectionnent des ma'adya pour traverser la lagune. Ces radeaux ont la forme d'un bateau coupé en deux, par le milieu : ils se composent de bottes de joncs attachées ensemble au moyen de cordes en fibres de palmier nain.

A une centaine de mètres au nord de l'étang se trouvent

la qoubba de Sidy 'Abdallah Al-Meçbâḥy, connu sous le nom de Sidy 'Abdallah de Glâ, une belle maison habitée par le descendant de Sidy 'Abdallah, Sidy Mouḥammad ben 'Abdallah ben Aṭ-Ṭayyîb, maison luxueuse, ornée de mosaïques comme une maison de Fès et entourée d'un village appelé Glâ renfermant une mosquée sans minaret. De très beaux jardins de figuiers, d'orangers et de vignes s'étendent non loin de la maison et de l'étang. A l'extrémité sud de la Merdja se trouve la qoubba de Sidy Mouḥammad ben 'Alì Al-Meçbâḥy, au douar de Chouâfa' شوافع, (R'arb).

§ 4. — Les routes.

Comme dans tout le reste du Maroc, il n'y a pas à proprement parler de routes sur le territoire du Khlot et du Țlîq, mais de simples pistes, plus ou moins larges, selon la nature du terrain et le nombre plus ou moins grand des caravanes et des passants qui y circulent.

Deux tronçons de routes pavées existent cependant, au nord d'El-Qçar, de la ville au marabout de Moulay 'Alî Boû R'âleb, sur un kilomètre à peine de parcours, et au sud, d'El-Qçar au gué de l'Oued-el-Djedîd sur un parcours de 1.500 mètres environ. Le mot « routes » que nous emploierons ne doit donc pas évoquer l'idée de routes européennes : ce ne sont que des pistes de caravanes, nullement entretenues. On ne trouve de ponts, également, qu'aux environs immédiats d'El-Qçar, sur des marais ou des fossés boueux et non sur des rivières. Le pont romain qui permettait de traverser l'Oued el-Mkhâzen a été détruit en 1578, lors de la bataille des Trois Rois, et

^{1.} L'existence de qoubba des Meçbâḥyîn sur cette côte est une preuve à l'appui de la thèse que nous exposerous plus loin, que les Oulad el-Meçbâḥ étaient des veilleurs le long de la côte atlantique à l'époque de la Djihâd.

celui qui subsiste encore sur l'Oued el-Helmer n'est d'aucune utilité.

La plupart des routes du Khlot et du Țlîq se rejoignent à El-Qçar; elles sont au nombre d'une quinzaine :

De Tanger à Fès, deux routes;

De Tétouan à Fès, une route jusqu'à El-Qçar, deux d'El-Qçar à Fès;

De Tanger à Ouezzân, deux routes jusqu'à El-Qçar, trois d'El-Qçar à Ouezzân;

De Tanger à Rabat, les mêmes, jusqu'à El-Qçar, que de Tanger à Fès, deux routes d'El-Qçar à Rabat;

D'Al-'Arâïch à Ouezzân, deux routes jusqu'à El-Qçar. trois d'El-Qçar à Ouezzân.

Les quatres routes qui ne passent pas par El-Qçar sont celles de Tétouan à Al-'Arâïch, d'Al-'Arâïch à Rabat, de Tanger à Rabat directement et une route d'Al-'Arâïch à Ouezzân.

La route de Tanger à Al-'Arâïch, en quittant la R'arbya, traverse à peine le territoire țlîq au nord, près de Sidy l-Yamany, aux Oulad 'Attya et entre immédiatement dans le Sâḥel où elle continue jusqu'à Al-'Arâïch. Nous n'avons donc pas à nous en occuper.

D'Acîla à El-Qçar existe une route qui ne traverse, en sortant du Sâḥel, qu'un très petit espace sur le territoire des Oulad 'Attya (Țlîq), et rejoint immédiatement la route ouest de Tanger à El-Qçar, à Sidy l-Yamany.

L'itinéraire de Tanger à Fès comprend deux routes jusqu'à El-Qçar. La première, à l'est, entre sur le territoire khlot et tlîq après le passage de l'Oued Salem, qui sépare ce territoire de celui de la R'arbya. L'Oued Salem est un ruisseau qui sort des collines de la R'arbya et de Mzora et se jette dans la mer au nord d'Açîla, sous le nom d'Oued el-Ḥalou. Il coule sur un fond de sable, entre des berges de sable, de 2 mètres environ de hauteur. Son débit est

insignifiant: il est donc toujours franchissable, mais comme il se trouve dans un vallon très resserré et éloigné de toute habitation, son passage a toujours été un coupegorge pour les voyageurs isolés. Le premier douar du Khlot est celui d'El-Kroûta (les pierres ou les rochers), fraction des Oulad 'Amrân. La route traverse ensuite les Oulad Moûsa (Țlîq-Bedour) et, un peu au Sud, entre dans la vallée de R'ejded qu'un grand nombre de khnâdaq (fossés) et la nature du terrain touars rendent impraticable en hiver. On arriva alors aux Oulad Zeîtoûn, à la fraction dite de Bâb al-Mar'doûr (la porte du trahi), autre coupegorge : la Bâb al-Mar'doùr est une tranchée dans les collines orientales des Oulad Zeîtoûn, où passe la route d'Al-'Arâïch à Tétouan qui coupe à cet endroit celle de Tanger à El-Qçar et à Fès. De là, la route passe devant les Oulad Khalkhal (Oulad Ya'goûb), village du qâïd Al-Khalkhaly, gouverneur des Oulad Ya'goûb; elle laisse ce village à droite (ouest) et à gauche celui d'Al-'Ameir albould, العماير البويض (les blancs), par opposition à Al-Ametr al-kouḥal, الكوحل (les noirs). Une fraction des 'Ameir albouîd, les Oulad 'Abdallah, sont 'azzâba des chorfa de Tanger. Entre les deux 'Ameîr, la route traverse l'Oued el-Mkhâzen en amont du pont romain et, avant d'arriver aux 'Ameir al-kouḥal, elle passe un bras mort de cette rivière, torrent de boue souvent infranchissable.

Le village d'Al-'Ameîral-kouḥal est une zāouya des chorfa Oulad Berreisoùn; il est connu généralement sous le nom d'Al-Kharroùba, d'un grand caroubier, voisin de la route, au milieu du cimetière du village. Un mur de pierres sèches, blanchies à la chaux, entoure le pied du caroubier: c'est un haouch en mémoire d'un chérîf berreîsoùn, probablement Sidy 'Abd as-Salām, mort il y a quelques années, et qui s'y tenait assis fréquemment. On appelle aussi Al-Kharroùba du nom berbère de Slar'oua, "Léès".

Après les Oulad Boû-Jenoûn à droite, on arrive à l'Oued

Ouaroûr en laissant à gauche les chorfa Oulad Djemîl, à droite le douar d'El-Herersa (Țlîq) avec le marabout de Sidy Mouḥammad ben Aḥmed Ach-Charqy, surnommé Sidy Boû Qçiba (le père au roseau), probablement à cause du roseau supportant un chiffon d'une blancheur douteuse planté devant la porte.

L'Ouaroûr franchi, la route laisse à gauche le village de Boû 'Amrân, plus loin, à droite, les Oulad Ahmed, et arrive à l'endroit appelé *Rmîl ach-châʿar*, سيل الشاعر,, du nom d'une famille d'El-Qçar, les Oulad Châ'ar, qui livrèrent, dit-on, dans cet endroit sablonneux (rmîl), une sanglante escarmouche à des chrétiens, Portugais sans doute, d'Al-'Araïch qui étaient venus en maraude près de la ville. La route débouche au Minzah, près d'El-Qçar, passe à gauche, à l'est de la ville qu'elle contourne par Sidy Makhloûf, par Sidy 'Abdallah Al-Madhloum, rejoint la route pavée de l'Oued el-Djedîd, traverse le Lekkoûs au gué de ce nom lorsqu'il est franchissable. Dans le cas contraire, les caravanes prennent la direction de Sidy Bel-'Abbas, tournent à gauche dans les jardins pour gagner le gué des Banâtyîn où se trouve le bac qui permet de traverser le fleuve.

La grande route part du gué d'Oued el-Djedîd, sur la rive gauche, se dirigeant au sud-est, traverse le marais au pont de Cherchqâ, passe près du douar de Seyar, à gauche, gravit la pente caillouteuse de Koudya Moulay Isma'îl, longe les jardins d'El-Mâ el-bard en traversant plusieurs petits affluents de cette rivière. A droite, sur la hauteur, se dresse le village d'Al-Khedâdra (Țlîq), peu de temps après, à gauche, sur une hauteur également, celui d'Arbâouâ (Khlot). La route pierreuse, sauf à de rares endroits, a des passages très étroits entre la colline est et un petit torrent encaissé qui tombe dans l'Oued el-Mâ el-bard. Un peu au sud d'Arbâouâ, la route se divise : le tronçon de gauche (est) va à Chemakha et

reste en territoire khlot jusqu'à El-Haredyîn, c'est la route d'été; le tronçon de droite (ouest) passe sur la hauteur de Krmet Ḥanḥâna, ما حنيا مناركة, et descend dans la vallée de Mlilaḥ Embarka, ما ما باركة, petite rivière salée qui vient de Driça et forme la limite du territoire khlot et tlîq avec le R'arb; c'est la route d'hiver, la grand'route makhzen qui passe par la Qaryat al-'Abbâsy.

La deuxième route de Tanger à Fès, appelée route du Tleta de Reiçàna, entre également en territoire khlot et tliq après avoir traversé l'Oued Sâlem. Elle passe entre

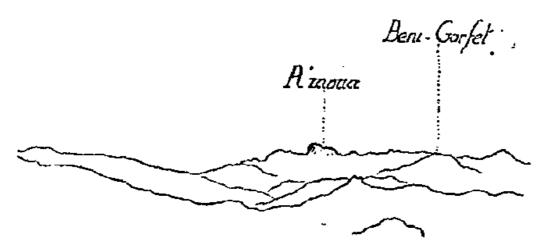


Fig. 10. - Les Djebala vus de Sidy l-Yamany.

Sidy l-Yamany à l'est et les Oulad 'Attya à l'ouest (Ṭlîq), laisse les Neqaqcha à l'est (Ṭlîq), traverse l'Oued el-R'ânem, Faḥç ar·rîḥân, remonte aux Khachefa (Khloṭ), près desquels se trouve le tombeau de Sidy Mouhammad al-Djîlâny al-Meçbâḥy, redescend sur l'Oued Reiçâna, traverse le soûq de ce nom, remonte au tombeau de Sidy 'Aîssa ben 'Amar, signalé par un bouquet d'oliviers sauvages, et redescend ensuite par un assez mauvais passage jusqu'au ruisseau des Oulad Al-Qlah. De là, elle monte sur le plateau couvert de taillis de chênes qui porte à l'est le tombeau de Sidy 'Abdallah ben Ḥamed et à l'ouest les Oulad Yaḥya (Khloṭ), descend ensuite dans la plaine de l'Oued el-Mkhāzen, traverse l'Oued el-Ḥeîmer, laissant le pont romain à gauche, et longe l'Oued el-Mkhāzen jusqu'au gué des Oulad Ḥaddâd. Ce gué étant franchi, la route se dirige

vers le tombeau de Moulay 'Abd al-Mâlek, laisse à l'ouest le douar de Zeroual, 'azib du chérif Sidy Al-Yazîd d'Acîla, des Oulad Sidy ben 'Aîssa, franchit le marais de Boû Ḥalib, puis l'Ouaroûr, laissant à l'ouest Er-Ryaîna (rive gauche) et, après avoir traversé une assez grande étendue de terrains touars, rejoint à Rmîl ech-Châ'ar la route ouest avec laquelle elle se confond.

On emprunte ces deux routes jusqu'à El-Qçar, pour aller de Tanger à Ouezzân. D'El-Qçar, deux routes vont directement à Ouezzân; la troisième quitte la route de Fès à El-Mâ el-bard avant les jardins.

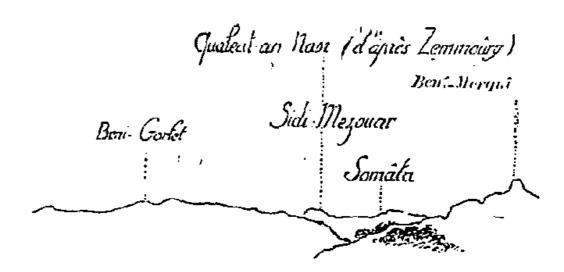


Fig. 11. — Les Djebala vus du Tleta de Reiçâna.

La première route d'El-Qçar à Ouezzan quitte la route de Fès à Sidy Makhloûf, à l'est de la ville, traverse les jardins, monte à Sidy Embarek ben Ouahchya et redescend au Taḥroût, petit torrent qui forme la limite du Khloṭ et d'Ahl Sérîf. La route continue dans cette dernière tribu, où nous ne la suivrons pas, sous le nom de route de Sebbâb (village d'Ahl Serîf).

La deuxième route s'amorce sur la route de Fès à Sidy 'Abdallah Al-Madhloûm, au sud-est de la ville, longe le mahfar al-hazzân, traverse les douars des Oulad Sedra (Khloṭ-Bjeîr), d'Al-Ḥelâlfa, et passe le Lekkoûs au gré d'Al-Ḥadjar. De là elle se dirige vers Ouljat ar-Roummân (le coude des grenadiers) en laissant à gauche au sud, la col-

line de Zhadjouka de l''Arab ('azîb de Moulay l' 'Arby d'Ouezzân), passe la boucle formée par le Lekkoûs et englobant Zhâdjoûka, traverse de nouveau le sleuve et entre en Ahl Serîf. Cette route, qui passe au nord-est du Djebel Çarçar, s'appelle la route d'El-Hammâra, parce qu'elle passe au village de ce nom, dans la tribu de Maçmoûda.

La troisième route s'amorce sur celle de Fès avant les jardins d'El-Mâ el-bard, traverse à son point de départ le ruisseau de ce nom et, laissant au nord le Djebel R'eny et le Carçar, monte au village de *Chqâdfa*, 'azîb des chorfa

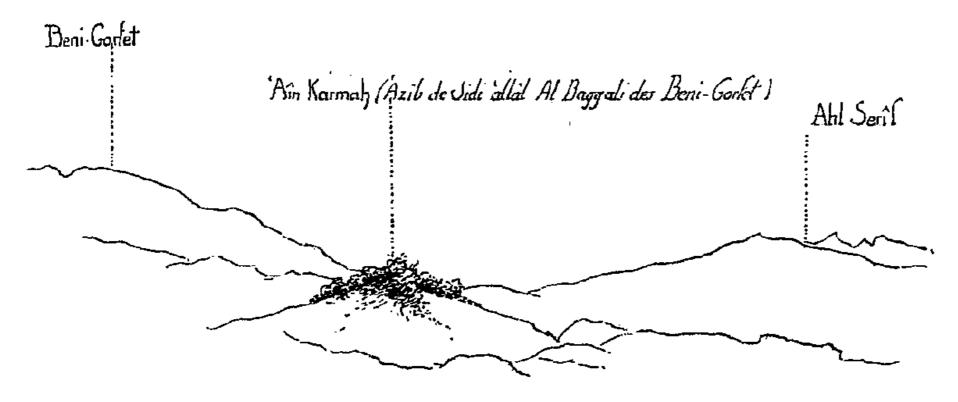


Fig. 12. — Les Djebala vus de Sidy l-Yamany.

d'Ouezzan. Elle longe ensuite le village de Keraza, 'azîb des mêmes chorfa, celui des Doûmyin, qu'elle traverse, et entre en territoire r'arb (Benî Sefyan). Cette route, qui est la plus longue pour arriver à Ouezzan, est la plus sûre des trois, parce qu'elle évite la traversée des tribus d'Ahl Serîf et de Rehoûna. On l'appelle habituellement route du R'arb, ou de Cherichira, include de la cascade de Cherîchîra, produite par l'Oued Mda à l'endroit où il sort de la tribu des Maçmoûda pour entrer dans le R'arb, et où la route d'Ouezzan quitte le R'arb pour entrer en Maçmoûda.

La route de Tétouan à Fès, après avoir passé au bas et à l'ouest du Djebel Ḥabîb, après avoir traversé l'extrémité ouest des 'azîb des Benî 'Aroûs, entre en territoire khloț et țliq à partir de l'Oued 'Ayacha, près du confluent de l'Oued el-Mgarouel avec cette rivière. Elle traverse alors le soûq dit de l'Arba' d'Ayacha ou de l'Arba' de Bedaoua, les villages des Bedaoua qui ont été presque complètement détruits et pillés au cours de la période de troubles qui dure depuis plus de trois ans et qui n'est pas encore terminée, et suit la vallée de l'Oued el-Mgarouel laissant à gauche (est) les montagnes des Benî Gorfet et à droite les Oulad Moûsa (Tlîq-Bedoûr). La route passe ensuite près de la Guelta al-'Aîla (mare de la jeune fille), longe à l'est les Oulad Zeîtoûn, d'où se détache un tronçon qui va à Al-Araïch en passant par la tranchée de Bab al-Mar'doûr (Oulad Zeîtoûn), dans la direction du sud-ouest. La vallée de l'Oued Mgarouel tourne à l'est vers les Benî Gorfet d'où vient cette rivière et la route continue vers le sud en longeant les Benî Gorfet, traverse la petite rivière d'Ameîr qui vient des Benî Gorfet et va tomber dans l'Oued Mkhâzen près du village de l'Ameîr.

La route laisse à l'est Sidy 'Alî Boû l-Oufa et au loin les hauteurs des Benî Merqî en Ahl Serîf, puis longe le pied de la chaîne d'Ahl Serîf qui prolonge celle des Benî Gorfeț. Elle laisse à l'ouest le douar d'El-Khouara et arrive à l'endroit appelé Ad-Dardâra, ille c'est une vaste place au milieu de laquelle se trouve un immense frêne, de 6 mètres environ de circonférence, couvrant de son ombre un grand espace. Le tronc de ce frêne est creux et les habitants s'amusent souvent à y descendre. Un grand moûsem a lieu tous les ans à cet endroit le lendemain de l'ancera, c'està-dire le 24 youniou (juin) correspondant au 7 juillet de notre calendrier. La route passe ensuite l'Oued Mkhâzen,

^{1.} Le jour même de l'eancera, un moûsem a lieu également au mara-

traverse, sur la rive gauche, le Soûq el-djouma'a at-tolba, continue vers le sud, laissant à l'est le village des Oulad Moûnes (Khlot) et rejoint aux Oulad Djemîl, avant d'arriver à l'Oued Ouaroûr, la route est venant de Tanger, avec laquelle elle se confond jusqu'à El-Qçar.

D'Al-'Arâïch à El-Qçar, il y a deux routes principales:

La route d'été, qui traverse le grand 'adîr du Sultan, arrive à Sidy Gueddâr, traverse l'adîr des mules du Sultan, passe le Lekkoûs au gué de Merîça et entre à El-Qçar par la route pavée qui commence à Moulay 'Alî Boû R'âleb.

La route d'hiver, qui franchit le plateau sablonneux à l'est d'Al-'Araïch, traverse la forêt de chênes-liège, passe à Smid el-Mâ, aux Sept collines, à Sidy Slâma dont elle traverse le marais sur le pont du même nom et entre à El-Qçar par le gué des Banâtyîn si le Lekkoûs est assez haut pour être traversé en bac, sinon, elle va jusqu'au gué de l'Oued el-Djedîd.

Une autre route mixte peut être utilisée en hiver, lorsque le gué de Merîça est praticable, mais que l'adîr est trop boueux pour être traversé. En ce cas, on prend la route d'hiver jusqu'à Smîd el-Mâ et on oblique à gauche, vers le nord-est, pour passer le marais à l'endroit dit $Al\cdot Aoûd$ (la souche) et regagner la route d'été à l'ouest de Sidy Gueddâr; si l'état du marais ne permet pas le passage, on remonte en le laissant à gauche, on passe aux Regrâga, aux Oulad Ben-Khâchoû et on arrive à Sidy Gueddâr.

bout de Sidy 'Abbdallah Al-Boudaly (Țlìq), rive gauche du Lekkoûs entre Djebel R'eny et Çarçar. Il y a évidemment là les restes d'un ancien culte et d'anciennes coutumes antéislamiques que nous étudierons spécialement.

Les dictionnaires écrivent حردار « frêne » avec un dal ; on écrit cependant dans la région le nom de ce village avec un dâd et on le traduit par « frêne ».

1. Il y a en effet, comme nous le verrons plus loin, deux 'adir, celui des chevaux et celui des mules. Nous leur consacrerons un chapitre.

Pour aller d'Al-'Arâïch à Ouezzân sans passer par El-Qçar, on prend la route d'hiver; avant d'arriver à Sidy Slâma, la route bifurque à droite, passe par les Benanda, au bas des Oulad Ichou, à Al-Khedâdra, d'où elle tombe en face de la route de Cherîchîra, au moment où celle-ci quitte la route de Fès à El-Mâ el-bard.

De Tanger à Rabat, on suit l'une des deux routes de Tanger à El-Qçar. De cette ville, deux routes se dirigent sur Rabat : l'une est la même en territoire khlot et tlîq que la route de Fès par El-'Abbâsy; l'autre, après avoir passé le Lekkoûs au gué de l'Oued el-Djedîd, laisse la route de Fès à gauche, à l'est, et se dirige vers le sudouest pour traverser la plaine; elle franchit le ruisseau de Rfetcha, passe à l'est des Oulad Ichou, aux Oulad Djemîl, à 'Ayoûn Beçal et entre dans le R'arb. C'est également la route du Soûq el-djouma'a de Lalla Mîmoûna.

La route d'Al-Arâïch à Rabat se dirige d'abord au sud sur les Oulad Bouchetâ, les Haouaoura, les Cibara, laisse 'Aîn Tiçouat et Moulay Boû Selhâm à l'ouest et entre dans le R'arb en franchissant le gué de Machra' al-Ḥadar.

§ 5. — Les conditions de l'habitat.

Sauf la vallée de l'Oued Lekkoûs, qui s'élargit à partir d'El-Qçar et forme une assez vaste plaine en cirque pour se resserrer vers son embouchure, le territoire du Khloț et du Țlîq se compose uniquement d'une série de mamelons, formant parfois à leurs sommets des plateaux d'une assez grande étendue. Entre ces mamelons circulent, dans les parties basses qui forment autant de petites vallées, des ruisseaux dont quelques-uns sont alimentés par des sources et ne se dessèchent pas complètement pendant l'été, la plus grande partie par les eaux de pluies qui les

rendent souvent presqu'impraticables pendant l'hiver, lorsque l'année est pluvieuse, tandis qu'en été ces petits torrents sont complètement à sec.

Il résulte naturellement de cette configuration du terrain que les villages sont toujours placés sur le haut ou sur le flanc des mamelons, afin de n'être pas inondés à l'époque des pluies. Le cirque formé par la vallée de l'Oued Lekkoûs et de ses deux principaux affluents, sur la rive droite, l'Oued Mkhazen et l'Ouarour, est presque chaque année entièrement inondé, et les trois rivières, arrivées à leur confluent, n'en font plus qu'une seule. A cette masse d'eau se joignent le marais compris entre les collines du Bedour et l'Oued Lekkoûs (rive droite) et formé par 'Aîn Magoûs, à l'est d'El-Qcar, et l'Oued Tahroût qui n'est qu'un torrent desséché en été. Le grand marais qui s'étend sur la rive gauche du fleuve, du Djebel R'eny à Al-'Arâïch est alimenté par la source de Sidy Châsi', les ruisseaux d'El-Mâ el-bard, de Khfetcha, d'Ad-Daḥnoûn, les sources d'Aîn Soultan à Sidy Slama, d'Aîn Boû 'Alî, de Taqqayoult, d''Aîn al-Qouasma, les ruisseaux de Smid el-Mâ et de Sakhsokh, sans parler des nombreux khnådaq.

Comme il est facile de s'en rendre compte, le plateau sablonneux du Tlîq renferme beaucoup d'eau dans le soussol, surtout chez les Tlîq-Remel. Les Khlot, au contraire, occupent les mamelons constituant les derniers remous des montagnes d'Ahl Serîf et des Benî Gorfet, régions fertiles et bien cultivées. La basse vallée de l'Oued Lekkoûs et celle de l'Oued Mkhâzen ont leur terrain très plat, presque sans écoulement en raison de la très faible altitude des pentes. Les fonds ne sont pas uniquement sablonneux, les roches ne sont pas encore désagrégées en menus éléments : on a des vallées à fond très plat, fortement marécageuses pendant et après la saison des pluies très sensible autour d'El-Qçar, cas tout à fait analogue à ce qu'on observe dans la vallée du Seboû. En descendant

vers Al-'Araïch, les sables plus libres et déplacés par les vents atténuent les inconvénients signalés et les fonds marécageux sont limités au lit même de la rivière. Ce lit est d'ailleurs très large — plusieurs kilomètres — et c'est au milieu que serpente le cours du Lekkoûs, allant d'une berge à l'autre.

Les terres du territoire khlot et tlîq sont en général des terres légères, ce que les gens du pays appellent al-blad aç-cer'îra « le petit pays, la petite terre », comparées aux terres du R'arb, qui sont appelées les « grandes terres », al-blad al-kebîra. Ce sont des terrains pour lesquels il ne faut pas de pluies excessives, tandis que ceux du R'arb et du Haouz exigent de grandes quantités d'eau; par contre, ceux des environs de Tanger, du Fahç et de la R'arbya demandent encore moins d'eau que le Khlot et le Țlîq. Cette année par exemple, 1904-1905, qui a été peu pluvieuse, a donné une assez belle récolte dans le Khlot et le Țlîq, médiocre dans le R'arb (Sefyân et Benî Mâlek), tout à fait mauvaise plus au sud (Cherarda, Cheraga, Oulad Djemá', Benî Ḥasen), à peu près nulle dans le Ḥaouz ('Abda, Doukkala), c'est-à-dire dans les régions qui sont habituellement les meilleurs centres producteurs des céréales et qui alimentent de leurs grains le nord de l'Empire.

Les indigènes divisent les terrains en différentes catégories auxquelles ils donnent les noms suivants :

ad-dahs, الداهس ou الدهس, terre argileuse;

at-touars, التوارس, terre noire (d'origine lacustre, décomposition de végétaux sous l'eau)';

ar·rmîl, الرميل, terre sablonneuse;

al-ḥamry, الحبرى, terre rouge (sable calcaire rouge);

^{1.} Sur les terres noires, cf. Brives, Aperçu géologique et agricole sur le Maroc occidental (Bulletin du Comité de l'Afrique française, 1905, p. 94).

boû-byâd, بوبياض, terre marnière ;

En entrant en territoire khlot et tlîq, venant de Tanger par la route ouest, dite de R'ejdedh, jusqu'à l'Oued el-Mkhâzen, le terrain est touârs, mélangé de parties pierreuses; il en est de même dans toute la région ouest, jusqu'aux montagnes. La région de Sidy l-Yamany est rmîl jusqu'aux Khrâchfa. Ce dernier village, avec les Oulad Bou Hamâda et toute cette bande jusqu'au Tleta de Reiçâna, sont un terrain de même nature que celui des

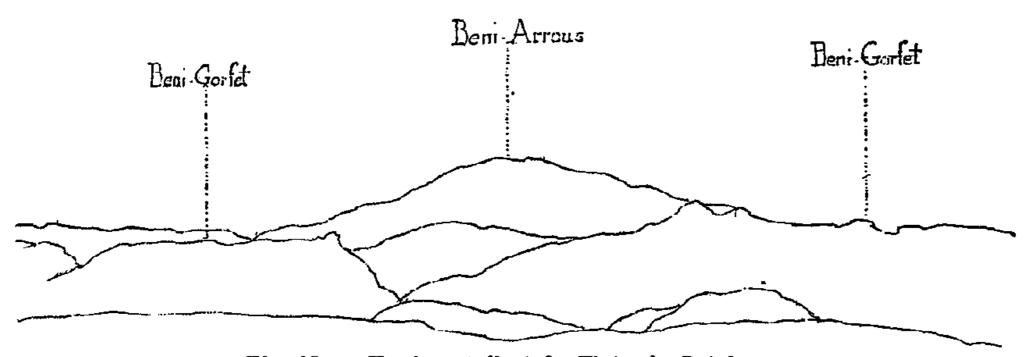


Fig. 13. — Hauteur à l'est du Tleta de Reicana.

Oulad Moûsa, touârs mélangé de parties pierreuses tandis que les sommets de certains mamelons, comme celui des Oulad Boû Hameîda, laissent émerger des blocs considérables de grès.

Du Tleta de Reîçâna aux Oulad Yaḥya, le terrain est rmîl; des Oulad Yaḥya à l'Oued Mkhâzen, c'est-à-dire dans la plaine comprise entre l'Oued el-Ḥeîmer et l'Oued el-Mkhâzen, il est entièrement dahs. Tout le reste de la région à l'ouest, jusqu'à El-Qçar et les limites orientales de la tribu est touârs. La vallée inférieure de l'Oued Mkhâzen et de l'Ouaroûr se compose de terres rmîl et de marais; mais les terres situées à l'est d'El-Qçar, rive droite du

Lekkoûs, jusqu'au gué de Meriçâ, sont dahs, ainsi que le cirque formé, sur sa rive gauche, par la vallée du Lekkoûs.

Le Djebel R'emy est bou-byâd et touârs. Les terres touârs s'étendent ensuite sur une grande surface, à l'ouest de la route de Fès jusqu'à la route de Soûq el-djouma'a de Lalla Mîmoûna, où se trouvent le koudya de Moulay Isma'îl, emplacement présumé du camp de ce sultan avant son entrée à El-Qçar, les « Sept collines des Portes », assaba'a kda del-bibân, égrenées depuis 'Ayoûn Beçal jusqu'aux Ma'âdda, et la plaine située au sud jusqu'à Al-Haredyîn (R'arb), mais la partie nord de ce territoire est fréquemment parsemée de terres maḥacḥaç.

Le Djebel Drîça est également formé de maḥaçḥaç et de touârs. De Sidy 'Allâl Al-'Asry à Chegor (Ṭlîq), la région appelée Krâm, con control con la part touârs. Le plateau bordé à l'est par Krâm, au nord par Al-'Arâïch et au sud par Moulay Boû Selhâm est tout entier rmîl. De Sidy Slâma près d'El-Qçar jusqu'aux Oulad Rafâ'a, terres maḥaçḥaç, et de là à Al-'Arâïch, rmîl.

La rive gauche de l'Oued Lekkoûs, de Sidy Slâma à l'adîr des mules du Sultan, est touârs, mais l'adîr même est dahs jusqu'à Sidy Gueddâr, touars et marécages depuis ce marabout jusqu'au pont de briques qui termine le grand 'adîr du côté d'Al-'Arâïch. Enfin, tous les mamelons qui limitent au sud la vallée du Lekkoûs sont maḥaçḥaç et rmtl.

Si la végétation du territoire khlot et țlîq n'est pas extrêmement variée, les vallées sont assez fertiles et l'eau y est suffisamment abondante pour qu'on trouve, sur tous les points, des jardins et des vergers, quelquefois des bois d'une certaine importance, pour la plupart exploités.

En venant de Tanger, on trouve des bois d'oliviers à Sidy l-Yamany (emplacement d'Ad Novas), des jardins de figuiers aux Oulad 'Attya, d'orangers aux Neqaqcha et des

oliviers à Lalla Al-Djilâlya (ruines de Taberuæ). Les Oulad Moûsa ont plusieurs jardins de figuiers, abricotiers, pruniers, grenadiers et vignes, sur le versant est; les Oulad Zeîtoûn n'ont que des oliviers et des figuiers. Les Oulad al-Meçbaḥ, en revanche, ont, à la limite extrême occidentale de la tribu, du côté du Sâḥel, près de Boû Sâfy, de très beaux jardins de figuiers, de vignes, de pruniers, d'abricotiers, de grenadiers et même quelques orangers. Depuis les Oulad al-Meçbâḥ, en allant vers l'est, jusqu'à Sidy 'Abdallah ben Ḥamed, tout le plateau est couvert de taillis de chênes; cette forêt, qui appartient au Makhzen, est bornée au nord par le Soûq Tleta de Reîçâna, au sud par la vallée de l'Oued el-Mkhazen.

Près du pont de l'Oued el-Mkhâzen, sur la rive gauche de cette rivière, on trouve, au douar d'Al-Âdeb, des jardins de figuiers, de grenadiers, de cognassiers, de pruniers et d'abricotiers; plus à l'est, au pied de la tribu d'Ahl Serîf, les jardins de Madda et de Sidy Sa'îd sont couverts de figuiers et de vignes. Toute la vallée de l'Oued el-Mkhâzen, depuis son entrée en territoire khlot jusqu'à Al-Ameîr, n'est qu'une suite de jardins longeant le cours de la rivière et où se pressent à profusion figuiers, grenadiers, cognassiers, vignes, pruniers et abricotiers. Les Oulad Boû Djenoûn, entre l'Oued Mkhâzen et l'Ouaroûr, ont des jardins de figuiers, de grenadiers et de vignes.

Dans la vallée de l'Ouaroûr, on trouve des jardins de figuiers aux Oulad Al-Ḥarty et dans un village du Bedoûr; El-Mouara de Skouma ('azîb des chorfa de Tanger) sur l'Oued Mkhâzen, non loin de son confluent avec le Lekkoûs, a des figuiers et des grenadiers. Les figuiers existent en grand nombre sur la rive droite du moyen Lekkoûs, au douar de Chfeîra, rive droite, à l'ouest et à 2 heures 1/2 d'El-Qçar, à l'est, aux Oulad R'azân; plus à l'est encore, au gué d'El-Merîça au bas du mamelon de Sidy Zeglou d'où sort une source (Oulad Ouchih).

La ville d'El-Qçar est entourée d'une ceinture de jardins où on rencontre des oliviers, des figuiers, des grenadiers, des orangers, des citronniers, des cognassiers, des pruniers, des pommiers, des poiriers, des abricotiers, des pêchers et des vignes. Toute la vallée du Lekkoûs, depuis son entrée en territoire khlot et tlîq jusqu'à El-Qçar, est bordée, presque sans interruption, de jardins de figuiers et de grenadiers ombrageant le cours de l'oued; on trouve surtout des figuiers à 'Aîn Magoùz et à Mecîla, des grenadiers à Ar-Rouîba. D'El-Qçar à Al-'Arâïch, les rives du

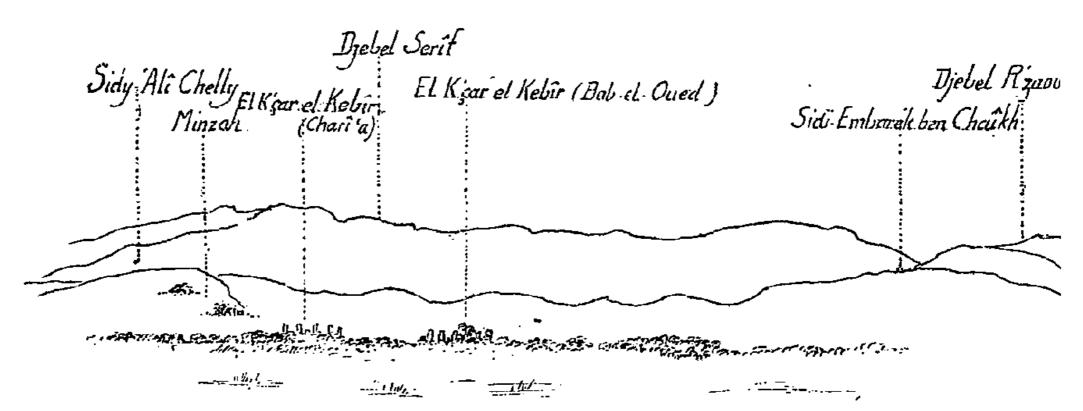


Fig. 14. - Plaine du Khlot central vue de Benanda.

fleuve ne sont pas moins florissantes qu'à l'époque d'Aboulféda': les jardins et bois d'oliviers s'étendent, sur la rive droite, aux Oulad Ouchih, au douar du Chfeîra et à Sidy Embarek ben 'Amrân. Sur la rive gauche, Sidy Gueddâr est entouré de figuiers; les jardins de Boû Charen, بو شرى, entre l'extrémité ouest de l''adîr et le Lekkoûs, renferment des figuiers, des vignes et des orangers; les peupliers de Sidy Oueddâr relient Boû Charen aux jardins d'Al-'Arâïch.

Sur la route d'El-Qçar à Fès, on rencontre, à l'est de la route, les beaux jardins d'orangers d'El-Mâ el-bard, qui

^{1.} Cf. Aboulféda, Géographie, texte arabe, éd. Reinaud et de Slane, p. 133.

appartiennent en partie à des chorfa d'Ouezzan et aux habitants des villages de Keraza, 'Arbaoua et Chetaouna. Dans le cirque de la plaine du Lekkous, rive gauche, au pied du douar de Sreîma se trouvent deux jardins d'oran-rangers et un de vigne.

Le versant ouest des collines qui limitent le Khlot et le Tliq, du côté des Djebala, est également couvert de jardins et d'oliviers. Au Djebel Drîça, on trouve les jardins des Oulad Djemîl, orangers, grenadiers et figuiers. Entre Drîça et Al-Ma'adda, les jardins des Ayaîda ont des orangers et des figuiers, ceux des Oulad 'Abd el-Djelîl n'ont que des orangers. A 'Ayoûn Beçal, sur la route du Djouma'a de Lalla Mîmoûna, ainsi qu'autour de Sidy 'Allâl Al-'Asry, on rencontre des figuiers et des orangers. La partie sud du territoire țlîq est aussi remarquable pour ses orangers: on en trouve à Krâm, près des Oulad 'Amar, avec quelques vignes, aux Oulad 'Amar (à 'Aîn Mançoûr), à Chougran, avec des vignes et des figuiers. Aux Oulad Bessâm, à l'est de la forêt du même nom (r'âba Oulad Bessâm), qui s'étend depuis le douar jusqu'à une heure environ au nord-est d''Aîn Tisouat, près de Moulay Boû Selhâm, on trouve de beaux jardins de figuiers et de vignes. A Gla, enfin, près de l'étang et de la maison du chérîf El-Meçbâhy s'étendent de magnifiques vergers d'orangers, de figuiers et de vignes, arrosés par des sources qui s'écoulent dans la merdja. Ces vergers se prolongent, avec des grenadiers, jusqu'à Al-Haouaoura, au nord-est de Gla.

La forêt de chênes-lièges dite d'Al-'Arâïch, s'étend depuis cette ville jusqu'aux Oulad Ḥamou, à deux heures environ au sud-est d'Al-'Arâïch et jusqu'aux Oulad Boû Cheta au sud. Elle se compose de grands chênes dont le liège n'est pas exploité. Le Makhzen, qui est propriétaire de la forêt, utilise ces arbres pour la construction des barcasses d'Al-'Arâïch et des lourds chariots employés, à certaines époques, au transport à Fès, pour le compte du Sultan, de colis trop lourds pour être portés à dos de chameaux.

Une autre forêt de taillis de chênes, appelée R'âbat al-Khalifa, s'étend des Oulad Sa'îd au nord aux Oulad Boû R'ânem au sud et aux Brakta à l'ouest, englobant les Oulad Râfa' en son milieu. La route d'hiver d'El-Qçar à Al-'Arâïch traverse cette forêt de l'est à l'ouest; elle y entre, en venant d'El-Qçar, près des Oulad Sa'îd, et en sort près de Smid el-Mâ, sur le haut du plateau.

La très grande majorité des terres du Khlot et du Țlîq sont des terres de labour; cependant, en dehors des parties sablonneuses et pierreuses, qui ne sont pas cultivables, les parties basses, proches des marais, ne sont utilisables que comme pâturages, spécialement pour le gros bétail et pour les chevaux et juments. Ces pâturages marécageux sont mauvais pour les moutons; on peut citer comme tels, en venant du nord, la partie basse de la vallée de l'Oued el-Mkhâzen et tout le centre du cirque formé par la plaine du Lekkoûs, rive gauche, la rive gauche du fleuve jusqu'à Al-'Arâïch, le grand 'adîr du Sultan, plaine de pâturages également.

Au contraire, les régions sablonneuses ou pierreuses du Țliq, sur la rive gauche du Lekkoûs, Driça, Al-Ma'adda, Chegor, Al-Haouaoura, 'Ayoûn Beçal, Oulad Boû Cheta, sont surtout bonnes pour les moutons; Smid el-Mâ et Glâ entretiennent du gros bétail.

Le volume d'eau considérable qui s'accumule dans les marais de la vallée du Lekkoûs n'a jamais été utilisé pour l'irrigation des jardins ni des prairies; aucune installation hydraulique n'a jamais été pratiquée par les riverains. Les jardins qui bénéficient d'eaux courantes sont arrosés grâce à de petits canaux (sâqya) creusés à fleur de terre, ouverts et fermés à coup de bêche, selon la direction qu'on veut donner à l'eau. Les jardins qui n'ont pas d'eaux courantes

se contentent des infiltrations des rivières voisines et des eaux de pluie. Les figuiers ne sont jamais arrosés artificiellement.

Le climat du Țlîq est très doux, en raison du voisinage de la mer. Le plateau sablonneux que nous avons décrit est cependant balayé l'hiver par les vents de mer, mais la température est supportable en toute saison. Les pluies y sont abondantes, 65 à 70 centimètres annuellement, en moyenne; utiles à l'agriculture et surtout aux pâturages, elles ne rendent pas le sol boueux, parce qu'elles sont absorbées par les sables et donnent naissance à une nappe souterraine d'où s'échappent des ruisseaux limpides à cours très régulier. En été, la température est rafraîchie par les brises de l'Océan.

En arrivant vers El-Qçar, ces brises sont gênées par les premières collines; l'air circule peu dans les étroites vallées des affluents du Lekkoûs: la température est très forte en été. En hiver, les pluies torrentielles font déborder les cours d'eau et forment des marais insalubres: le paludisme est fréquent dans la plaine d'alluvion du Lekkoûs. Il en est de même dans le Khlot, mais lorsqu'on s'élève sur les hauteurs, les brises d'Océan arrivent encore et le climat est des plus supportables.

H

HISTOIRE

§ 1. — Les Origines.

La vallée du Lekkoûs a été un centre de civilisation avancée, dès une époque reculée. Les plaines d'alluvion qui bordent le cours sinueux du fleuve attirèrent en effet l'attention des navigateurs et des colons de Carthage et de Rome. Dès le vi^o siècle avant l'ère chrétienne, Hécatée de Milet mentionne un fleuve Lizas, identique sans doute à notre Lekkoûs. Mais les premiers renseignements précis sur cette région nous sont donnés par le périple de Scylax (iv^o siècle) qui décrit le fleuve Lixus, la ville phénicienne du même nom et une ville lybienne située en face².

Le Lixus est encore mentionné par Eratosthène dans sa Géographie (mº siècle)³, par Polybe (mº siècle) cité par Pline⁴, par Artémidore d'Ephèse dans sa Géographie consultée par Strabon⁵, par Alexandre Polyhistor dans ses Libyca (nº siècle avant J.-C.)⁶. Strabon résume et critique

^{1.} Cf. C. Müller, Fragmenta historicorum graecorum, I, p. 24; Besnier, Géographie ancienne du Maroc (Archives marocaines, I, p. 303).

^{2.} Cf. C. Müller, Geographi graeci minores, I, p. 90-95; Besnier, op. cit., p. 306, 335.

^{3.} Cf. Strabon, XVII, p. 825 et 829.

^{4.} Cf. Pline, Histoire naturelle, V, 9 et 10.

^{5.} Cf. Strabon, XVII, p. 825 et 829.

^{6.} Cf. Müller, Fragmenta..., III, p. 238.

ces auteurs (1er siècle après J.-C.); peu de temps après, Pomponius Mela, Pline l'Ancien et Ptolémée donnent des notices, d'ailleurs très courtes, sur ce fleuve. La Cosmographie de Julius Honorius (v° siècle) l'appelle le fleuve Hesperides ; enfin le géographe anonyme de Ravenne (1x° siècle) l'appelle Turbulenta ou Davina .

L'ancien Aisos de Scylax et de Polyhistor, le Lizus de Mela et de Pline, le Ais de Ptolémée, la Lisse de Marmol, est devenu le Louqqos des Arabes, Mais ce nom est diversement orthographié; à la transcription exacte du grec Louqqos, is se sont substituées les lectures erronées le lectures erronées diversement, l'aceu, l'aceu le le léeu, l'aceu, nom vulgaire sous lequel les indigènes connaissent aujourd'hui l'ancien fleuve Lixus.

Les Phéniciens ne paraissent pas avoir pénétré très avant dans la vallée du Lekkoûs dont ils occupaient l'estuaire. Cette région était parcourue en effet par de farouches peuplades de race berbère, telles que les Mazices et les Autolotes. La domination romaine ne put s'établir en Maurétanie Tingitane que grâce à une ligne de postes frontières chargés de défendre les colonies militaires romaines contre les incursions de ces hordes pillardes. Quatre de ces postes nous sont connus dans la région

- 1. Cf. Riese, Geographi latini minores, p. 53 et 55.
- 2. Tous ces auteurs sont cités et comparés dans Besnier, op. cit., p. 315 et seq.: 335-336. Cf. aussi Ch. Tissot, Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitune, p. 203 et seq.; Vivien de Saint-Martin, Le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité, p. 351-353.
- 3. Nous avons adopté l'orthographe كوس, Lekkoûs, parce qu'elle est plus généralement usitée chez les lettrés et devenue presque officielle.
- 4. Un auteur espagnol cité par De Cuevas dans son intéressant Estudio general del bajulets de Larache prétend que Khlo! (Jolote en espagnol, Holote dans Marmol et Leo Africanus) n'est qu'une altération de Autolote, ces noms désignant la même peuplade; il serait oiseux de discuter une pareille assertion, que De Cuevas rejette d'ailleurs.

peuplée actuellement par les Khlot et les Țlîq: Oppidum Novum, Tabernæ, Ad Novas et Frigidæ.

Nous avons déjà parlé d'*Oppidum Novum* dans une précédente étude ¹.

La station romaine de *Tabernæ* a été identifiée par Ch. Tissot' avec les ruines qui couvrent actuellement l'extrémité septentrionale du plateau de Lalla Al-Djilâlya, à mi-chemin entre Acîlâ et Al-'Arâïch. L'enceinte de la



Fig. 15. — Ruines de Tabernæ, Porte (côté sud).

ville antique, d'après lui, présente un développement de 975 mètres; à l'angle nord-est, sur un monticule, s'élevait le castrum, séparé de la ville par une forte muraille, et dont l'enceinte, encore visible, présente un développement de 369 mètres. Ce castrum renferme un édifice construit en grosses pierres de taille, entouré d'une double

^{1.} El-Qçar el-Kebir (Archives marocaines, II, 2, p. 18).

^{2.} Cf. Tissot, Recherches, p. 264-300; Itinéraire de Tanger à Rabat (loc. cit.).

enceinte et divisé à l'intérieur en un certain nombre de salles. Tissot y a pratiqué une fouille qui lui a permis d'atteindre le pavimentum à 2^m,18 au-dessous du sol actuel. En dehors de l'enceinte de Tabernæ, le plateau est couvert de ruines qui prouvent que les faubourgs de la ville romaine occupaient une superficie au moins égale. Depuis 1874, époque à laquelle Ch. Tissot visita les ruines de Tabernæ, l'aspect du plateau de Lalla Al-Djilâ-

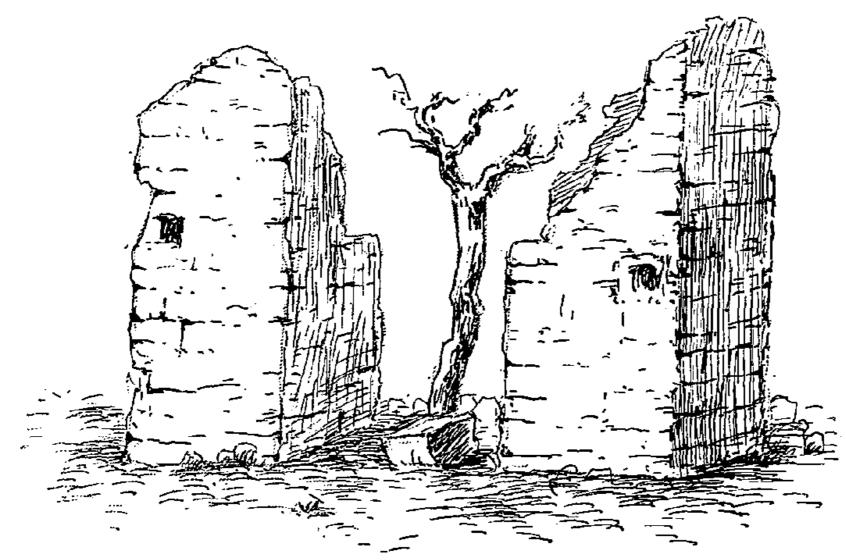


Fig. 16. — Ruines de Tabernæ. Porte (côté nord).

lya n'a pas changé. L'épais fourré d'oliviers sauvages qui recouvrait complètement les ruines n'a fait que croître, rendant impossible toute tentative de photographie des murailles. Les habitants racontent qu'il y a un certain nombre d'années un chrétien, venu avec des soldats du Sultan, jeta par terre un édifice assez important qui s'élevait au milieu des ruines. Il s'agit certainement du passage de Tissot, qui fouilla le castrum. La base de cet édifice, en pierres de taille, existe encore; elle s'élève à 0^m,70 au-dessus du sol et ne comprend qu'une rangée de pierres de 0^m,80 de long sur 0^m,70 d'épaisseur. On remarque en-

core des traces de fouilles. Aucune inscription n'a été trouvée jusqu'ici à Tabernæ.

C'est par une simple déduction que Tissot a cherché l'emplacement de la station romaine d'Ad Novas sur le plateau de Sidy l-Yamany. Ad Novas, Nobensis ou Novensis episcopus sur les listes épiscopales, est placé par les Itinéraires à 12 milles d'Ad Mercurios, identifié avec Dehar Djedid à 18 milles de Tingis. Mannert avait placé précédemment cette station à Houmar, trop près du littoral. Tissot n'a pas retrouvé de vestiges romains à Sidy l-Ya-

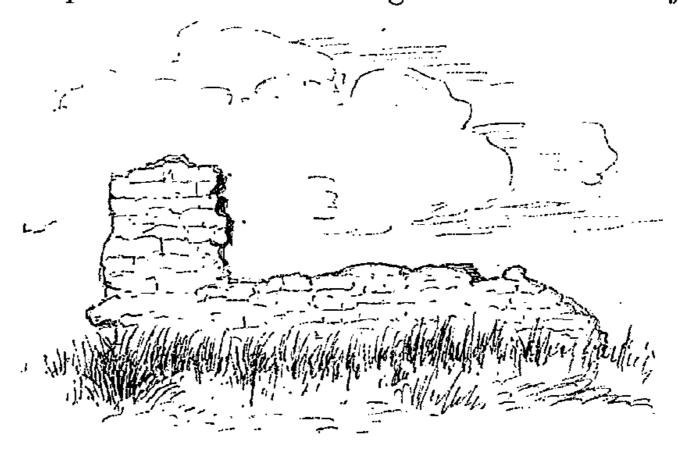


Fig. 17. — Ruines de murs à Tabernæ.

many, mais seulement des ruines berbères : celles-ci mêmes sont disparues aujourd'hui.

L'identification de Frigidæ avec Soueîr, un peu à l'ouest de la Merja de Gla, est plus certaine. Les ruines de Soueîr sont d'ailleurs les seules qui, situées entre Lixus et Banasa, répondent à la situation de Frigidæ sur l'Itinéraire d'Antonin. « Les sources d'eau vive près desquelles elles se trouvent, dit Tissot, peuvent expliquer le nom qu'avait reçu la station antique. » Ce nom est actuellement très répandu dans la région, puisque nous trouvons actuellement l'Oued al-Mâ al-bard « de l'eau froide » et l'Oued Frechkaoua (fresca agua). Les ruines de Soueîr sont peu importantes et révèlent l'existence d'un

port militaire plutôt que d'une cité. Un rectangle en pierres de moyen appareil, mesurant 120 pas du nord au sud sur 96 de l'est à l'ouest, dont il ne reste plus qu'un pan de mur de 6 ou 7 mètres de long sur 1^m,50 de haut, quelques débris romains entourant une source appelée 'Aîn al-Ḥammām, à une centaine de pas au sud, et figurant, au dire des habitants, les restes d'un ancien aqueduc, tels sont les vestiges qui signalent encore l'emplacement de la station de Frigidæ.

Un peu plus au sud, sur l'Océan, à l'embouchure de la Merja az-Zarga, célèbre par le marabout de Moulay Boû Selham qui se dresse sur la rive nord, on trouve quelques ruines en gros appareil, semblables à l'enceinte méridio-

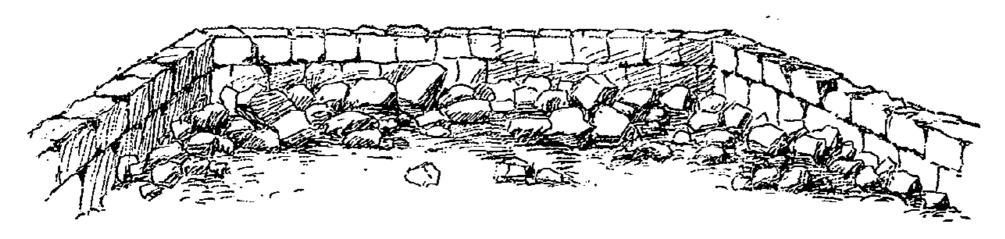


Fig. 19. — Intérieur du castrum.

nale de Lixus et que les habitants désignent du nom générique de Soueîr ou Souyar (petit mur) qu'ils appliquent à tous les édifices ruinés d'époque ancienne. C'est là que les auteurs s'accordent, après C. Müller, à situer Mulelacha, port phénicien indiqué par Polybe sur un promontoire entre le Lixus et le Subur (Sebou). Les sables de la lagune ont enfoui les derniers vestiges de la ville et les blocs de l'ancien port ne tarderont pas à disparaître.

Le territoire que nous venons de décrire était traversé par deux voies romaines mentionnées dans l'*Itinéraire* d'Antonin¹. Mais, comme Tissot l'a démontré, les voies de

1. Cf. Instructions du Comité des travaux historiques; Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique, p. 237-241; Tissot, loc. cit. et Besnier, op. cit.. p. 358 et seq.

la Tingitane n'ont jamais existé à l'état de viæ stratæ; elles n'étaient, comme les pistes de caravanes qui sillonnent actuellement le Maroc, « que de simples pistes, tracées au printemps par les caravanes, effacées à l'automne par les pluies torrentielles qui précèdent l'hiver ...»

La première route, de Tingis à Ad Mercurios au sud de Sla, entrait dans la province que nous étudions à *Tabernæ* (Lalla al-Djilâlya), venant de Zilis (Acîla); elle se dirigeait ensuite sur *Lixus* (territoire du Sâḥel) en passant à Al-

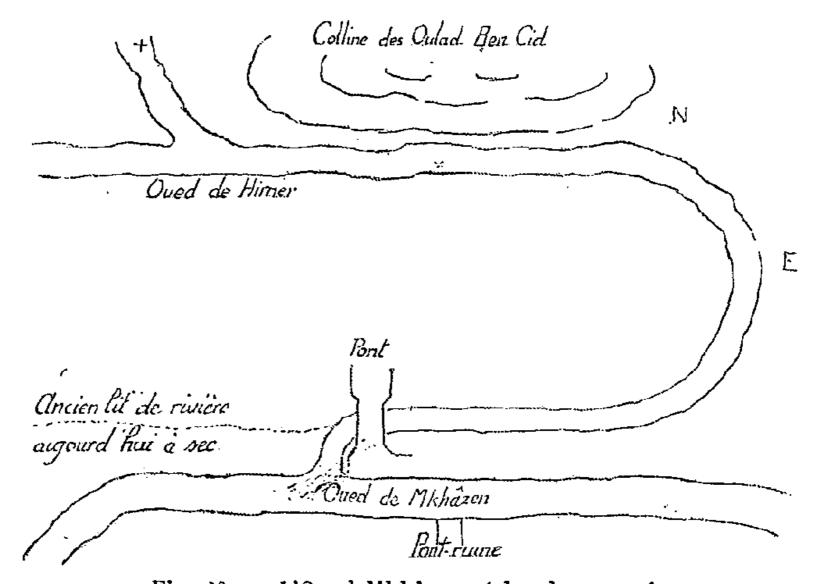


Fig. 20. — L'Oued Mkhazen et les deux ponts.

Khemîs (Sâḥel). La distance de Tabernæ à Lixus était de 16 milles. De Lixus, la route traversait le Lekkoûs et gagnait en droite ligne Frigidæ (Soueîr) à 16 milles de distance (17 1/2 en réalité), puis, inclinant au sud-est, rejoignait Banasa (Sidy 'Alî Boû Djenoûn) au bord du Seboû, territoire du R'arb.

La deuxième route, de Tingis à Tocolosida, au sud du Zerhoûn, se détachait de la première à Ad Mercuri près de

^{1.} Tissot, Recherches, p. 128.

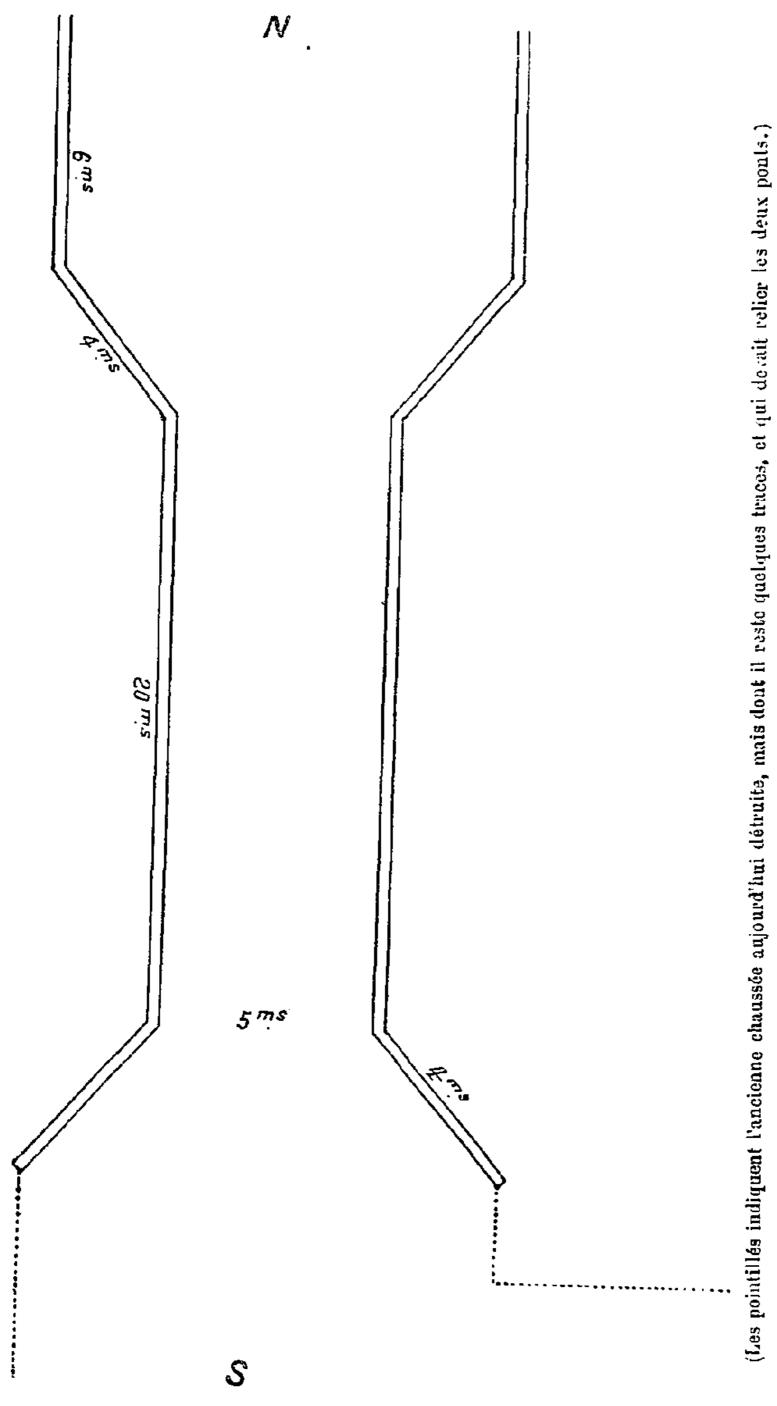


Fig. 21. — Plan du pont encore existant sur l'Oued el-Hîmer. Echelle 1/2 centimètre par mètre.

Tingis, gagnait Ad Novas (Sidy l-Yamany), à 12 milles d'Ad Mercuri, Oppidum novum (El-Qçar el-Kebîr) à 32 milles, Tremulæ (Baçra) à 12 milles, puis Vopiscianæ, Gilda, Aquæ Dacicæ et Volubilis. Mais l'emplacement de Tremulæ est déjà sur le territoire du R'arb.

Aucun vestige de constructions romaines, autres que les ruines que nous venons de décrire, aucune borne milliaire ne jalonne ces routes; mais sur le trajet de la seconde, entre El-Qçar et Sidy l-Yamany se trouvent les

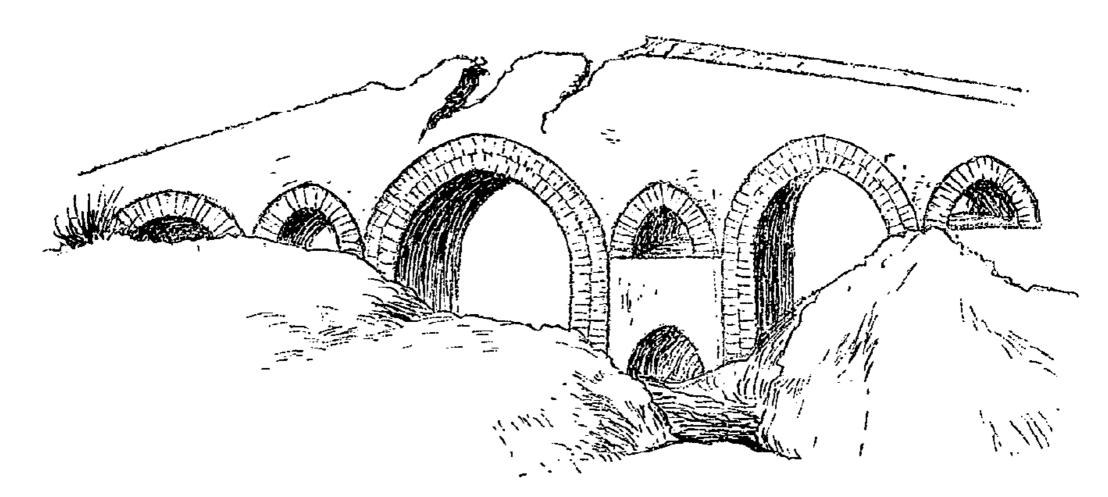


Fig. 22. — Pont sur l'Oued el-Himer (côté ouest).

ruines de deux ponts, qui n'ont pas été décrites par Tissot, mais qui paraissent bien remonter à l'époque romaine.

Ce sont les ponts de l'Oued Mkhâzen détruits, vraisemblablement, lors de la célèbre bataille des trois rois. L'un de ces deux ponts, jeté sur l'Oued el-Ḥimer, près de son confluent avec le Mkhâzen, est encore debout; l'autre, à la même hauteur sur l'Oued Mkhâzen, est presque entièrement détruit. Le premier, encore praticable, est bâti en pierres et briques; les voûtes des arches sont en briques; la construction est excellente, d'un ciment très dur et encore en bon état. Les arches, qui devaient être au nombre de trois grandes et quatre petites, d'inégales dimensions, sont en partie enterrées: les deux dernières au nord sont même à peine visibles. En été il ne passe qu'un filet d'eau insignifiant sous la voûte sud; en hiver, l'eau de l'Oued Mkhâzen monte et refoule celle de l'Oued el-Hîmer. Un cours d'eau plus important, peut-être le bras principal de l'Oued Mkhâzen, devait jadis venir de l'est et passer sous ce pont. La pente du pont est très faible; les parapets ont 0^m,55 d'épaisseur.

Le deuxième pont, sur la rive gauche de l'Oued Mkhâ-

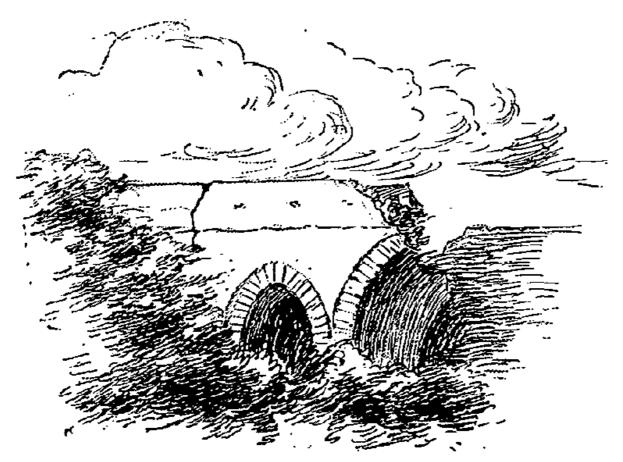


Fig. 23. - Ruines du pont de l'Oued el-Mkhâzen.

zen, est aujourd'hui à peu près détruit : des blocs provenant de la chute de l'arche centrale sont encore visibles dans la rivière, mais la rive droite ne porte plus aucune trace de construction. La culée du pont est praticable jusqu'à la rupture de la voûte; le parapet a 0^m,40 d'épaisseur; la largeur de la chaussée est de 2^m,85. Ce pont devait avoir, comme le premier, trois grandes arches et quatre petites.

Il semble que les deux ponts aient été réunis par une chaussée dont les vestiges sont encore visibles. Le système des deux rivières s'est évidemment modifié avec le temps. Le pont encore existant paraît plus important que celui de l'Oued Mkhâzen, aujourd'hui détruit, puisqu'il ne mesure pas moins de 5 mètres de large. Le lit de l'Oued el-Ḥîmer était donc plus important que celui de l'Oued Mkhâzen lors de la construction de ces deux ponts, qui sont certainement de la même époque.

§ 2. — La période musulmane.

Les auteurs arabes ne nous donnent aucune indication précise sur les tribus berbères qui habitaient la vallée du Lekkoûs lors des premières invasions musulmanes. L'histoire nous montre 'Oqba ben Nâfi' se rendant de Tanger à Oualîly à la recherche d'une ville à conquérir. Il traversa la région du Khloṭ et du R'arb sans rencontrer une cité: il semble cependant qu'Oppidum Novum devait exister encore. A Oualîly, près du mont Zerhoûn, il rencontra les Berbères Aoureba, dont cette ville était en quelque sorte la capitale et qui occupaient vraisemblablement le sud du Seboû, jusqu'au Tâmesna habité par les Berr'ouata.

D'après Ibn Khaldoûn les Bení Ḥasan, « peuplade ghomarienne », étaient établis sur les bords de l'Océan depuis Acîla jusqu'à Anfa (auj. Casablanca). La vallée du Lekkoûs est évidemment comprise dans ce territoire. Le même auteur dit qu'El-Qçar faisait partie du royaume des Ghomâra, royaume dont la largeur était de cinq journées de marche, depuis la mer jusqu'aux plaines de Qçar Ketâma et de l'Oued Ouerer'a. Les Medjekeça, branche des Ghomâra, occupaient l'extrême limite occidentale de ce territoire : les Benî Ḥasan étaient sans doute des Medjekeça.

L'arrivée d'Idrîs le Grand au Maghreb ne paraît pas avoir modifié le peuplement du nord-marocain. La tribu qui avait été la première à accueillir Idrîs, celle des Aoureba, vivait autour de Oualîly; les provinces de Tanger, d'El-Qçar et du R'arb furent traversées plusieurs fois par Idris et par son fils sans que ceux-ci aient laissé des traces de leurs passages. Lors du partage des états d'Idrîs II entre les frères de Mouhammad, la région du Lekkoûs échut à Al-Qâsem, dont le royaume englobait Tanger et Baçra, et qui en fut bientôt dépossédé par son frère 'Omar. Par la suite, les descendants d'Al-Qâsem ayant recouvré le pouvoir au nord-marocain, la vallée du Lekkoûs fut comprise dans le royaume de Ḥadjar an-Nasr, place forte qui s'élevait non loin de là, sur un sommet des Beni Gorfeți. En proie aux convoitises des Fâțimides dont la puissance commençait à s'établir en Ifrîqya, et des 'Omeyyades d'Espagne, cette région fut ravagée tour à tour par Djauhar, général d'Al-Mo'izz, par Bologguîn ben Zîry le fâțimide, qui détruisit Baçra vers 980 de notre ère, et par R'âleb, général du khalife de Cordoue, Al-Ḥâkem : celui-ci mit fin à la puissance idriside au Maghreb.

Ce fut sans doute vers cette époque que quelques fractions de la puissante tribu berbère de Ketâma arrivèrent de l'Orient pour se fixer dans la vallée du Lekkoûs. Cette tribu, dont l'habitat primitif avait été Constantine et l'Aurès, s'était groupée autour du Mahdî des Fâţimides pour l'aider à conquérir l'Ifrîqya et l'Égypte. Il n'est pas douteux qu'on doive attribuer à ce mouvement d'expansion l'arrivée des Ketâma au Maghreb. Peut-être accompagnèrent-ils Djauhar ou Bologguîn dans leur lutte contre les Idrîsides. Le premier auteur qui parle d'eux est El-Bekrî (mort en 1094 J.-C.); il les signale dans la vallée du Lekkoûs avec leur centre commercial, Soûq Ketâma ou Qçar Ketâma (auj. El-Qçar el-Kebîr)². En 1154, Edrîsi cite les Ketâma et les Danhâdja comme deux tribus habi-

^{1.} Sur cette place et son histoire, cf. Archives marocaines, II, p. 6 et seq.

^{2.} Cf. El-Bekri, Description de l'Afrique septentrionale, trad. De Slane (Journal asiatique, 1859, I, p. 322).

tant les vallées des deux affluents du Lekkoûs¹; enfin lbn Khaldoùn donne les Danhâdja, fixés autour d'El-Qçar, comme une ramification des Ketâma, mais il décrit déjà ceux-ci comme les derniers vestiges d'un peuple hérétique et sauvage. Si les Ketâma occupaient au ve siècle de l'hégire toute la vallée du Lekkoûs, il est permis de croire qu'ils n'y vinrent pas en bloc, mais par suite d'infiltrations lentes et successives, et que chacun des stades de cette invasion fut signalé par la fondation d'un nouveau centre, Qçar Ketâma, Qçar Danhâdja², Raqqâda (auj. au Sâḥel), souvenir sans doute de la Raqqâda d'Ifrîqya, boulevard de la puissance fâțimide.

El-Bekrî nous donne des détails précis sur la géographie de la vallée du Lekkoûs au xiº siècle de notre ère. Il appelle ce fleuve Loukkos, ,, mais dans son cours supérieur seulement, depuis Aftès, ville disparue aujourd'hui, jusqu'à Soûq Ketâma (El-Qçar el-Kebîr); arrivé là, le fleuve changeait de nom et prenait celui de Waw-Lokkos, , jusqu'à Tchemmîch (Tochoummes), ville « entourée d'une muraille de pierre et renfermant une nombreuse population » qui était l'ancienne Lixus; à cet endroit, le fleuve prenait le nom de Safdad, , et s'élargissait considérablement jusqu'à la mer.

La vallée du Lekkoûs était traversée par deux routes principales: 1º celle de Tanger à Fès par la Qal'at Ibn Kharroûb, à une journée de Tanger, Dimmat-Achira, habité par des Çanhâdja, Soûq Ketâma (El-Qçar), Qaçr Danhâdja « sur une colline et dominant une grande ri-

^{1.} Cf. Edrîsi, Description de l'Afrique et de l'Espagne, trad. Dozy et de Goeje, p. 89.

^{2.} Les Danhâdja étaient une fraction des Ketâma; certains auteurs prétendent que les Danhâdja habitaient Qçar Ketâma, d'autres disent que Qçar Danhâdja et Qçar Ketâma étaient deux centres dissérents.

^{3.} Le traducteur d'El-Bekri rapproche ce nom de l'Aulucos de la Notitia dignitatum. Cf. l'intéressante note du tirage à part, p. 250.

vière », le Djebel Çarçar, habité par des Ketâma et des 'Assâda, et Baçra; 2º celle de Ceuta à Fès par Ḥadjar an-Nasr, Aftès « ville appartenant à Guennoûn ben Ibrahîm et habitée par des Ketâma », Zahadjouka « appartenant aux Zerhoûna », peut-être aux Rehoûna, et d'où Ibrahîm ben Mouḥammad, prince idrîside, partit avec ses fils pour s'emparer de la province de Tanger jusqu'à Ceuta, Medina Iou-Iddjadjin chez les Benî Messâra, 'Assâda et l'Oued Ouerer'a.

Après El-Bekrî, Idrîsy² nous apprend que le sleuve Lek-koûs s'appelait Safardad³ à son passage à Tchemmîch; Al-Ya'qoûby⁴ désigne déjà sa vallée sous le nom de Habaṭ, nom qui s'est perpétué jusqu'à nos jours; Aboulféda⁵ décrit la rivière de Qçar 'Abd el-Kerîm comme circulant au milieu de jardins et de vignes, et sillonnée de bateaux qui remontaient jusqu'à la ville des Ketâma.

La vallée du Lekkoûs et la région située au nord, jusqu'au Détroit, reçurent seulement à cette époque le nom

- 1. Sans doute une des deux Zhadjouka que nous décrirons plus loin (ch. III, § 6).
- 2. Description de l'Afrique et de l'Espagne, trad. Dozy et de Goeje, p. 202 et seq.
- 3. Sur ce nom, Renou dit ceci : « Le nom de la rivière, écrit d'une manière douteuse, paraît n'être autre chose que Acif-Reddâd, nom berbère qu'on rencontre plusieurs fois dans les contrées où domine ce peuple. » Description géographique de l'empire du Maroc, p. 314.
- 4. « Regionem Habat العابط المواضع provinciam Maroccânam percurrit fluvius, de cujus عنه والله المواضع agit El-Bekri, p. 112. Pars enim ipsius ab origine ad urbem Tassummas vocatur Luccus اولكس المواضع, sed ab hac urbi inde fluvius appellatur Safdad بواولكس اله المواضع المواطع المعدد المعدد المعدد المواطع المعدد المعدد المعدد وإلا المعدد المعدد وإلا المعدد وإلا المعدد المعدد وإلا المعدد المعدد المعدد المعدد والمعدد المعدد ال

de Habaț, Habţ ou Hibţ, c'est-à-dire « pente, descente », parce qu'elles prolongeaient les contreforts du massif des Djebala jusqu'à la mer, ou bien parce qu'elles étaient traversées par la grande route d'El-Qçar el-Kebîr à El-Qçar eç-Cer'îr, sur le détroit, route parcourue par les Moudjâhidîn qui s'embarquaient dans ce dernier port, à destination de l'Andalousie. La dynastie almohade y laissa des souvenirs: Ya'qoûb Al-Mançour reconstruisit El-Qçar et la garnit d'une enceinte circulaire, ainsi que nous l'avons exposé dans une étude précédente . Mais le règne de ce prince fut encore signalé par un événement d'une importance capitale dans l'histoire du Maroc septentrional: l'introduction des premières tribus arabes, les Ryâḥ dans la vallée du Lekkoûs².

La tribu des Ryâh était la plus puissante de toutes les branches issues de Hilâl qui entrèrent en Ifrîqya au ve siècle de l'hégire. Sous les premiers Almohades, ils obéissaient tous à un chef nommé Mas'oûd ben Soultan. Le khalife Al-Mançoûr, ayant décidé de transporter les Ryâh au Maghreb, laissa plusieurs fractions de cette tribu en Ifrîqya, sous le commandement d'un frère de Mas'oûd, et établit le reste, avec Mas'oûd, dans la province de Habat, entre El-Qçar et le pays d'Azr'ar, c'est-à-dire le R'arb. Ils occupèrent, d'après Ibn Khaldoûn, « la vaste plaine qui se prolonge de là jusqu'à la mer verte (l'Atlantique) » : c'est aujourd'hui la région des merja de Gla et de Râs ed-Doura. Mais peu de temps après, dans les dernières années du vie siècle, Mas'oûd réussit à s'échapper et à retourner en Ifrîqya avec une partie des Ryâh; de là il passa en Tripolitaine et fit la guerre aux Almohades.

^{1.} Archives marocaines, II, 2, p. 21 et seq., 28.

^{2.} Entre les Ketâma et les Ryâḥ, nous devons signaler l'installation d'une colonie de Benî 'Aroûs dans la vallée du Lekkoûs, puisqu'au dire de Marmol la ville d'Al-'Arâïch s'appelait à l'origine « El-Arays de Beni Aroz », les treilles des Benî 'Aroûs. Cf. Renou, op. cit., p. 315.

Les Ryâh restés au Maroc continuèrent à habiter le Habaț jusqu'à la chute des Almohades; un de leurs chefs, 'Othman ben Nacer, après avoir essuyé une sanglante défaite en combattant les premiers Mérinides, fut mis à mort en 630 (1232) par ordre d'Al-Mâmoûn. Lorsque les Benî Merîn envahirent le Maghreb, ces Ryâh durent fournir un contingent aux Almohades; mais, s'étant immiscés dans la querelle entre les deux principales branches mérinides, dont l'une avait fait défection en faveur des Almohades, ils s'attirèrent la haine des Mérinides qui s'en vengèrent cruellement en les harcelant sans relâche. En 707 (1307), le sultan Aboû Thâbet, petit-sils de Yoûsouf, entreprit une expédition contre eux et les obligea à chercher un refuge au milieu des marais de Râs ed-Doura et de Gla. Ils furent enfin réduits au rang des tribus soumises et finirent par disparaître 1,

C'est vers cette époque qu'apparurent, dans la province de Habat, les premiers contingents des Khlot, dont la puissance venait d'être brisée au Maroc septentrional et en Andalousie.

§ 3. — Origine des Khlot.

« La population mélangée qui a reçu le nom de Djochem, dit Ibn Khaldoûn, et qui existe encore dans le Maghreb, se compose de fractions de plusieurs tribus, telles que les Corra, les Acem, les Mocaddem, les Athbedj, les Kholt et les Djochem. Djochem, l'aïeul de ces derniers et celui dont le nom a fini par s'appliquer à cette réunion de tribus, était fils de Moaouïa ben Bekr ben Hamazen.". » La tribu des

^{1.} Cf. Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, trad. De Slane, IV, p. 30 et seq.

^{2.} Cf. Ibn Khaldoûn, op. cit., I, p. 60 et seq.

Khlot, que nous trouvons aujourd'hui établie dans la vallée du Lekkoùs, n'est autre qu'un vestige de ce peuple que les historiens arabes appellent les Kholt. C'est en vertu de la règle du ressaut, fréquente dans le dialecte arabe maghrébin, que ce nom Kholt est devenu Khlot, mais le nom primitif reparaît dans l'adjectif ethnique Kholty (fém. Kholtya), « originaire du Khlot. »

Bien que les Khlot soient comptés au nombre des Arabes Djochem, les historiens s'accordent à les faire descendre d'Al-Mountafiq ben 'Amr ben 'Oqaïl ben Ka'b ben Rabî'a ben 'Amr¹. A l'époque de Léon l'Africain, on les appelait encore communément Beni l-Mountafiq. Aujourd'hui, comme au temps d'Ibn Khaldoûn, on les donne comme issus de la même souche que Djochem, opinion contre laquelle s'élève l'histoire des Berbères.

Originaires du Ḥidjāz, les Khloṭ, avec tous les descendants de Rabî a ben 'Amr, servirent les Qarmathes du Baḥreîn lors de l'apparition de ces sectaires; mais lorsque les Fâṭimides eurent conquis l'Égypte, le khalife Al-'Azîz combattit les Qarmathes, leur enleva la Syrie et transporta en Haute-Égypte (Ça'îd) les Arabes de Hilâl et de Soleîm qui leur avaient prêté main-forte. En 437 de l'hégire (1045), sous le khalifat d'Al-Moustancir-billah, Al-Mou'izz ben Badis, souverain de l'Ifrîqya, secoua le joug des Fâṭimides et demanda l'investiture au khalife 'abbâside de Baghdâd.

Al-Moustancir, pour se venger, lança quatre ans après, sur l'Ifrîqya, les tribus arabes du Ça'îd, c'est-à-dire les Djochem, les Khlot, les Athbedj, les Zor'ba, les Ryâh, les

^{1. «} On trouve dans le Maghreb quelques tribus sorties de celle d'El-Montafic et qui entrèrent dans ce pays avec la tribu de Hilal ben Amer. Elles occupent cette partie du Maghreb el-Acsa qui est située entre les villes de Fès et de Maroc. On les appelle El-Kholt, nom qui, dit El-Djorjani, est commun à tous les descendants d'El-Montafic. » Ibn Khaldoûn, I, p. 25 et seq.

Rabî'a et les 'Adî, en leur offrant les terres du Maghreb. Les Benî Soleîm restèrent dans la région de Barka (Cyrénaïque); les Benî Hilâl s'enfoncèrent plus avant en Ifrîqya et, en l'espace de quelques années, se partagèrent les provinces situées à l'ouest de Gabès. C'est ce qu'on a appelé l'invasion hilalienne.

Un siècle après ces événements, la puissance des Hilâliens ayant beaucoup diminué, les Almohades conquirent l'Ifrîqya et reçurent la soumission des tribus arabes. Un premier soulèvement contre eux fut cruellement réprimé; mais lorsque les Benî R'ânya vinrent de Majorque pour conquérir l'Afrique septentrionale, ils n'eurent pas de peine à rallier autour d'eux les Arabes insoumis.

L'Almohade Al-Mançoûr dut recommencer une véritable campagne pour faire rentrer l'Ifrîqya dans l'obéissance. Il décida alors de transporter au Maghreb les tribus de Djochem et de Ryâḥ: il établit les premiers dans la province de Tâmesna, les seconds dans le Habaṭ et l'Azr'âr. Le Maghreb occidental était alors divisé en quatre grandes provinces: le Habaṭ qui occupait, comme nous l'avons vu, la grande plaine de Tanger au Seboû et des Djebala à l'Océan, l'Azr'âr, aujourd'hui le R'arb, limité par le Seboû au nord, les Benî Ḥasan à l'ouest, le Djebel Tselfat à l'est et Sidy Qâsem Moulay l-Hery au sud, le Tâmesna, vallée de l'Oued Oumm ar-Rabî'a et côte de l'Atlantique d'Anfa (Casablanca) à Safi, et le Tâdla, entre l'Azr'âr et le Tâmesna, dans la haute vallée du Boû-Ragrâg. Nous avons vu quelles furent les destinées des Ryâḥ au Habaṭ.

Les tribus établies au Tâmesna par Al-Mançoûr comprenaient trois branches groupées sous le nom de Djochem: les Khlot, les Safyân et les Benî-Djâber. Ces peuplades, loin de se fixer au sol comme l'avaient compté les Almohades, continuèrent à vivre à l'état nomade et à inquiéter le gouvernement almohade par leur turbulence. A leur arrivée au Tâmesna, les Khlot étaient commandés par Hilâl ben Ḥamîdân ben Moqaddem ben Mouḥammad ben Hobeira ben Aouâdj. Ce chef joua un rôle politique important à la mort d'Al-Mançoùr: il poussa les Khloṭ à se révolter contre Al-'Âdel fils d'Al-Mançoùr et à reconnaître Al-Mâmoûn, son frère, pour souverain, en 625 (1228)'.

La discorde éclata alors entre les tribus arabes: tandis que les Sefyân embrassaient le parti de Yaḥya ben Nâcer, neveu d'Al-Mâmoûn, les Khloţ aidaient Al-Mâmoûn à conquérir le Maghreb. Le khalife étant mort pendant la campagne de Ceuta, les Khloṭ reconnurent son fils Ar-Rachîd et marchèrent à sa suite contre les Sefyân qu'ils défirent. Mas'oûd succéda à son frère Hilâl comme commandant des Khloṭ, mais il se laissa entraîner dans la rébellion d'Ibn Aucarît contre Ar-Rachîd; celui-ci l'attira alors traîtreusement à Marrâkech en 632 (1234) et le fit périr avec une partie de sa famille.

Le chef des Khloţ était alors un des personnages les plus puissants de l'empire : la tribu pouvait mettre en campagne 12.000 cavaliers et un plus grand nombre de fantassins. La défection des Khloţ, devenue définitive à la suite de cet attentat, devait être fatale à Ar-Rachîd. Les Khloţ élurent en effet Yaḥya, fils de Hilâl ben Ḥamîdân, embrassèrent le parti de Yaḥya ben Nâcer et mirent le siège devant Marrâkech. Ar-Rachîd dut s'enfuir à Sidjilmâsa et les Khloţ s'emparèrent de la capitale almohade qu'ils mirent à sac. En 633 (1235), Ar-Rachîd quitta Sidjilmâsa, rallia les Sefyân, rivaux des Khloţ, et battit ces derniers, commandés par Yaḥya ben Nâcer, sur les rives de l'Oumm ar-Rabî'a a.

Les Khlot, toujours conseillés par le turbulent 'Omar ben Aucarît, abandonnèrent alors Yaḥya et envoyèrent une dé-

^{1.} Cf. Ibn Khaldoûn, op. cit., I, p. 60 et seq.

^{2.} Sur ces événements, cf. Ibn Khaldoùn, op. cit., II, p. 239 et seq.

putation à Ibn Hoûd, roi de Grenade, pour le reconnaître comme souverain du Maghreb; mais Ar-Rachîd reprit l'avantage, marcha contre Fès, chassant les Khloţ devant lui, et, en arrivant dans cette ville, reçut la tête de Yaḥya qui venait d'être assassiné à Tâza par les Arabes Makiliens. En 635, les habitants de Séville ayant répudié l'autorité d'Ibn Hoûd, pour obéir à Ar-Rachîd, 'Omar ben Aucarît fut arrêté dans cette ville, conduit à Azemmoûr et mis à mort, en même temps que les chefs des Khloţ qui avaient été convoqués par le souverain almohade. Ar-Rachîd fit ravager par un corps d'armée les cantonnements des Khloţ et abattit ainsi leur puissance.

Quoi qu'il en soit, cette puissance ne fut pas entièrement brisée, puisque nous voyons en 642 les Khlot soutenir As-Sa'îd, fils d'Al-Mâmoûn, contre le révolté Kânoûn ben Djarmoûn aidé des Sefyân; en 646, nous les voyons piller le camp du même Kânoûn et l'assassiner, puis, par haine du khalife Al-Mourtaḍa, neveu d'Al-Mançour, qui avait mis à mort leurs chefs, embrasser momentanément la cause des Mérinides sous 'Alî ben Abî 'Alî, leur chaîkh, pour l'abandonner sous Aouâdj ben Hilâl, leur émir, jusqu'au jour où Al-Mourtaḍa se fit livrer ce chef et le mit à mort à Marrâkech; enfin nous voyons en 664 (1265) tous les Khlot, sous le commandement de leur émir 'Alî ben Abî 'Alî, prêter un appui efficace à Aboû Dabboûs, champion de la cause almohade.

Pendant cette période troublée qui vit les dernières convulsions de l'empire almohade et l'invasion lente des Mérinides, les Khlot parurent hésiter sur le parti à prendre, puis laisser libre cours à leur impétuosité et à leur inconstance; mais toujours ils se déclarèrent du parti opposé à celui des Sefyân, leurs frères et leurs rivaux.

L'histoire des Khlot sous la dynastie mérinide est plus obscure : leur puissance, brisée tant de fois sous les Almohades, pouvait être un appui pour la dynastie régnante, mais ils n'ambitionnaient plus la domination. Le sultan mérinide Aboù Yoûsouf, décidant de reprendre le siège de Marrâkech, resté au pouvoir des Almohades, commença par ravager les campements des Khloṭ au Tâdla en 666 (1268)¹ et par les subjuguer d'une façon qui peut paraître définitive puisque nous trouvons ces Khloṭ, fraction des Djochem du Tâmesna, former partie intégrante de l'armée du prince mérinide marchant sur Tlemcen, quatre ans après (670)². Le concours des Khloṭ, était donc à cette époque acquis définitivement aux Mérinides.

Ils n'en conservèrent pas moins leur vie nomade et leurs habitudes de brigandage, et les princes mérinides durent souvent sévir contre eux. En 707 (1308), le sultan Aboû Thâbit résolut de réduire tous les tribus arabes qui constituaient un élément de trouble dans l'empire 3. Il appela sous ses drapeaux tous les Djochem, c'est-à-dire les Khlot, les Sefyân, les Benî Djâber et les 'Acem, établis en Tâmesna et les conduisit jusqu'à Anfa; arrivé là, il fit arrêter une soixantaine de leurs chaîkhs dont le tiers fut condamné à mort comme coupables de brigandage. Puis il réduisit les nomades des environs de Rabat et alla exterminer les Ryâh en Azr'âr et en Habat; ceux qui échappèrent au massacre furent emmenés en esclavage.

Il est permis de croire que cet événement marqua le début de l'émigration des Khlot du Tâmesna au R'arb. Les Ryâh habitaient les rives du Seboû et de la merdja de Moulay Boû Selhâm; Aboû Thâbit, après les avoir anéantis, dut établir dans leur pays les Khlot qui l'accompagnaient. La présence du tombeau de Sî 'Aîsa ben Khachân Al-Kholty sur la rive droite du Seboû, près de Ḥadjar al-Ouaqaf entre le fleuve et le Djebel Bou-Djemâna, montre

^{1.} Cf. Ibn Khaldoun, op. cit., IV, p. 55.

^{2.} Cf. Ibn Khaldoûn, op. cit., IV, p. 60.

^{3.} Cf. Ibn Khaldoun, op. cit., p. 175-176.

que les Khlot habitaient déjà l'Azr'ar sous les Mérinides.

Un quart de siècle plus tard les Khlot, devenus guich des Mérinides, commencèrent à exercer une influence prépondérante dans le gouvernement du Maghreb. Leurs chefs furent de véritables hommes d'État ou des chefs militaires aventureux. Leur influence à la Cour s'accrut encore par des alliances contractées par les princes mérinides avec des femmes khlot. En 729 (1330), nous trouvons un oncle maternel du sultan Aboû Sa'id, nommé Soulțân ben Mohelhel, chef des Khlot et gouverneur d'Algéciras'. En 741 (1340), le chef des parents maternels du Sultan était encore un Kholty, 'Attya ben Mohelhel ben Yaḥya2; il fut envoyé en mission à la cour mameloûke d'Égypte. Lorsque les Mérinides durent soutenir une lutte contre Aboû 'Omar Tachfin en 763 (1361), le chaîkh des Khlot, Mobârek ben Ibrahîm ben 'Attya, l'ancêtre sans doute des Oulad 'Λttya, les soutint avec sa tribu et les accompagna dans leur retraiteà Marrâkech 3. Six ans après, ce chef devint le conseiller d'Aboû-l-Fadl, fils du sultan Aboû Sâlem, qui venait de s'emparer de la souveraineté absolue sur tout le Maroc . Jusqu'à la chute de la dynastie mérinide, les Khlot se firent remarquer comme de zélés désenseurs du sultanat. Ils ne paraissent pas cependant avoir opposé de résistance sérieuse aux chorfa sa'adiens dans leur revendication de l'empire.

§ 4. — Les Khlot au Seboû et au Lekkoûs.

Léon l'Africain, écrivant vers l'an 1526, dit quelques mots des Khlot: « Elmuntafic est un peuple faisant sa de-

^{1.} Cf. Ibn Khaldoun, op. cit., IV, p. 216.

^{2.} Ibid., p. 240.

^{3.} Ibid., p. 357.

^{4.} *Ibid.*, p. 373.

meurance aux plaines d'Azgar dit des modernes *Elchalut*, qui rendent aussi tribut au roy de Fez, peuvent mettre en campagne huit mille chevaux en bon équipage 1 ».

Les Khlot (Elchalut) habitaient donc à cette époque la province d'Azr'ar d'où ils avaient chassé les Ryah. Lors de la chute des Mérinides, ils avaient fait contre fortune bon cœur et s'étaient ralliés franchement à la nouvelle dynastie. Aboû 'Abdallah Mouḥammad Ach-Chaikh Al-Mahdî avait trouvé en eux des auxiliaires dévoués. Cependant, lorsque le mérinide Aboû Ḥassoûn était rentré au Maghreb avec un corps de Turcs pour tenter une restauration mérinide, tous les Khlots s'étaient ralliés autour de lui et avaient contribué pour beaucoup à la défaite d'Al-Mahdî². Il faut encore chercher la cause de cette défection des Khlot dans les rapports de parenté par les femmes qui liaient ces Arabes aux princes mérinides. La mère d'Aboù Ḥassoûn était Kholtya, et les gens de la tribu racontent encore aujourd'hui que lors des engagements entre Mouhammad Ach-Chaîh et Aboû Ḥassoûn, les Khlot restèrent neutres, disant qu'ils ne pouvaient prendre parti ni contre leur souverain ni contre leur fils. L'historien Al-Oufrany va plus loin: il affirme que les Khlot firent cause commune avec Aboû Ḥassoûn.

Quoi qu'il en soit, Al-Mahdî garda un vif ressentiment de cette conduite : dès qu'il fut débarrassé d'Aboû Hassoûn, il raya les Khlot des cadres du guich, les excluant ainsi de l'armée, et les soumit à l'impôt; puis il fit venir à Marrâkech leurs principaux chefs et les garda comme otages.

Vers cette époque, les entreprises des Chrétiens sur la

^{1.} Descripcion de l'Afrique, tierce partie du monde, éd. Schefer, I, p. 54.

^{2.} Cf. Nozhet el-Hadî, trad. Houdas, p. 172-173.

^{3.} Ibidem.

côte atlantique commencèrent à inquiéter le gouvernement sa'adien.

Déjà, en 884 (1479), les Portugais avaient forcé l'embouchure du Lekkoûs, s'étaient établis dans une des îles qui encombrent l'estuaire du fleuve, « à deux milles de la mer Oceane » dit Léon l'Africain, « à trois lieuës » dit Marmol, île connue alors sous le nom générique de Gezira, mais que les Portugais avaient baptisée du joli nom d'Ilha Graciosa et dont les auteurs modernes ont vainement cherché à retrouver l'emplacement. Ils y avaient bâti une ville et élevé une forteresse où ils avaient placé de l'artillerie. Le sultan après avoir cherché sans succès à s'en emparer, n'avait pu forcer l'ennemi à évacuer l'île que grâce à un stratagème imaginé par un renégat, et qui consistait à construire une digue en travers du fleuve avec des arbres coupés aux forêts des environs.

Un quart de siècle après, en 1503, Dom Juan de Menesez, prieur d'Ocrate, avait conduit une colonne de 400 cavaliers portugais jusqu'aux portes d'El-Qçar el-Kebîr et avait failli entrer par surprise dans la ville 2.

La vallée du Lekkoûs était pour les Portugais une voie de pénétration toute ouverte dans la direction de Fès. Ils possédaient Al 'Arâïch, à l'embouchure du fleuve; c'est par là qu'ils comptaient surprendre El-Qçar et marcher sur la capitale. Leurs ambitions furent brisées à jamais à la bataille de l'Oued Mkhâzen, connue sous le nom de « bataille des trois rois » parce que trois rois y trouvèrent la mort. Mouḥammad XI, prétendant au gouvernement du Maroc, aidé du roi de Portugal Don Sébastien, rencontra le vieux sultan 'Abd al-Malik, le 4 août 1578, sur la route d'El-Qçar à Al-'Araïch. Le combat dura quatre

^{1.} Cette expédition est racontée en détail dans Léon l'Africain, II, p. 233 et dans Marmol, II, p. 214.

^{2.} Cf. Marmol, II, p. 208-210.

heures au bout desquelles l'armée chrétienne, forte, dit-on, de 20.000 hommes, fut anéantie. Son chef se noya dans l'Oued Mkhâzen; Mouḥammad périt aussi dans le Lekkoûs, tandis qu''Abd al-Malik, déjà malade, mourait dans sa litière'.

Le champ de bataille est assez bien défini, à trois heures au nord d'El-Qçar, au confluent de l'Oued Mkhâzen et du Lekkoûs, au lieu dit Al-Qanțara (le pont), parce qu'à cet endroit se trouvent les débris du pont romain que nous avons décrit et qui fut coupé au début de l'engagement par le sultan 'Abd al-Malik. Quelques historiens, Chénier entre autres, ont appelé ce champ de bataille Tamista, tandis que des auteurs du temps disent qu'on lui donna dans le pays le nom d'Oudriaga, ou champ du bouclier 2. Plusieurs tombeaux en signalent encore l'emplacement, et notamment celui du monarque moudjâhid 'Abd al-Malik. Beaucoup d'autres « martyrs » tombés dans cette journée pour la défense de l'Islamisme, sont ensevelis au Minzah d'El-Qçar: nous en avons cité quelques-uns. Tout le terrain où eut lieu le combat fut accordé par Moulay Ahmed, successeur de Moulay 'Abd al-Malik, à Sidy Mouhammad ben 'Alî Berreîsoûn, en récompense de sa belle conduite lors de cette bataille. Les Oulad Berreîsoûl en sont encore propriétaires, avec des dhâher leur accordant des 'azîb sur ces terres, entre autres celui des Oulad Ben Cid qui est même zâouya des O. Berreîsoûl.

Les souvenirs de la bataille de l'Oued Mkhâzen sont donc encore vivaces dans la vallée du Lekkoûs.

Les Khlot eux-mêmes, insensibles jusqu'alors aux attraits de la Djihâd, étaient accourus, avec tous les Arabes, à l'appel d''Abd al-Malik et s'étaient signalés par

^{1.} Cf. Nozhet el-Hadî, trad. Houdas, p. 132 et seq.; As-Slâouy, Kitâb al-Istiqçâ, III, p. 177.

^{2.} Cf. Renou, op. cit., p. 318.

leur zèle pour la défense de l'Islam. Le sultan Al-Mançoûr se souvint de leur belle conduite en cette occasion et, pour les en récompenser, en choisit la moitié pour les faire rentrer dans le guîch. Il transporta les autres dans la province d'Azr'âr qu'il leur assigna comme demeure. Mais leur esprit d'insubordination reprit bientôt le dessus : loin de cultiver les terres qu'on leur prêtait, ils ravagèrent les provinces limitrophes, attaquèrent les Oulad Moța', pil-lèrent leurs biens et inquiétèrent les Benî Ḥasan. De toutes parts les plaintes arrivèrent au sultan qui dut leur imposer d'abord une contribution de 70,000 pièces d'argent, ce qui n'eut d'autre résultat que d'accroître leur rébellion.

Il leur ordonna alors d'envoyer un contingent à Tigourârîn et comme les Khlot refusèrent, Al-Mançoûr envoya contre eux le qâïd Moûsa ben Abî Djoumâda Al-'Amry qui réussit à leur enlever leurs chevaux, puis, les ayant ainsi réduits à l'état de fantassins, les attaqua et les mit en pièces. Ceci se passait en 990 (1584)¹.

La puissance des Khlot paraissait anéantie, mais encore fallait-il les maintenir dans cet état de subordination et leur enlever tout espoir de relèvement. La faiblesse du prince héritier Al-Mâmoûn faillit compromettre l'œuvre de son père Al-Mançoûr, ainsi qu'en témoigne cette lettre écrite par le sultan à son fils et qu'Al-Oufrany nous a conservée in-extenso: « Nous avons également appris que malgré leur récente révolte et leur turbulence, tous les Khlot formaient un corps de fusiliers sous les ordres de Mouçtafâ. Voilà donc ces gens en possession de fusils et d'armes à feu, eux qui naguère encore, lorsque nous luttâmes contre eux, n'avaient d'autres armes que des épieux. Vous est-il permis vraiment de leur témoigner une pareille tolérance, alors que ces événements ne se sont pas

^{1.} Cf. Nozhet el-Hadi, trad. Houdas, p. 173.

passés assez loin de vous pour que vous en ayez seulement entendu parler, ni produit à une date assez éloignée pour que vous les ayez oubliés, car ils datent d'hier; vous les avez vus, vous y avez pris part; comment pourriez-vous les avoir oubliés, quand les blessures qu'ils ont faites ne sont pas encore guéries! Le qâïd Moùsa qui vient de se révolter ne s'est pas réfugié ailleurs que chez ces gens-là. Nous insistons donc pour que vous vous priviez des services des Khlot et que vous n'écoutiez plus les avis de Mouçtafa ni d'aucun autre sur ce point... » 1.

Cette épître est datée de 1011 (1602). Le corps de fusiliers khlot qui inquiétait le sultan sa'adien est sans aucun doute celui qui nous est décrit par le voyageur Marmol, au début du xvii° siècle, comme formant le gros de l'armée du sultan : « Il se sert aussi d'Arabes, mais seulement dans l'occasion, car ils demeurent dans leurs Aduares, et savent où ils se doivent rendre en cas de besoin. Ceux-là ont aussi des chevaux et sont exemts de tout subside, sans rien payer pour leur labourage ni pour la nourriture de leurs troupeaux; mais ils sont fort mal equipez pour la pluspart, tant de chevaux que d'armes et d'habits, à la réserve de quelques particuliers qui se piquent plus d'honneur. Ce sont de grans voleurs qui ravagent tout par où ils passent; mais comme ils n'ont point d'appointemens, si la guerre tire en longueur ou qu'ils souffrent tant soit peu, ils se retirent chez eux et abandonnent l'armée. Ils sont plutôt equipez pour voler et pour fuir que pour combattre et n'attaquent que ceux qui sont par terre, comme font les chiens. Les plus riches et les plus puissans de cet état sont les Holotes et Ibni Melic Sofian, qui sont obligés de fournir au roy onze mille chevaux dans l'occasion, mais ils n'en fournissent jamais plus de 8 ou 9000, encore fautil pour faire ce nombre qu'ils envoyent acheter des che-

^{1.} Cf. Nozhet el-Hadi, trad. Houdas, p. 286-287.

vaux à Fez, à Méquinez ou ailleurs, par ce qu'ils n'en ont d'ordinaire que quatre ou cinq mille 1. »

Dans un autre passage de son livre, Marmol nous dit que les « Uled Mutafic, autre branche d'Uled Ethegi², habitent les plaines de la province d'Azgar dans le royaume de Fez et s'appellent maintenant *Holotes*. Ils sont tributaires des rois de Fez et font huit mille chevaux bien équipez et plus de 50.000 hommes de pied³.»

La longue lettre du marabout Al-'Ayyâchy contre les Chrétiens établis sur la côte atlantique laissa les Khlot indifférents. Le patriotisme, pas plus que le zèle religieux, ne purent galvaniser ces hordes nomades, en proie aux divisions intestines. En 1040 (1631), un espion tlîq appelé Ibn 'Aboûd, après avoir servi les Chrétiens, passa aux Musulmans et permit à Al-'Ayyâchy de battre ses anciens maîtres à l'Oued al-'Arâïch . C'est la première fois que nous voyons un Țlîq mentionné dans l'histoire. Les Țlîq, considérés actuellement dans la région comme descendants de Qoraîch et par conséquent apparentés aux Khlot, apparaissent à l'improviste au xvIIe siècle, sans qu'aucun auteur ne nous renseigne sur leurs origines et sur les causes de leur présence au Maghreb. L'opinion, accréditée chez plusieurs auteurs modernes, que les Țlîq seraient une fraction des Hameyân de la plaine du Saïs envoyée par Moulay Slîmán chez les Khlot pour rétablir l'ordre chez eux et appelée pour cette raison *Țliq*, c'est-à-dire « lancé,

^{1.} Cf. Marmol, II, p. 182.

^{2.} Sans doute les Oulad Aṭ-Ṭâghy que nous verrons plus loin avec Kerrâdy, ce qui prouve que les renseignements de Marmol datent de l'époque de la lutte des Dilâïtes.

^{3.} Ce sont les chiffres de Léon l'Africain (I, p. 54). C'est en se basant sur eux que Carette fixe à 60.000 hommes le contingent des Khlot au xvi siècle. Cf. Essai sur l'origine et les migrations des tribus arabes, p. 436-437.

^{4.} Cf. Nozhet el-Hadi, p. 442.

lâché au paturage » est contredite par l'examen des textes, puisqu'Az-Zyany, en maints endroits de son Tordjemân elmo'arib, nous montre les Țlîq établis au Habaț sous les premiers Filâla et marchant toujours avec les Khlot. Nous nous permettrons donc de ne donner aucune conclusion sur l'origine présumée des Țlîq.

Lors de l'expédition contre El-Ḥalq, de nombreuses députations vinrent féliciter Al-ʿAyyâchy de sa victoire sur les Chrétiens. Les Khloṭ et les Benî Malek étaient du nombre. « Par Dieu, s'écria Al-ʿAyyâchy, si vous échappez aux Chrétiens, ce sera certainement pour tomber entre les mains des Berbers. » — « Seigneur, répondirent-ils, comment cela pourrait-il se faire alors que vous êtes au milieu de nous? — Taisez-vous, répliqua-t-il, c'est vous-même qui me couperez la tête¹. »

Les événements confirmèrent ses paroles. En 1051 (1641), les Berbers unis aux marabouts de Dila marchèrent contre Al-'Ayyâchy qui leur livra bataille en Azr'âr. Vaincu, il chercha refuge chez les Khloṭ dont les chefs appartenaient pour la plupart au clan d'Aṭ-Ṭâghy et de Kerrâdy. Ils le trahirent et l'assassinèrent à 'Aîn al-Qçab' (R'arb-Sefyân), à l'ouest du Soûq djouma'a de Lalla Mimoûna Taguenaout. Sa tête fut tranchée et portée à Salé. C'est ainsi que les Khloṭ encoururent la malédiction des Moudjâhidîn.

Un élément nouveau vint modifier à cette époque le peuplement de la province de Habat: les Bedaoua commencent à prendre rang dans l'histoire sous les premiers Filâla.

Les Bedaoua étaient originaires d'Arabie; ils n'étaient autres que les chameliers du Bedoû, appelés communément Ḥammârat an-Nabî « muletiers du Prophète » qui transportaient les pèlerins maghribins à La Mecque. Afin

^{1.} Cf. Nozhet el-Hadî, p. 445.

^{2.} Ibid., p. 450.

de les retenir au Maroc, au service des pèlerins, un sultan sa'adien1 imagina de leur concéder, par un dhaher qui existe encore, un petit territoire chez les Beni Mesguilda, en les exemptant de tous les impôts et de toutes les corvées. Les Bedaoua firent même alliance devant 'adoul avec les Benî Mesguilda, par un document établissant qu'ils étaient frères de ces derniers. Puis ils prirent l'habitude de parcourir la route de Tanger avec leurs chameaux pour y transporter des marchandises entre les époques de pèlerinage et sinirent par acheter des terres dans le R'arb, dans le Khlot, le Țlîq, où ils se fixèrent en abandonnant les Benî Mesguilda. Dans une lutte que ces derniers eurent à soutenir contre les Beni Zerouâl, les Beni Mesguilda appelèrent à leur secours leurs frères les Bedaoua qui ne se rendirent pas à leur appel. Les Benî Mesguilda se plaignirent alors à Sidy 'Alî ben Ḥamed Moulay Çarçar qui appela inutilement et par deux fois les Bedaoua. Le chérîf, furieux, prononça contre eux cette malédiction : « Qu'ils soient donc dispersés, puisqu'ils le veulent! » C'est depuis ce temps, disent les Bedaoua eux-mêmes, qu'ils restent dispersés à travers le R'arb et le Habat, et que leurs villages s'égrènent en un long chapelet depuis le Seboû jusqu'à l'Oued 'Ayacha.

Lors de l'avènement des Filâla, l'habitat des tribus arabes dans la vallée du Lekkoûs était tel que nous le voyons actuellement: les Khloţ, venus du Tâmesna en Azr'âr, avaient encore émigré vers le nord; ils avaient passé le Seboû et s'étaient installés dans le Habaţ; les Țlîq, venus à leur suite, occupaient le sud de cette province; enfin les Bedaoua faisaient paître leurs troupeaux de cha-

^{1.} Certains prétendent que ce fut Moulay Slîmân ou Moulay 'Abd ar-Raḥmân au siècle dernier, et non sous les Sa'adiens. Cette opinion est démentie par l'anecdote relative à Sidy 'Alî ben Ḥamed et par Az-Zyany qui mentionne fréquemment les Bedaoua au xvm siècle.

meaux sur les confins orientaux de la plaine du Lekkoûs, aux pieds du Djebel Çarçar et des monts d'Ahl Sérîf.

Nous avons exposé dans une précédente étude les difficultés qu'avaient éprouvées les premiers sultans de la dynastie filalienne à établir leur autorité sur le Maroc septentrional, où les chefs militaires, sous le couvert de la la Djihâd, avaient su se créer de véritables fiefs qu'ils gouvernaient et opprimaient. Au cours des guerres qui ensanglantèrent les règnes de Moulay Isma'îl et de ses successeurs, les tribus arabes du Lekkoûs se rangèrent, avec la ville d'El-Qçar, du côté opposé au sultanat. Ce fut justement sur les bords du Lekkoûs, à Dâr al-'Abbâs, que le pacha Ahmed, soutenant le prétendant Al-Mostady contre Moulay 'Abdallah, rencontra en 1160 (1747) l'armée de ce dernier³. Les troupes d'Ahmed Ar-Rîfy se composaient alors des Fahçya (rifains des environs de Tanger), des Khlot, des Țlîq et des Bedaoua. Ces hordes indisciplinées ne tinrent pas un instant devant les troupes du sultan et tournèrent bride, entraînant le pacha rifain dans leur fuite. Le lendemain, les Khlot, les Tliq et les Bedaoua s'empressèrent de venir implorer leur pardon du sultan, avec les gens du Faḥç. Moulay 'Abdallah leur fit grâce à tous, excepté aux personnes de l'entourage d'Ahmed Rify 3.

La mort du pacha de Tanger ne calma pas encore l'effervescence qui régnait depuis tant d'années dans les plaines du R'arb et du Lekkoûs. Lorsque Mouḥammad Ou 'Azîz et les Braber se soulevèrent contre Moulay 'Abdallah, la même année (1160), les Khlot, les Țlîq, les tribus du

I. Cf. Archives marocaines, II, p. 50 et seq.

^{2.} Ezziâni, Le Maroc de 1631 à 1812, trad. Houdas, p. 98; Istiqça, IV, p. 61.

^{3.} Ibid., p. 99.

R'arb et les Ḥayayna, sous la conduite du qaïd Al-Ḥabib, se réunirent autour du rebelle à Dâr Dabîbar' (Fès)¹. Ce rassemblement de troupes effraya le sultan qui envoya, dit-on, de fortes sommes d'argent à Mouḥammad Ou 'Azìz afin qu'il les dispersât. Les Braber, à l'instigation de Mouḥammad, allèrent piller le camp des Arabes qui se retirèrent mécontents et regagnèrent le R'arb. Ils y furent poursuivis par les 'Abid, les Benî Ḥasan et les Oudâyâ que Moulay 'Abdallah avait réunis pour mettre enfin à la raison les Arabes turbulents. Apprenant ces préparatifs, les gens du R'arb, les Khloṭ et les Ṭltq se réfugièrent à Al-'Arâïch où ils s'enfermèrent. Après un siège de trois mois, au cours duquel ils perdirent leurs bœufs et leurs moutons, ils consentirent à négocier avec le sultan qui leur laissa la vie sauve et usa de clémence à leur égard².

Ce fut le dernier soulèvement des tribus du Lekkoûs au xvine siècle. Rentrées dans l'ordre, ces tribus virent transporter au milieu d'elles les Guerouân révoltés, en 1183* (1769), puis sept ans plus tard, les 'Abîd des ports de la côte dont le sultan Sidy Mouḥammed voulait châtier la turbulence*. Le sultan ordonna aux Khloṭ et aux Ṭlîq de se partager les 'Abîd; leurs femmes et leurs enfants, et de les employer aux travaux des champs. Il pardonna peu de temps après à sa milice noire et cet événement ne paraît pas avoir laissé de traces dans la population actuelle du Khloṭ et du Ṭlîq.

Sous Moulay 'Abd ar-Raḥmân, une partie des Khlot et des Țlîq, devenus nâïba depuis la chute des Mérinides, fut réintégrée dans le guîch pour surveiller les tribus algériennes qui avaient quitté l'Algérie, fuyant devant la conquête française, et s'étaient installées dans le Saïs.

^{1.} Ibid., p. 111.

^{2.} Ibid., p. 112.

^{3.} *Ibid.*, p. 144.

^{4.} Ibid., p. 149.

En 1262 enfin (1845), les Khlot et les Țlîq se soulevèrent contre leur qâïd, sous le commandement de Sî Boû Selhâm Al-Qart Al-Kholty, et entraînèrent la ville d'El-Qçar dans leur rébellion. Le qâïd nègre Farrâdjy, gouverneur de Fès, fut chargé de les combattre. Il livra autour d'El-Qçar quelques combats indécis, mais réussit à détacher les Țlîq des Khlot et à les attirer à lui. Les Khlot, se voyant trahis, s'enfuirent et El-Qçar capitula¹.

Depuis cette époque aucun événement n'est venu troubler les paisibles plaines du Lekkoûs.

1. Cf. Archives marocaines, II, p. 32-33.

III

ETHNOGRAPHIE

§ 1. — Le type humain.

Si les notions précises que nous possédons sur les Khlot et les Țlîq établissent leur parenté avec les tribus d'Arabie, cette origine est pleinement confirmée par l'analyse de leur type humain, par l'observation de leurs mœurs et coutumes, par l'étude de détails ethnographiques et ethnogéniques qui ont subsisté à tous les croisements.

Les tribus de Khlot et de Țlîq sont arrivées au Maghreb toutes formées, et depuis leur entrée dans ce pays aucune modification sensible ne s'est produite dans leur composition, en dehors des alliances qu'elles ont dû contracter avec des femmes étrangères, berbères et autres, durant leur traversée de l'Afrique et leurs séjours dans les différentes provinces du Maghreb, avant leur installation définitive dans le Habat.

M. Mouliéras signale le singulier classement indigène des tribus du nord-marocain en R'omâra (Ghomara) et Çanhâdja ¹. Cette division, très répandue en effet, non seu-

1. Cf. Mouliéras, Le Maroc inconnu, II, p. 259-260.

lement dans le peuple, mais aussi chez les gens lettrés, ne repose sur aucune base sérieuse; elle paraît seulement évoquer le souvenir d'alliances contractées autrefois par les tribus arabes avec les deux grandes tribus berbères, au cours de leurs luttes pour ou contre les dynasties régnantes. Le soulèvement des R'omâra en faveur des ldrîsides, leurs fréquentes révoltes contre les sultans rendent vraisemblable cette manière de comprendre et d'expliquer la division en R'omâra et Çanhâdja de toutes les tribus du nord du Maroc.

La division qui nous a été donnée dans la région étudiée ne correspond pas exactement à celle de M. Mouliéras: les Khlot et les Țlîq y sont considérés comme Çanhâdja. Il est d'autant plus curieux de voir figurer deux tribus arabes hilaliennes parmi les Çanhâdja, que les tribus hilaliennes du Nedjd, déportées dans la Haute-Égypte par le khalife Al-'Azîz, furent lancées vers l'an 444 de l'hégire sur les Çanhâdja de Tunisie, par le khalife Al-Moustancir contre qui le sultan d'Ifrîqya s'était révolté. Les Hilaliens entrèrent donc au Maghreb en ennemis de ces mêmes Çanhâdja au nombre desquels on les range aujourd'hui.

Le type le plus généralement répandu des indigènes du Khlot et du Țlîq est franchement sémitique, comme celui des tribus arabes : le teint brun, les cheveux, la barbe et les yeux noirs, le visage allongé, le nez proéminent. Les Khlot et les Țlîq sont généralement de taille assez élevée, bien pris, vigoureux sans être gros.

Tel le type général: il admet naturellement quelques exceptions. On trouve des hommes courts et gros et quelques rares types roux, blonds ou châtains. Les châtains foncés tirant sur le noir sont assez fréquents. Quelques membres de la famille des Oulad Boû 'Acha, أولاد بو عشق, (Khloṭ-Oulad 'Amrân) sont châtains, tirant sur le blond,

et ont les yeux gris clair. Nous avions cru, d'après certains renseignements donnés par les Oulad Boû 'Acha euxmêmes, qu'ils n'étaient pas Khlot mais originaires de la province de Doukkâla. Après une enquête plus approfondie, nous nous sommes rendus compte que les Oulad Boû 'Acha ont habité la région de Doukkâla avec tous les Khlot au commencement de leur séjour au Maroc, mais qu'ils ne sont pas de la race des Doukkâla. La couleur de la barbe et des cheveux de certains Boû 'Acha doit donc provenir simplement de quelques croisements de races, ou de l'introduction dans la famille d'une femme berbère ou rifaine.

Les femmes khlot et tlîq sont en général de taille moyenne, bien prises, les épaules larges et droites, les hanches et le postérieur très développés; le modelé des bras est beau, les attaches assez fines, les extrémités petites, malgré les travaux auxquels elles sont assujetties. Elles ont le teint brun, les cheveux noirs et gros, les yeux noirs, les dents très blanches et régulières.

En résumé, sans donner précisément de très beaux types, car hommes et femmes sont plutôt généralement laids, la race khlot et tlîq est saine et vigoureuse et s'est conservée assez pure.

Les Khlot et les Țlîq parlent uniquement la langue arabe, avec la prononciation habituelle aux gens de la campagne, qui consiste entre autres particularités à donner le son « gue » au ف et au et à ajouter la terminaison i à la fin de la plupart des temps des verbes à terminaisons muettes. C'est ainsi qu'ils disent ديرى diri pour رفد dir (faire), وفد regdi pour رفدي regdi (dormir), etc. Les femmes ont en parlant un accent traînant et larmoyant, et généralement des voix de paon.

§ 2. — Le costume.

Le costume primitif des habitants du Khlot et du Țlîq, comme de tous les Arabes, est le hâik, أراع, longue pièce de laine blanche de 12 coudes, ذراع, environ 6^m,50 de longueur sur 4 de large, dans lequel les hommes s'enveloppent comme dans une toge. Beaucoup, actuellement encore, portent ce ḥâik sur la peau et n'ont pas d'autre vêtement.

Cependant la grande majorité porte habituellement la qachchâba, فشابة, chemise de coton blanc, sans manches, mais avec des empiècements d'épaules assez larges qui tombent jusqu'à moitié de l'arrière-bras. Cette chemise n'est serrée par aucune ceinture; toutefois les travailleurs se ceignent souvent d'une ceinture rouge ou d'une corde de palmier nain, cherîț ed-daum.

Le haïk est généralement tissé à El-Qçar par des tisserands à qui les gens de la campagne apportent la laine filée dans les villages, par les mêmes procédés que nous avons décrits pour El-Qçar. Quelquefois aussi les haïks sont tissés par des tisserands d'El-Qçar qui vont s'installer dans de gros villages; enfin, dans certains villages importants on trouve des femmes qui tissent elles-mêmes. Chez les Bedaoua ce sont toujours les femmes qui tissent les haïks et les étoffes de laine servant à faire les djellabas.

Les gens un peu aisés, qui ne travaillent pas eux-mêmes, portent, au lieu de la qachchâba, la tchâmtr, qui diffère de la qachchâba en ce qu'elle est garnie de longues et larges manches pagodes, comme celles du cafetan des citadins.

Le haïk traditionnel est souvent remplacé aujourd'hui par

la djellaba en laine rousse commune, dite « de beroual », بروال. Le beroual est la laine rousse. Les gens plus aisés portent aussi des djellabas de laine blanche. Enfin, dans les parties du Khloṭ et du Țlìq voisines des montagnes ou du Sâḥel, les habitants ont des djellabas noires comme celles des Djebala, mais toujours longues.

Les laboureurs, harrâth, et les pâtres, sarâh, portent souvent autour de la tête une petite corde en poils de chameau, lorsqu'ils n'ont pas la tête complètement nue, ce qui est encore le cas le plus fréquent. Les jeunes gens et, en général, tous les célibataires se coiffent d'un mouchoir de coton imprimé en couleurs ou brodé, dourra mzoûga ou mațroûza, de provenance allemande acheté à El-Qçar.

La chkâra (sacoche) de cuir n'est pas d'un usage général. Les gens aisés les portent seuls; ils les reçoivent de la montagne ou les achètent à El-Qçar, centre de fabrication des chkâra vulgaires. Les plus belles et les plus soignées viennent de Fès et de Marrâkech.

Dans leurs villages, les Khlot et les Țlîq sont généralement nu-pieds; la chaussure, pour eux, n'est pas destinée à protéger le pied, c'est un luxe. Dans la partie sablonneuse des environs d'Al-'Arâïch, les habitants ne mettent de chaussures que pour venir en ville ou au marché. Dans la région montagneuse du Khlot, au contraire, les laboureurs et les pâtres se chaussent presque tous de belr'a pour leur travail. Souvent les pâtres mettent une chaussure

spéciale appelée refâtes, رفايس, et composée d'un morceau de peau de bœuf non tannée, un peu plus grand que le pied, de façon à recouvrir les doigts de pied et le talon en se repliant aux extrémités du pied; à cette semelle est adapté, sur le dessus du pied, un filet en corde de laine ou en ficelle de palmier nain, qui se ferme à la cheville et maintient le morceau de peau. Les poils de la peau ne sont pas enlevés : ils restent à l'intérieur. La chaussure, laissée très large, doit pouvoir être garnie de paille.

Les vêtements que nous venons de décrire sont usités par la majorité de la population pour les besoins de la vie quotidienne. Les gens les plus riches n'en portent pas d'autres dans leurs villages; les jours de fête, les pauvres mettent le même costume, mais plus propre. Les gens riches ou simplement aisés ne s'habillent guère que pour monter à cheval. Leur costume se compose alors, outre le turban et la tchamîr, d'un cafetan de drap de couleur recouvert de la faradjya en mousseline, le tout serré à la taille par une ceinture de cuir brodée de soie, appelée medâmma, faite à Fès ou à Marrâkech. Sous ce cafetan, ils mettent un pantalon à jambes assez longues, descendant jusqu'à la cheville : c'est le seroual mokhazny. Ils enroulent enfin, par-dessus ce costume, un haïk de fine laine, transparent, fabriqué à Fès ou dans le R'arb; les femmes khlot n'en fabriquent pas.

Le costume du cavalier n'est complet qu'avec le soulhâm ou selhâm, qui recouvre le haïk, soulhâm de laine blanche fine ou de drap bleu marine foncé, souvent les deux; en ce cas, le soulhâm blanc est en-dessous, celui de drap par-dessus, les deux capuchons flottant sur le dos du cavalier avec leurs glands de soie. Le soulhâm marocain diffère du burnous algérien en ce qu'il n'est pas, comme ce dernier, fermé sur la poitrine par une sorte de broderie de soie appelée chebka, mais simplement cousu; il n'est pas orné non plus de pompons de soie comme les burnous

d'Algérie, mais d'un simple gland de soie à la pointe du capuchon. Les soulhâm de drap de couleur autre que bleu marine ne sont pas usités en Khlot ni en Tlîq.

Pour monter à cheval en vue du jeu de la poudre, là bêl-bâroid, le élégants retiennent leur haïk sur la tête au moyen d'une cordelière de soie de couleur, madjdoûl et hammâla, appartenant à leur femme préférée ou à leur maîtresse dont ils portent ainsi les couleurs. Les gens graves retiennent le haïk sur leur tête par une simple corde en poils de chameau. Le drapage du haïk est également maintenu par les cordelières de soie qui supportent l'une le sabre, l'autre le poignard.

Les cavaliers sont chaussés, soit de babouches fines dites belr'a seriksya', soit de babouches sans semelles, simples chaussons de cuir souple muni d'une patte de cuir montant sur le cou-de-pied pour le protéger contre l'étrier, et fixé à la jambe au-dessus de la cheville par un cordon de soie. Ces babouches sont appelées belr'a er-rekoûb, babouches de cavaliers, ou encore khoûf. Les Khlot portent également des bottes en cuir souple, à semelles simples, brodées de soie, d'or et d'argent, et moins hautes de tiges que les bottes algériennes. Toutes ces chaussures d'homme sont indistinctement en cuir jaune.

Avec le costume, il convient de décrire en détail la selle, qui complète l'équipement du cavalier.

La selle, sarj ou serija, se compose d'une armature de bois appelée 'adam, recouverte d'une première enveloppe de cuir qui dissimule exactement les deux montants de bois et l'intervalle qui les sépare, formant ainsi le siège de la selle. Un deuxième revêtement de cuir plus grand

^{1.} Littéralement « babouche circassienne », nom qui leur a été donné probablement parce que la mode en a été importée d'Orient par des Turcs ou des Circassiennes.

et brodé de soie est placé sur le premier. Par dessus se place la housse, r'abbara, en drap de soie ou en velours. La rabbara classique est en drap rouge, mais il en existe de toutes les couleurs, brodées d'argent et d'or : les gens riches déploient un très grand luxe pour les selles de parade; il y a peu de ces selles dans le Khlot, quelques-unes existent dans le Țliq. Le nombre des r'abbâra est égale-

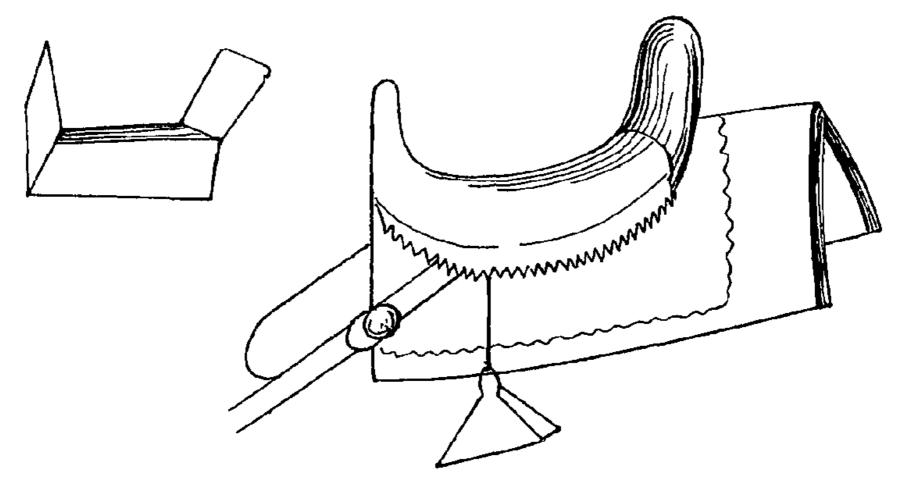


Fig. 24. - 'Adam et selle entière.

ment illimité et on se sert souvent de la même selle dont on change l'aspect en la couvrant de r'abbara simples ou luxueuses selon les circonstances.

En-dessous de l'adam, sur le dos du cheval, se placent les tapis de selle, en feutre, qui sont toujours au nombre de douze, chacun d'une couleur différente. Un treizième tapis, en feutre blanc, appelé al-'arrâqa, العشرافة, (qui absorbe la sueur du cheval), est placé directement sur le dos de l'animal : il protège les autres tapis et on le change dès qu'il est durci par la sueur. Le paquet des douze tapis s'appelle terchîh, ترشير.

Un morceau de soie de la couleur de la selle, appelé zîf, couvre la partie supérieure des tapis, derrière le

.:′

trousquin. Les étriers, rikâb, en fer pour les selles ordinaires, sont attachés à la selle par des cordes de cuir tressé et teint en rouge, appelées es-seboût, qui passent dans des anneaux de fer fixés à l'armature de la selle. Pour les selles de luxe, les étriers sont dorés ou argentés suivant que les broderies de la selle sont en or ou en argent, et les seboût sont des cordelières de soie, en cinq ou six doubles, de la couleur du vêtement de la selle.

Le poitrail, ad-dâir, ألدأير, est, pour les selles ordinaires, une simple bande de cuir en double épaisseur, de la longueur nécessaire et de cinq à six centimètres de hauteur, fixée par ses deux extrémités au revêtement de cuir de la selle, mais partagée de façon à se boucler sur le côté gauche. Pour les selles communes, la boucle est une simple boucle de cuivre ou une grosse boucle dite « à fekroûn » فرون (à tortue), nom qui vient de la forme donnée à la partie supérieure de la boucle, qui ressemble à l'écaille d'une petite tortue.

Les fekroûn des selles de luxe sont faits à Fès et à Marrâkech; ils sont en métal doré, argenté ou niellé, et ciselés. Dans ce cas, le poitrail lui-même est brodé de soie de la couleur de la selle et il est souvent recouvert de drap, de même couleur, avec des broderies de soie et d'or.

Enfin les selles de grand luxe, pour les cérémonies, ont quelquesois pour poitrail ce qu'on appelle le dâïr tlem-sany (de Tlemcen), parce qu'autresois ces poitrails, d'origine andalouse ou turque, étaient fabriqués uniquement à Tlemcen. Le daïr tlemsany est un poitrail large de 0^m,20 au moins, orné, dans le bas, d'un feston de 0^m,10 de largeur aux extrémités, mais qui va en s'élargissant en sorte que le feston du milieu a 0^m,20 de large, ce qui donne à cet endroit au poitrail une largeur totale de 0^m,40. Le dâïr tlemsany est toujours brodé d'or; le fond est de la couleur de la selle : il s'applique sur le véritable poitrail et n'est

qu'un ornement inutile et lourd. Il est garni de deux fekroûn, un de chaque côté. On en fait de très riches, avec des perles fines et des pierreries. Les plus beaux que nous ayons vu en Khlot et Țlîq, ou plus exactement en Țlîq, étaient dorés avec des ciselures remplies d'émaux de couleur.

La sangle, el-hezâm, est en cuir ordinairement recouvert de drap rouge. Le sanglage s'opère à l'aide de lanières de cuir qui rapprochent deux anneaux placés chacun à

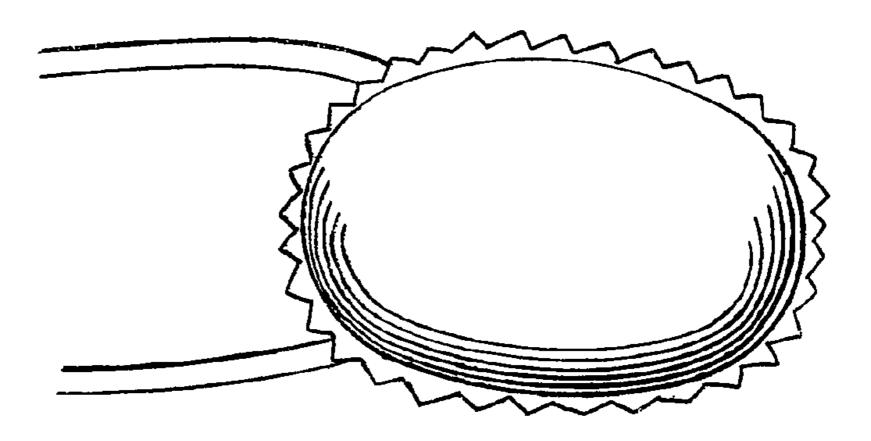


Fig. 25. — Fekroûn commun en métal nickelé, de fabrication allemande.

l'extrémité de la sangle, de telle sorte que la sangle enveloppe le cheval et la selle en passant sous les r'abbâra (housses). Dans les selles de luxe, le drap qui recouvre le cuir est de la couleur de la selle avec des broderies de soie et d'or dans les parties restées visibles de chaque côté.

Le mors s'appelle el-ledjâm, , mot qui, dans le langage courant, signifie l'ensemble du mors, avec les montants, le frontail, les brides et le mors lui-même. Si l'on étudie l'objet en détail, le mors seul s'appelle el-fâs (la hache), les montants et le frontail s'appelle el-qoûb (le ca-

puchon, ce qui se met sur la tête) les œillères ad-drâreq (l'écran), les brides aç-cerâ'a ou ach-cherkât.

Les brides ordinaires se composent d'un mors de fer, de montants de cuir brodés de soie rouge, d'un frontail de cuir nu, d'œillères de cuir brodées de soie rouge, des brides de cuir avec un passant de soie rouge.

Les brides de luxe sont également en cuir, les broderies de soie étant de la couleur de la selle, les brides en tresses de soie de la même couleur, le mors doré ou argenté.

On ajoute à ce harnachement ce qu'on appelle et-techkerât, التشكرات, ornement composé d'un large frontail de

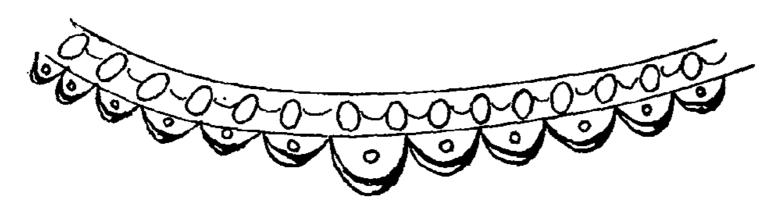


Fig. 26. — Dâîr tlemsâny.

drap avec des losanges de ganse de soie, et de franges qui recouvrent les yeux du cheval et de deux grosses cordelières de soie qui sont réunies sous l'encolure du cheval par un gros gland à longues franges, el-kerâra, الكرارة Tout cet appareil est attaché sur le haut des montants de la bride par des cordonnets de soie. Et-techkerât est également de la même couleur que la selle et que la bride; il y en a en soie et en soie et or.

Le plus souvent, le cavalier actionne son cheval du coin de l'étrier; cependant il met parfois des éperons. L'éperon arabe est connu : c'est une longue tige de fer ronde, pointue à l'extrémité qui se fixe au talon par un cordon de soie attaché sur le cou-de-pied. On fabrique également des éperons de luxe, dorés ou argentés. L'éperon s'appelle ici al-mahamez, il.

Le costume de la femme khlot et de la femme tlîq est des plus simples. Il se compose d'une robe unique appelée *izår*, ازار, ou plus communément *lizår*, لزار. C'est une pièce de cotonnade blanche, unie ou brochée de 16 coudes de longueur qu'on coupe en deux et qu'on coud ensemble dans le sens de la longueur, de façon à obtenir une pièce d'étosse de 8 coudes, 4^m,40 environ de longueur; pour l'élargir on ajoute souvent deux coudes qu'on coupe chacun en quatre pour avoir une bande de 8 coudes de long sur une largeur égale au quart de la largeur de l'étoffe. Cette bande se place entre les deux morceaux de cotonnade et se coud avec chacun d'eux, dans le sens de la longueur. La largeur moyenne de la cotonnade employée est de 1 coude 1/2, ce qui donne au lizăr une largeur de 3 coudes et, avec la bande rajoutée au milieu, de 3 coudes et 1/3 environ.

La femme se roule dans ce lizâr, qui est attaché sur la poitrine par deux broches d'argent ou de cuivre appelées katfyât, cet serré par une ceinture, hazam, analogue à celle qui sert à la coiffer, ou une ceinture de laine, kourzya, ou simplement par un morceau d'étoffe quelconque, ou encore par un bout de corde ou de ficelle. Quelquefois elle porte sous le lizâr une chemise, tchâmir.

Les semmes de la campagne n'ont jamais de pantalon et sont toujours pieds nus. Lorsqu'elles mettent des chaussures dans les grandes sêtes ou dans les cérémonies de mariage, ce sont des babouches rouges portant sur le coude-pied un petit ornement de cuir vert; cette chaussure s'appelle reḥya, زهية; la plupart des semmes n'en possèdent pas.

La coiffure est assez compliquée. Les semmes khlot et tlîq portent deux grosses tresses prises au-dessus des oreilles et tressées avec des fils de laine bleu soncé, de saçon à allonger la natte. Ces nattes sont généralement relevées sous les oreilles et ramenées derrière la nuque où elles se croisent pour être ramenées ensuite et nouées sur le devant de la tête.

Quand la femme s'habille, elle laisse tomber les nattes sur la poitrine. Ces nattes s'appellent el-groûn, الكُرون, (les cornes).

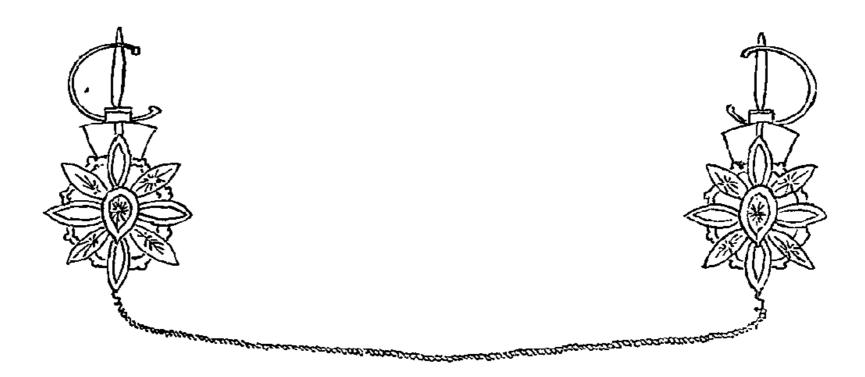
Les femmes pauvres portent sur la tête un mouchoir de coton bleu ou rouge à points blancs et roulent autour un turban blanc ou un simple mouchoir de couleur, en coton également, sans franges. Les femmes riches se coiffent d'un mouchoir blanc par-dessus lequel elles placent un foulard de soie, dit sebnya roûmya, سبنية روية, mouchoir romain, c'est-à-dire fait en Europe. Au lieu du turban blanc des femmes pauvres, elles mettent sur leur tête une ceinture de soie rouge avec des tissages de couleur, nouée derrière la tête et dont les pans et les franges retombent sur les épaules et dans le dos. Ces ceintures s'appellent hezâm el-koubâya (de bourre de soie), par opposition à la ceinture des femmes de la ville, que les femmes arabes appellent hezâm ez-zerdkhân, حزام الزردخان, du nom du mode de tissage dont on la fait.

Les femmes riches, pour les cérémonies et les fêtes, portent le même costume que les citadines : foulards de soie et foulards dorés sur la tête, casetan de drap, tsin, ceinture de soie goudronnée, babouches de peau de couleur avec des broderies de soie et d'or (cherbils), mais jamais de pantalons.

Comme bijoux, les femmes portent habituellement des bracelets debâlij, جبائے, (nebâlât dans le Khlot), torsades d'argent, souvent à un titre très bas, mais jamais en cuivre. Plus les bracelets sont lourds, plus ils sont recherchés: on en trouve qui pèsent jusqu'à 250 gr. l'un. Après le bracelet, les bijoux les plus indispensables sont les bezâïm, برایم, (katfyât dans le Khlot): ce sont deux

broches d'argent assez massives reliées entre elles par une forte chaîne d'argent. Ces broches servent à attacher le lizar sur les deux côtés du haut de la poitrine, au-dessus des seins.

Pour les jours de fête, les femmes ajoutent les boucles d'oreilles, 'allagât علاقات, (kharas à El-Qçar) qui sont un appareil assez compliqué, composé de la boucle d'oreille elle-même, sorte d'anneau d'argent très large, ouvert d'un côté, qui s'élargit, du côté opposé à l'ouverture, en une plaque ajourée et festonnée de 0^m,002 à 0^m,005 d'épaisseur;



au bas de cette plaque sont attachées quatre chaînettes d'argent de 0^m,15 de long terminées chacune par un triangle d'argent et ornées de corail. Au haut de la plaque ajourée s'attache une autre chaînette qui va d'une boucle à l'autre, en passant sur la tête, au sommet de laquelle elle est attachée par un crochet : cette chaînette supporte ainsi le poids de tout l'appareil.

Fig. 27. — Katfyât.

Les khalkhâl, bracelets de cheville, portés dans presque tous les pays musulmans et appelés mqais dans le Khlot, sont des bracelets plats et ciselés en argent de très bas titre, s'ouvrant en deux à l'aide d'une charnière, et fermés par deux plaques d'argent au milieu desquelles se trouve un clou saillant d'argent; la fermeture constitue une charnière mobile dont les parties inférieure et supérieure sont fixées à un côté, la partie centrale à l'autre. Cette partie s'encastre entre les deux autres et un clou d'argent atta-



Fig. 28. - 'Allagât.

ché au bracelet par une chaînette ferme le bracelet en passant dans les trois parties qu'elle maintient réunies.

Les femmes khlot et tliq portent également plusieurs colliers composés de corail (mourdjân). de pièces d'argent percées et de perles de verres (dibya), le tout réunis par du gros fil; les colliers portent le nom de tâzera, تازرة Elles portent aussi des bagues d'argent de très bas titre.

Ces bijoux ne sont pas fabriqués dans la tribu, mais à El-Qçar, par des Juifs qui les vendent assez cher. Les debâlij coûtent jusqu'à une douzaine de douros, les bezâim

quatre douros environ, les 'allâgât quatre douros, les khalkhâl de douze à quinze douros, les colliers de corail de deux à vingt douros, les colliers de perles cinquante centimes, les bagues d'argent deux ou trois pesetas.

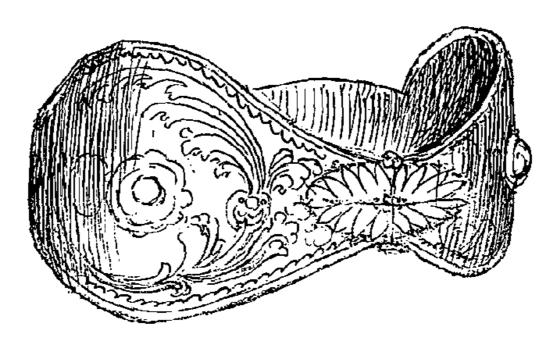


Fig. 29. — Mqaîs.

§ 4. — Le tatouage (el-ouchâm).

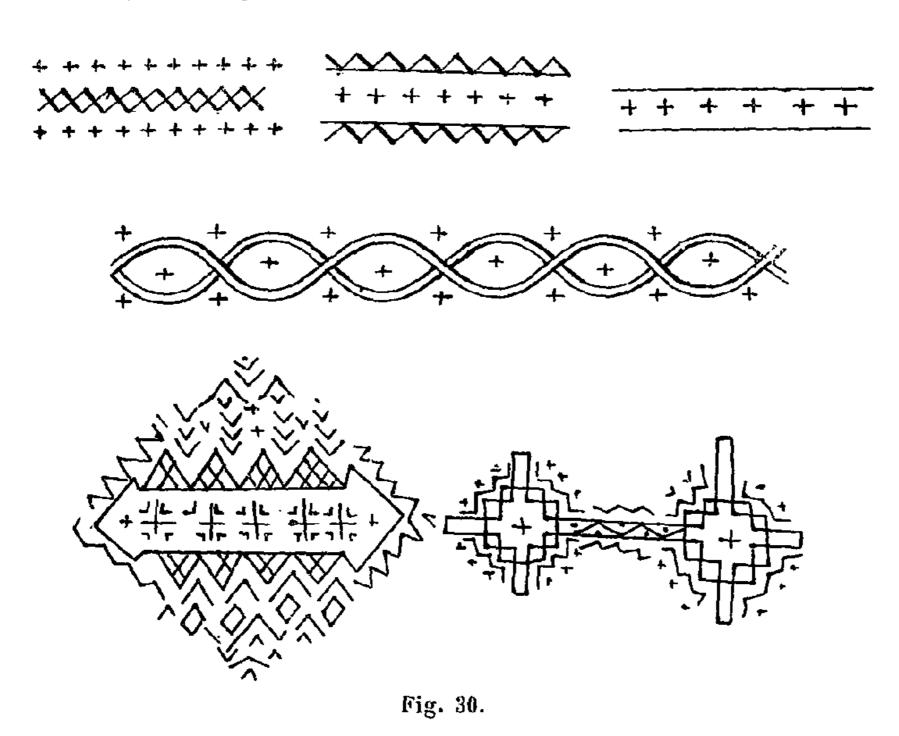
Les Khlot et les Tlîq, hommes et femmes, portent de nombreux tatouages, mais les hommes n'y attachent pas la même importance que les femmes qui mettent en ce cas, au service de leur coquetterie, toutes les ressources de leur imagination. Les femmes de la tribu reconnaissent entre elles à quelles fractions elles appartiennent d'après le genre des détails du dessin, et des traits ou des points dont le tatouage est formé, et qui varie selon l'arf, la coutume de chaque fraction'.

Il nous a été impossible de nous faire donner toutes ces distinctions. Le tatouage que nous allons décrire est usité chez les Khlot, les Țlîq, les Sefiân, les Benî-Mâlek et dans tout le R'arb. Le tatouage des tribus berbères est beaucoup

^{1.} Nous avons vu la même coutume dans le Faliç. Cf. Archives maro-caines, 1, p. 175.

plus compliqué, et les femmes berbères portent aussi beaucoup plus de tatouages que les femmes arabes.

Le tatouage le plus usité est celui dont les dessins sont formés par une série de petites croix qu'on appelle debban, Quelquefois cependant les dessins sont un peu plus compliqués et présentent les motifs suivants :



Ces motifs, d'ailleurs, servent toujours à former les mêmes dessins, colliers, gantelets, chaussettes, etc. Le tatouage complet d'une femme comprend: le r'mâz, petite croix entre les sourcils;

L'ayacha, عالمة, deux petits traits sur un côté du nez; elle ne se porte que d'un seul côté, à droite ou à gauche, suivant la fraction de tribu. Lorsqu'un Arabe est frappé par la mort de ses enfants, il met aux nouveaux nés l'ayâcha qui doit les faire vivre; les mâles la portent également;

Le khdâd, خداد, petite croix sous chaque œil;

La nyâfa, نيابة, petite croix au bout du nez ;

La syâla, سيالة, série de croix verticale au menton ; nous avons signalé ce tatouage chez les Faḥçya;

La *regma*, زُّمَية, trois séries verticales sur la gorge;

Le ceder, صدر, plastron triangulaire en haut de la poitrine;

Les *ouchâm dhra'in*, وشام ذرعين, deuxban des sur chaque bras, depuis l'épaule jusqu'au coude;

Les ouchâm zâned, وشام زاند, cinq ou six rangées autour du poignet;

Les henâich, حنايش, une bande sur chaque avant-bras; Les sebâil es-sebbeîn, سبايل السبين, gants sur les mains; Les debâben es-sebbeîn, دبابن السبين, une croix sur chaque phalange;

La selsela (ou sensela) el-fakhdein, سلسلة البخضين, chaîne à l'intérieur de chaque cuisse ;

Les *nakhâl el-fakhdein*, نخال البخصين, entrelac sur chaque cuisse, au-dessus du genou;

Les khalkhâl, cinq ou six rangées de croix à la cheville.

Beaucoup de femmes n'ont pas le tatouage complet, mais il n'en est pas une qui ne soit pas du tout tatouée; elles ont toujours au moins la syâla au menton. Quelques-unes cependant ajoutent encore au tatouage complet: elles tatouent le bas-ventre, au-dessous du nombril et y mettent des dessins variés, tantôt une série de douros hassany qui remontent jusqu'au nombril, tantôt un palmier planté entre les jambes et dont les palmes s'étalent sur le ventre, tantôt un cheval sellé; bref, tous les dévergondages qu'elles supposent susceptibles d'exciter les sens un peu alourdis de leurs mari. Le palmier est sans doute l'emblème de la fécondité; les douros indiquent probablement que la femme est un trésor, ou qu'elle coûte cher; le cheval rap-

pelle à l'homme qu'il doit toujours être un cavalier accom-

pli et triomphant.

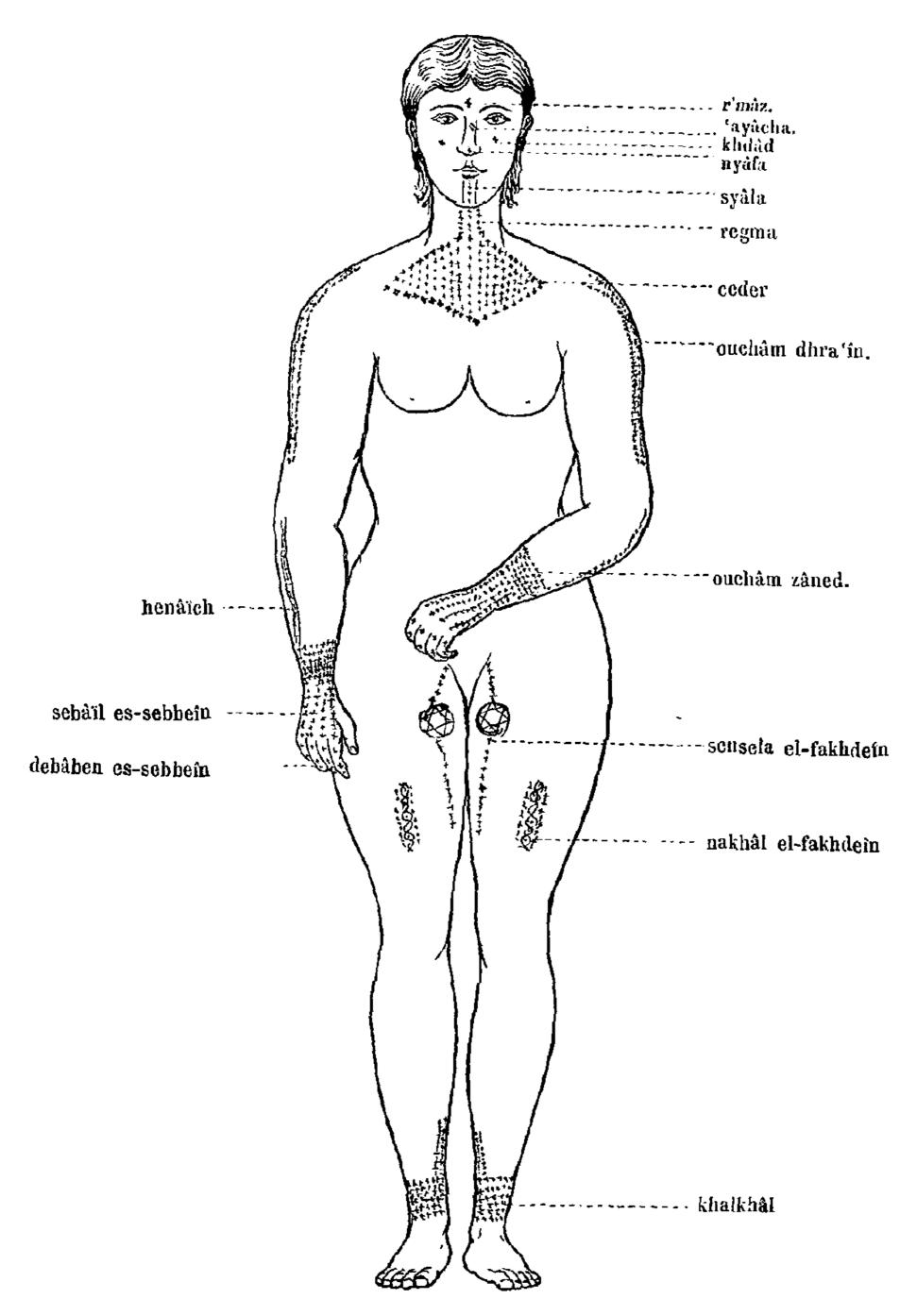


Fig. 31. - Femme khlot tatouée.

Les hommes portent quelquesois certains tatouages: au bout du nez, un trait vertical; aux phalanges des mains, une petite croix sur chacune, enfin les tatouages des épaules et du haut de l'arrière-bras (ouchâm dhra'in).

Le tatouage se fait à l'aide d'épines de figuiers de Barbarie; les traits seulement se font avec la pointe d'un couteau. Il n'y a pas d'âge fixé pour cette opération, et il arrive souvent qu'une femme qui, enfant, n'a été que peu tatouée et qui espère augmenter ainsi ses charmes, se fait compléter après son mariage.

Le tatouage comprend trois opérations, à un jour d'intervalle :

- 1º Le premier jour les dessins sont tracés au noir de fumée, hamoûm, puis la peau est percée et les ouvertures immédiatement enduites de noir de fumée;
- 2º Le lendemain on passe sur les tatouages du bleu, nîla;
 - 3º Le surlendemain on passe du safran.

Souvent on ne fait qu'une opération au noir de sumée, mais en ce cas la cicatrisation se fait difficilement, dit-on, et il se produit de la suppuration. Il arrive d'ailleurs très souvent que les semmes sont malades des suites de cette opération.

Les tatoueuses, ouchchâma, sont des professionnelles; il n'y en a pas dans tous les villages, mais on les fait venir et les meilleures sont connues et très recherchées. On les paye rarement en argent, mais en poules, œuís, beurre et quelquefois en moutons. On cite un riche arabe du Khlot qui, ayant fait tatouer sa femme préférée, a donné à l'ouchchâma deux moutons, des poules, un grand pot de beurre, une pièce de mousseline et un foulard de soie. On dit, il est vrai, que cette femme est tatouée sur toutes les parties du corps, même les plus intimes.

§ 5. — L'armement.

L'armement des tribus arabes de la vallée du Lekkoûs est loin d'être aussi perfectionné que celui des tribus djebaliennes de la région de Tanger¹. La proportion des armes européennes y est beaucoup moins élevée et, bien que de fréquents conslits éclatent entre Khlot et Țlîq, ou entre Arabes et Djebala, les populations que nous étudions ne sont pas constamment sur le pied de guerre, comme dans la province de Tanger. Il est facile de s'en rendre compte en remarquant le petit nombre d'hommes armés qu'on rencontre sur les marchés d'Al-'Arâïch, d'El-Qçar et du Khlot, lorsqu'on vient de Tanger dont le marché est fréquenté par des Djebala portant tous leur fusil sur l'épaule.

L'ancien fusil à pierre, le moukahla, diminue de jour en jour pour être remplacé par des armes européennes. Cependant il en existe encore un grand nombre chez les Khlot et les Țlîq. On distingue quatre modèles de fusils à pierre:

- 1º Le moukaḥla sebâ'ya مايية, ainsi nommé parce que son canon a sept palmes (chber) de longueur; il est devenu très rare en Khloṭ et Ṭlîq où on le remplace peu à peu par des fusils européens, mais autrefois il était très employé par les tribus montagnardes comme arme à longue portée;
- 20 Le moukahla sedasya, كحلة سدسية, dont le canon mesure six palmes de longueur; ce sont les fusils dont se servent les Djebala et les gens de la plaine pour le la'b el-baroûd (jeu de la poudre) à pied; ils sont les plus nombreux en Khlot et Tlîq;
- 1. Sur l'armement des Djebala, cf. Archives marocaines, I, p. 176 et seq.

The Principle of the Pr

ARCH. MAROC.

3° Le moukhla khammāsya, أحلية خاسية, dont le canon a cinq palmes de longueur; c'est le fusil des cavaliers, qui correspond à notre carabine et ne sert plus guère aujour-d'hui qu'au la'b el-bàroûd à cheval. On en fait également à capsules, à Tétouan. Le nom de khammāsya s'applique beaucoup aujourd'hui au fusil Mauser (à cinq coups), mais alors, pour désigner le fusil indigène, on dit mou-kaḥla khammāsya, laissant au Mauser le nom de khammāsya tout court, ou bien encore on appelle le premier khammāsya beldya (du pays) et le second khammāsya roûmya (romain, c'est-à-dire chrétien);

dont le canon a quatre palmes de longueur et qui correspond à notre mousqueton; c'est une arme très courte, facile à dissimuler sous la djellâba et utilisée pour cette raison par les voleurs honteux : les brigands de grand chemin portent des armes apparentes et font même leurs coups à cheval.

Toutes ces armes sont fabriquées à Tétouan, à Al-'Arâïch et à Ouezzân; on fait également à El-Qçar des batteries de fusil et des crosses, mais pas de canons.

Les fusils européens les plus répandus sont le fusil Gras (sasboû) et le Martini-Henry (Boû Ḥofra). Les Winchester et les Mauser sont très rares et ne se trouvent guère que chez les gouverneurs et chez quelques personnages riches et puissants.

L'armement du Khlot et du Țlîq, qui inspirait déjà des craintes au sultan sa'adien Al-Mançoûr en 1011 (1602), d'après le Nozeht el-Hadi', est aujourd'hui de 2.000 fusils dans le Khlot et de 1.500 dans le Țlîq. La moitié environ de ces armes sont européennes. Ces dernières, ainsi que les cartouches, viennent de Tanger et d'Al-'Arâïch. Les indi-

^{1.} Cf. Nozhet el-Hadi, trad. Houdas, p. 286-287.

gènes vont les acheter dans ces deux villes, ou à El-Qçar même, chez des négociants juifs.

Nous avons déjà signalé le goût très vif des tribus voisines de Tanger pour les exercices de tir et d'escrime. Ce sport n'est pas moins en honneur dans les tribus arabes du Lekkoûs: il tient même une place importante dans la vie sociale des Khloţ et des Ṭlìq. Le tir, l'équitation et l'escrime sont placés dans toute la partie nord-ouest du Maroc, sous le patronage et la bénédiction (baraka) de trois marabouts.

Sidy 'Allâl Al-Hâdj al-Baqqâly al-R'zâouy al-Madraceny, enterré chez les Benî-Madracen en R'zâoua, est le patron des tireurs de tous les Djebala du Nord.

Moulay Boû Chtâ al-Khammâr¹, en Fichtala, est le patron des tireurs et des cavaliers pour tout le R'arb, les Oudâyâ, les Cherarda, les Cheraga, les Oulad Djamaʿ, les Benî Ḥasan, les Oulad Al-Ḥâdj du Seboû, les Ḥayayna, les Benî Zeroual et les Benî Mesguilda.

Pour le Khlot et le Țlîq, le patron des tireurs, cavaliers et escrimeurs est Sidy 'Abdallah al-Meçbâḥy de Glâ.

Le descendant de Sidy 'Abdallah, Sidy Mouḥammad ben Aṭ-Ṭayyîb Al-Meçbâḥy, est aujourd'hui le détenteur de la baraka qu'il donne aux chiakh (maîtres) de tir, d'équitation et d'escrime, chiakh er-ramât, chiakh el-khyâla et chiakh asqâr. Son père, Sidy Aṭ-Ṭayyîb, est mort il y a environ trois mois, empoisonné par sa femme.

Les chiakh sont nommés de la façon suivante : les tireurs, cavaliers ou escrimeurs d'un douar ou quelquefois de plusieurs douars rapprochés se réunissent et vont avec quelques cadeaux trouver le seyyid, pour lui demander que « un tel » soit leur chaîkh. Le chérif reçoit les cadeaux

^{1.} Sur ce personnage, cf. Moulièras, Le Maroc inconnu, II, p. 11 et seq.

et tous disent ensemble la fâticha (1^{re} sourate du Qorân). Après avoir bu et mangé copieusement, ils rentrent chez eux.

Le chaîkh est en même temps moqaddem de Sidy 'Abdallah. Il réunit les offrandes qu'on fait au chérîf et qui se composent des amendes imposées aux maladroits ou à ceux qui manquent à une réunion, et du produit des collectes.

La 'amara de Sidy 'Abdallah Al-Meçbâḥy a lieu sur la fin d'août. Tous les cavaliers, tireurs et escrimeurs des deux tribus s'y réunissent, et aussi les 'Aîssaoua, les Ḥamâdcha, les Djilâla, les Guenaoua, les Touhâma, en un mot toutes les confréries des deux tribus et d'Al-'Arâïch, proches de Glâ. Le moûsem dure trois jours : c'est un véritable soûq avec ses tentes-boutiques, ses marchands de cotonnades, d'étoffes, de babouches, de djellâba, de victuailles, sucre, thé, etc., moûsem très considérable, sans approcher cependant de celui de Moulay Boû Selhâm. On n'y trouve pas de Juifs. Pendant ces trois jours, les chorfa de Glâ nourrissent toutes ces confréries et un grand nombre d'étrangers.

Tireurs, cavaliers et escrimeurs du Khlot et du Țlîq forment donc une sorte de confrérie sous le patronage et la baraka de Sidy 'Abdallah al-Meçbâhy de Glâ et sous la direction de son descendant. Cette confrérie a pour devise et cri de ralliement la formule suivante: بنية الجهاد في سبيل الله, bi-nyat al-djihâd fi sabîl Allah, (en vue de la guerre sainte sur le chemin de Dieu!): c'est donc une association de moudjâhidin.

L'idée de guerre sainte, sans être pour ces populations une préoccupation constante, sans provoquer même dans leur esprit aucune excitation religieuse, n'en existe pas moins à l'état latent, et tout ce qui a trait à la guerre porte l'empreinte de cette idée. Il n'est pas surprenant d'ailleurs que dans cette région de l'ancienne province de Habaţ, qui

a lutté pendant plusieurs siècles contre les chrétiens d'Al-'Arâïch et d'Acîla, le souvenir de la djihâd contre les infidèles se soit perpétué. La baraka des Oulad al-Mechân de Glâ sur tous les exercices guerriers, avec l'organisation militaire et religieuse qui en résulte, est bien un vestige des guerres saintes et une preuve du rôle considérable qu'y jouaient les Oulad al-Mecbâh. Comme nous le verrons dans notre étude sur Moulay Boû Selhâm, la noblesse et l'illustration de cette famille, ou plutôt des familles réunies sous le nom d'Oulad Al-Mecbâh ou Mecbâhyîn proviennent très probablement du rôle joué par leurs ancêtres dans la surveillance et la défense des côtes de l'Océan contre les chrétiens, depuis Al-'Arâïch jusqu'à l'embouchure du Seboû. Cette société de « veilleurs », maçâbîḥ, avait dû se placer à l'origine sous la protection et la bénédiction de Sidy Aboû Sa'îd Al-Maçry (Moulay Boû Selhâm) dont le tombeau se trouve au bord de la mer, au nord du chenal de la Mardja az-Zerqa. Cet endroit était, par sa position, au centre même des opérations des Oulad Al-Meçbâh : il existe encore plusieurs douars d'Oulad Al-Meçbâh dans ses environs, avec les qoubba des plus illustres d'entre ces moudjâhidîn.

Pour tous les exercices de tir, d'escrime et d'équitation, les pratiquants doivent être en état de pureté, c'est-à-dire avoir fait les grandes et les petites ablutions, être, comme ils disent, 'ala oudoû, على وصوء. De plus, les exercices de tir et d'escrime ne se font que pieds nus, l'emplacement où ils s'accomplissent étant considéré comme un lieu sacré dans lequel on n'entre pas chaussé. Il règne d'ailleurs une grande courtoisie réciproque entre les membres de cette triple confrérie.

Celui qui entre dans le cercle assemblé des tireurs, escrimeurs ou cavaliers prononce un « Salama 'aleïkoum » plus accentué que le salut habituel; il lui est répondu

avec la même affectation par tous les membres. L'arrivant enlève ses babouches avant d'entrer dans le cercle et ne passe pas devant un des membres avant de s'être déchaussé.

Pour les exercices d'équitation, les cavaliers ne portent pas les babouches avec lesquelles on marche au-dehors : ils mettent les babouches à semelle simple appelées khoûf ou les bottes, à semelle simple également, dites tmag. Avant d'arriver au terrain d'exercice, les cavaliers mettent, par dessus les khoûf ou les tmag, les babouches ordinaires qu'ils quittent en arrivant sur le terrain, comme ils feraient en entrant dans un sanctuaire.

Les exercices de tir consistent dans le tir à la cible, à très courte distance. Le tireur, après avoir quitté ses babouches et fait les salutations d'usage, lève son fusil en disant : « Bismillah ». En épaulant il ajoute : « Khatarkoum lillah ar-ramât, ana 'and al-mouḍa' l-foulânya » c'est-àdire : « Avec votre bon plaisir, par Dieu, tireurs, je vise tel endroit ». Les tireurs lui répondent en chœur : « Que Dieu vous assiste! » Allah Iskhar. Cette demande de permission de tirer s'appelle : demander le selim.

Lorsque le but indiqué par le tireur est atteint par lui, le chœur lui dit : Allah iftaḥ 'aleik « Que Dieu ouvre pour vous (les portes de sa miséricorde)! ». Si le but est manqué, le chœur pousse des « Hou ou ou » et dit : « el-ḥaqq fik » invitant le tireur à payer l'amende qui est en général une livre de sucre, ou du thé.

Le chaîkh intervient alors, rectifie le tir, explique pourquoi le coup a été manqué, et prend note de l'amende.

Ce que nous venons de dire ne concerne que les tireurs déjà expérimentés. Lorsqu'il s'agit d'un élève-tireur, ce-lui-ci n'indique pas avant de tirer l'endroit de la cible qu'il veut atteindre. S'il atteint la cible, on le félicite; s'il manque le but, le chœur reste silencieux; aucune amende n'est imposée; le chaîkh explique au tireur pourquoi il a man-

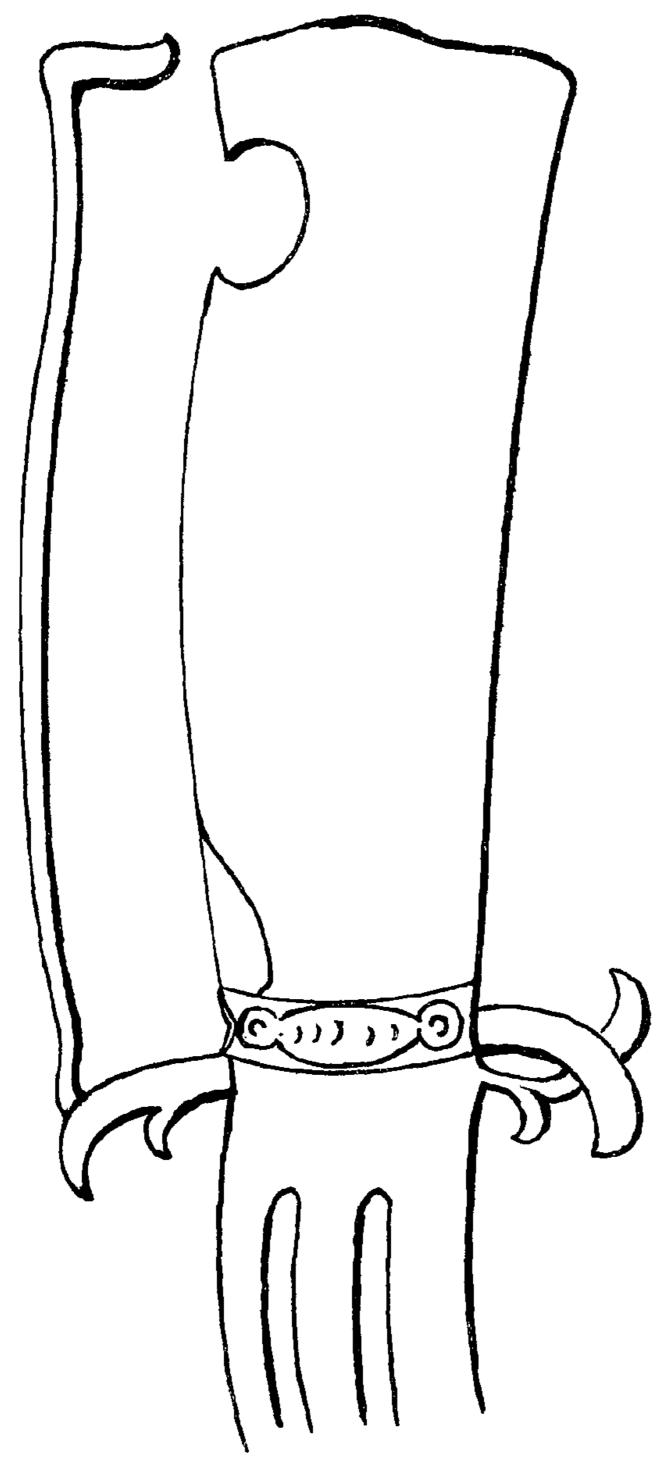


Fig. 32. — Poignée de sabre.

qué le but, lui indique les modifications à apporter à sa position et à son tir.

Les escrimeurs, msaqrya, font leurs exercices au bâton (qtîb) ou au sabre (sekkîn) à pointe et à tranchant émoussés.

Comme nous l'avons dit, les escrimeurs vont pieds nus. Les exercices du bâton ou du sabre sont les mêmes. L'escrimeur commence par prendre le sabre par la pointe, la poignée en haut, ramène la main droite tenant la pointe de l'arme contre la poitrine et salue de la poignée en disant : « Bismillah barakat Sidna 'Alt! », c'est-à-dire « Au nom de Dieu, bénédiction de notre seigneur 'Alî! », souvenir encore des guerres saintes, Sidna 'Alî fut en effet le premier des Moudjâhidîn : il tua avec son sabre Dhoû l-fiqâr, cadeau du Prophète son beau-père, un nombre incalculable d'infidèles et, toujours avec le même sabre, en obligea un nombre non moins considérable à se convertir à l'Islâm.

Il ne s'agit bien entendu dans l'escrime arabe que de la contrepointe. Les coups sont les mêmes que ceux de notre escrime: tête, flanc, banderolle, etc. Les escrimeurs, loin de rester en place, s'agitent beaucoup, vont et viennent, à droite et à gauche, avancent et reculent à leur gré. Quelquefois les tireurs tracent derrière eux une ligne par terre: le vainqueur est alors celui qui a obligé son adversaire à reculer plus loin que la ligne. Parfois la lutte se termine par un corps à corps: les adversaires, en ce cas, jettent leur sabre et luttent à bras le corps, cherchant à se coucher à terre réciproquement. Quelques professeurs de bâton, hors ligne, font leurs exercices des deux mains simultanément, mais ils sont assez rares.

Les sabres les plus usités en Khlot et en Țlîq sont fabriqués à Fès ou à Marrâkech. Les lames, légèrement arrondies en bancal, sont moins longues que celles de nos sabres de cavalerie : elles ont ordinairement 80 centi-

mètres de longueur, 4 centimètres de largeur et 2 millimètres d'épaisseur. De chaque côté de la lame se trouvent deux cannelures parallèles qui commencent à 15 centimètres environ de la pointe et s'arrêtent à 5 centimètres de la poignée. Les poignées les plus courantes sont en corne, la garde en fer, la virole en cuivre, le pommeau en bois recouvert de cuir rouge avec un bout en cuivre.

Dans les sabres de luxe, la poignée est en rhinocéros, la garde en fer incrusté d'or et d'argent, la virole en argent ciselé et quelquefois doré, le pommeau, toujours en cuir, a un bout en argent ciselé ou doré.

Le sabre se porte en baudrier sans ceinturon. Le baudrier ordinaire est un cordon de laine attaché au pommeau par un passant de cuir; les baudriers de luxe sont faits d'une forte cordelière de soie. Les sabres ont habituellement la pointe et le tranchant émoussés.

Le poignard n'est pas usité chez les Khlot ni chez les Tlîq, mais ils portent presque tous un couteau, khodmy, et seboûla, مبولة, à lame de 40 centimètres environ de long, à poignée de corne, sans garde. La lame un peu recourbée est en général très acérée et très tranchante; elle est gravée sur presque toute sa longueur. Le pommeau est en bois couvert de cuir rouge.

Ces couteaux sont faits à Ouezzân ou à Mekines. Ils sont tantôt attachés à la sacoche, tantôt portés en baudrier avec un cordon ou une ficelle, quelquefois attachés à la ceinture. Les Khlot et les Țlîq quittent rarement cette arme très dangereuse : elle sert également à tuer les moutons et les poules.

§ 6. — L'habitat.

Les habitants du Khlot et du Țlîq vivent réunis en douar, כוֹן « tourner, être

en rond, donner la forme circulaire à un objet ou à une réunion d'objets » indique que le douar doit être composé d'habitations placées en cercle. Telle est, en effet, la forme classique du douar, et on en trouve encore quelques-uns sous cette forme, quoique le plus souvent les habitations soient rangées sans grand ordre; il arrive également que le village est formé pour ainsi dire de plusieurs douar, c'est-à-dire de plusieurs cercles d'habitations, chaque cercle se composant des habitations d'une même famille, au centre desquelles se trouve l'emplacement libre où couchent le gros bétail et les moutons.

Cette modification s'explique par ce fait que le douar primitif se composait des habitations d'une seule famille vivant sous l'autorité d'un seul chef, qui en était le patriarche. Le système du patriarcat étant peu à peu tombé en désuétude et la famille, au lieu d'être comme autrefois la réunion de tous les parents, quel que soit leur degré de parenté, ne comprenant plus que le mari, ses femmes, ses enfants et leurs serviteurs, ou quelquefois deux ou trois frères acceptant l'autorité de leur aîné, l'ancien douar (cercle) s'est trouvé remplacé par une série de petits cercles. En un mot, l'ancienne communauté familiale sous l'autorité du chef de famille a été remplacée généralement par la famille individuelle.

L'habitation classique des Khlot et des Țlîq, comme de toutes les tribus arabes, est la kheima, خرف , c'est-à-dire la tente; mais depuis longtemps cette demeure de nomades a paru insuffisante à la plupart des gens du Khlot et du Țlîq et ils y ont ajouté des habitations plus stables et plus solides tant pour y vivre que pour y emmagasiner les grains, la laine et les provisions. Ces habitations sont le bît, برات, la nouâla, المالة, et la qâboûsa, فابوسة. On trouve souvent les trois modèles ensemble, formant l'habitat d'une seule famille, avec une cour devant, dans un enclos appelé merâḥ, entouré d'une haie de lentisques (greiz).

Il est rare de rencontrer des douars sans kheima. C'est presque toujours sous la tente qu'habitent les semmes, les chambres ou cabanes étant réservées aux hommes qui, la nuit, y sont venir leurs épouses à tour de rôle.

Cependant, dans quelques rares villages limitrophes des montagnes et dans ceux de l'extrême nord, particulièrement dans des villages țlîq, on ne trouve aucune tente. On peut citer entre autres le village de Zhadjouka, 'azîb de Moulay l' 'Arby, voisin d'Ahl Serîf, qui a tout à fait l'aspect d'un dehar de la montagne. Non seulement on n'y voit pas de tente, mais les maisons bâties en pierres sèches et couvertes en chaume tiennent les unes aux autres de façon à ce que l'extérieur forme un véritable rempart circulaire dont les ouvertures sont toutes au dedans; ce cercle présente une seule porte qui est l'entrée du village. A l'intérieur couchent les animaux. C'est tout à fait le type des dehour d'Ahl Serîf et les habitants de Zhadjoûka eux-mêmes portent le costume de cette tribu djebalienne, avec la djellâba noire!,

Il est fort probable que nous nous trouvons en présence d'une colonie de gens d'Ahl Serîf installés sur ce point du territoire țlîq; cette supposition est encore justifiée par le fait que le nom de Zhadjoûka² est porté également par un dchar d'Ahl Serîf, où se trouve le tombeau de Sidy Aḥmed Ach-Chaikh, patrons des joueurs de r'aița et de tabal, et en même temps des habitants de ce dchar qui exercent tous la même profession. Pour distinguer ces

^{1.} Dans les régions du Khlot et du Țlîq voisines des montagnes, et particulièrement Oulad 'Alî, Oulad Bou Ma'îza, Ar-Regagda, An-Na'îmîn, Ad-Doueisa dans le Khlot, Bedoûr, Oulad Moûsa, Oulad 'Attya dans le Ţlîq, les habitants portent généralement la djellâba gris foncé des montagnards et ont adopté en partie leurs coutumes, tout en conservant cependant la tente (kheîma).

^{2.} Nous avons vu ce nom de lieu mentionné par El-Bekrî au xie siècle, loc. cit,

deux villages, on appelle celui d'Ahl Serîf Zhadjoûka del Djebel et celui de Țlîq Zhadjoûka de l' 'Arab.

A partir du Soûq de Tleta de Reîçâna, la plupart des douars, et surtout des douars țlîq, tels que Oulad Moûsa, Oulad Boû Hameîda, Oulad 'Attia, Neqaqcha, n'ont presque plus de *khiam* (pl. de *kheima*). Il est à remarquer d'ailleurs que la kheîma est en général assez rare dans la plupart des

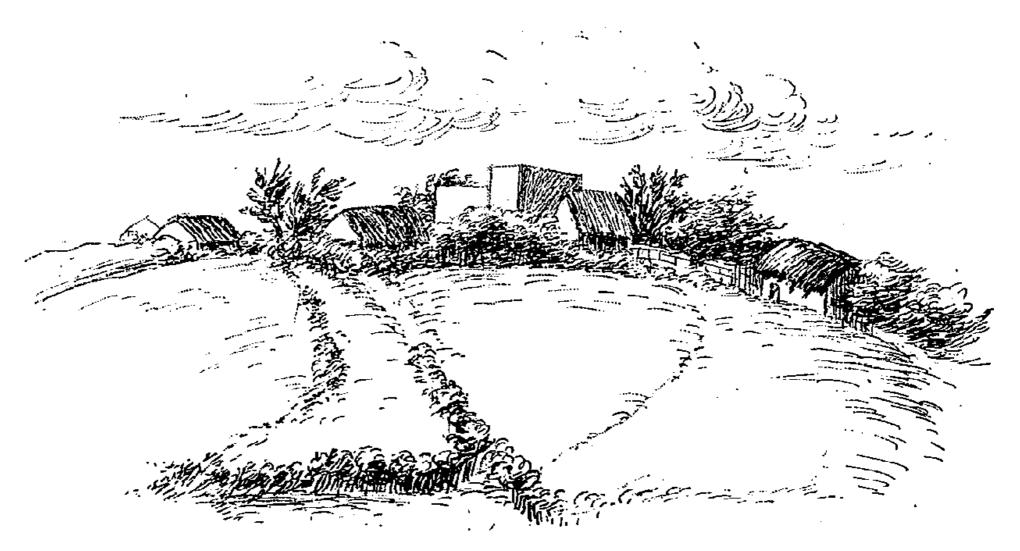


Fig. 33. - Neqaqcha. Maison du Hàdj 'Abdallah al-Boûmelaky (décédé).

villages du Țliq, non seulement dans le nord, mais aussi sur la rive gauche de l'Oued Lekkoûs.

A l'origine, on gardait la kheîma pour fuir en cas de danger. Il est évident que la sécurité relative qui commence à régner dans ces régions tend de plus en plus à hâter la transformation des village nomades en sédentaires, et les tentes disparaissent.

Les tentes des Khlot et des Țlîq sont les mêmes. Elles ne sont pas, comme celles des tribus du Sud-Algérien, en laine ou en poil de chameau, mais en tissu végétal appelé flij, que les femmes de la campagne fabriquent avec une

plante sauvage appelée dans le pays berouûq, برواف, et qui n'est autre que l'asphodèle. On appelle haidely, حيدلى, le tissu de filaments qui entoure la racine du berouâq et qui sert à faire le flîj. La fabrication de cette étoffe grossière est une des nombreuses occupations des femmes de la campagne. Nous la traiterons en détail en parlant des autres petites industries locales.

Le flij se fait par pièces de 0^m,60 de largeur environ sur une longueur variant de 8 à 10 mètres. La grande tente recouvre un carré d'environ 5 mètres de côté, la petite tente, de 4 mètres seulement. La couverture ou toiture en flij est supportée par deux montants, ouqâqef, qui ont, dans les grandes tentes, 2^m,50 de haut et 2 mètres seulement dans les petites. Un intervalle de 1^m,70 environ sépare ces deux montants (1^m,30 dans les petites tentes). Une traverse, hemâr, répose sur ces deux montants et supporte le flîj.

Entre les deux montants est attaché un filet en cordes de palmier nain ou de laine, à 0^m,30 du sol environ. Ce filet sert d'armoire : on y jette les vêtements, les oreillers lorsqu'on en possède, les pots de beurre entamés, les chiffons contenant de l'argent et tout ce que la tente contient d'étoffes ou de chiffons. Le nom d'arhal, (ce), donné à ce filet est un souvenir de la vie nomade des anciens Khlot: il servait à emballer les vêtements et les différents ustensiles dans les migrations des raḥḥāla (nomades).

Les pièces de flîj sont cousues avec du fil de berouâq et les coutures sont doublées intérieurement par des bandes de flîj de 0^m, 10 de largeur, tissées spécialement à cet effet. Ces bandes s'appellent aṭ-ṭrigât, الطريقات; elles sont prolongées au delà de la tente de 0^m, 40 environ et les cordes de palmier nain qui servent à tendre la tente y sont cousues. De chaque côté de la tente, deux fortes cordes, au lieu d'être cousues aux ṭrigât, passent dans un gros anneau de bois, très grossier et solide, cousu à ces bandes.

La tente est munie de huit de ces anneaux, deux de chaque côté. Les huit cordes passées dans ces anneaux, permettront de tendre et de détendre le flîj sans toucher aux piquets, outad, تالك . Ces piquets sont généralement en olivier sauvage, très solide, d'un mètre de haut environ, dont la moitié est enfoncée dans le sol. La tente de flîj, ainsi posée et tendue, s'arrête à un mètre du sol environ et constitue par conséquent une toiture. Une muraille, khoûç, خوص, composée de petites bottes liées entre elles de paille d'une plante sauvage appelée bechneikh, بشنيخ,



Fig. 34. — Kheîma sédentaire.

ferme la kheîma entre la toiture et le sol. Cette muraille n'est pas fixée : elle est simplement maintenue entre la toiture et le sol par le poids du flîj qui repose sur elle.

La porte de la tente est ménagée dans cette muraille; elle ne se trouve pas en face de l'intervalle entre les deux montants, mais en face d'un des montants, de façon que la porte et les deux montants se trouvent sur la même ligne. Pour ouvrir la porte, on replie un ou deux côtés du khoûç. En été, dans la journée, on enlève souvent presque complètement la muraille en la roulant comme une natte.

Le bît, جيت, se compose d'une seule chambre plus ou moins longue, car la largeur est toujours à peu près la même puisqu'elle dépend de la longueur des poutrelles du plafond : le pays ne fournit pas de poutrelles ayant plus de 3 mètres de long; il est même rare qu'elles dé-

passent 2^m,75. Les murailles du bît sont bâties en briques de terre crue séchées au soleil et appelées moqdar, ففدار (toûb en Algérie).

Ces briques sont fabriquées dans les endroits où se trouve de la terre argileuse à proximité d'un cours d'eau, d'une source ou d'un puits. Pour fabriquer les moqdar, on commence par creuser une fosse, hofra, dans laquelle on dépose la terre qui doit servir à faire les briques. On verse sur cette terre la quantité d'eau nécessaire et on ajoute à ce mortier une certaine quantité de paille hachée. Ce mortier est donc exactement ce qu'on appelle en France du torchis. Lorsqu'il a été gâché suffisamment pour obtenir la densité voulue, on en pétrit de grosses boules qu'on introduit dans des moules appelés qâleb, composés d'une caisse sans fond et sans couvercle, c'est-à-dire quatre planchettes clouées en un carré de 0^m,40 de côté sur 0^m,06 d'épaisseur. Ce carré est partagé en deux par une planchette de façon à faire deux moules de 0^m,40 de long sur 20 de large et 6 de hauteur, dimensions de chaque moqdara.

Le moule étant placé sur la terre battue qui lui sert de fond, on remplit ses deux sections avec les boules de torchis, on unifie le dessus avec la main et on enlève le moule. Les briques restent exposées au soleil jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches, une dizaine de jours environ, pendant lesquels on les retourne fréquemment.

Ce travail se fait exclusivement en été, mais il ne constitue pas un métier spécial. Les ouvriers qui bâtissent les bioût (pl. de bît), au contraire, sont des maçons spéciaux à la campagne, qu'on appelle bennâya del moqdar. Le chaume qui sert à faire la toiture du bît n'est autre qu'une sorte de jonc qu'on récolte dans les marais du Khlot et que les indigènes appellent sqaf سفو , parce qu'il sert à faire des toitures (sqaf).

Le plafond du bît est formé de poutrelles ou plus exactement de morceaux de bois tordus et informes sur lesquels on place un lit de roseaux attachés par des ficelles. Sur ce lit de roseaux on place encore une couche de terre qu'on bat de façon à former une terrasse, puis on y range des chevrons informes qui supporteront la toiture de chaume. Le mur en moqdar se termine en pointe aux deux extrémités de la maison. Il y a donc entre la terrasse du bît et la toiture un espace vide qui forme une sorte de grenier auquel on accède par une échelle ou par un escalier très primitif placé sur un des côtés du bît.

Toute cette construction, dont la hauteur est de 2^m,50 environ, est des plus rustiques, sans aucun luxe, sans aucun confort. Le bît n'est percé que d'une seule porte, généralement basse et fermée d'un battant en planches non rabotées muni d'une serrure en bois ou d'un cadenas. Il n'y a pas de fenêtre, mais de simples niches intérieures où on peut poser quelques objets. Le sol est en terre battue. Les bioût sont rarement blanchis à la chaux à l'intérieur, jamais à l'extérieur.

La nouâla, نوالة, est l'habitation commune chez les Djebala : les Khlot et les Țlîq l'ont adoptée au contact de ces populations, et elle tend à se généraliser dans les régions montagneuses. Il y a deux espèces de nouaïl (pl. de nouâla). Les unes ont des murailles formées de morceaux de bois de 1^m,50 de hauteur environ enfoncés en terre à 50 centimètres l'un de l'autre et terminés en V à la partie supérieure. Ces morceaux de bois s'appellent rekâïz, رکایز; leurs intervalles sont remplis de branchages et le tout revêtus de torchis en dedans et en dehors. Dans l'ouverture en V, appelée farka, sont appuyées d'autres poutres de grosseur moindre, qui reposent à l'extrémité opposée sur une forte poutre qui constitue le faîte de la nouâla. Cette poutre est soutenue par deux poteaux appelés ouqâqef dans l'intérieur et aux deux extrémités de l'habitation. Les ouque sont également terminés en V et dans

LES TRIBUS ARABES DE LA VALLÉE DU LEKKOÛS 113

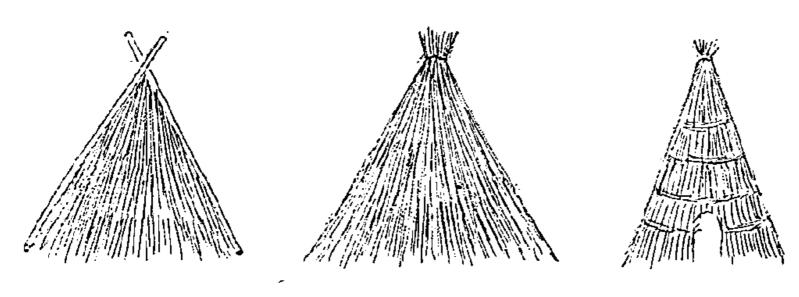
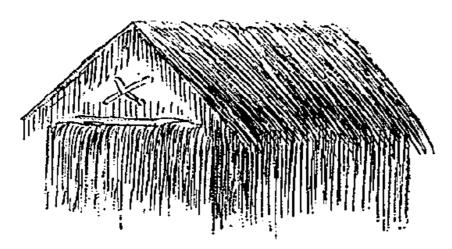


Fig. 35. - Nouala.

La porte est un simple trou dans le mur, encadré de trois bûches mal équarries et fermé d'une claie de roseaux ou de joncs, sans serrure. La hauteur de ces nouaïl est de 2 mètres environ; la largeur n'est également que de 2 mètres, mais la longueur varie de 4 à 6 mètres.



Fig, 36. - Nouala.

Les autres nouaïl sont formés d'une muraille de roseaux recouverte de torchis : la construction est la même que dans les premières, mais beaucoup plus légère et moins solide.

La qâboûsa, فابوسة, est, dans le R'arb, une habitation de luxe, coûtant relativement assez cher : les gros propriétaires seuls en possèdent et ils y enferment les objets de

valeur qu'ils peuvent avoir, tels que les pendules. Dans le Khlot et le Țlîq, elle est plus simple, sauf chez les Oulad ar-Remîqy, fraction des Oulad Djelloûl du Khlot-guich, qui habitent du côté de la merdja de Moulay Boû Selhâm.

La qâboûsa a la forme d'une tente ronde ou d'une hutte du Soudan. Elle est construite en roseaux et recouverte d'un sqaf. La muraille est une sorte de treillage très serré de roseaux entrecroisés, qui se rétrécit vers la partie supérieure de façon à se terminer en pointe. Les pieds des roseaux sont légèrement enfoncés dans le sol. Les qâboûsa

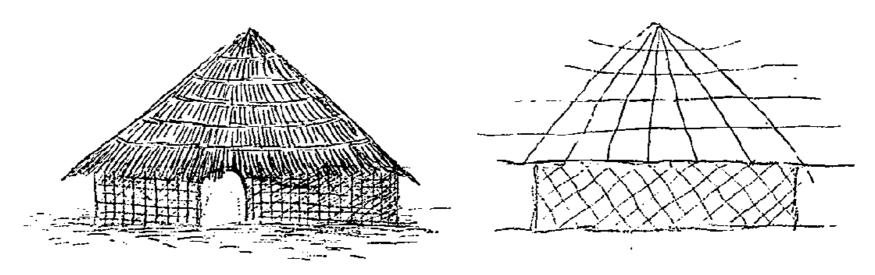


Fig. 37. - Qàboúsa.

ordinaires sont faites de deux treillages seulement superposés; elles ont 2 mètres environ de diamètre et sont d'une seule pièce, toit et muraille.

Les qâboûsa de luxe, qui ne se trouvent guère que chez les Remîqyîn, ont environ 4 mètres de diamètre et sont faites de deux parties distinctes, la muraille et le toit, en forme de qoubba (dôme). Toit et muraille sont en treillage de roseaux également, mais en trois ou quatre épaisseurs au lieu de deux, en sorte que les losanges formés par les roseaux deviennent de plus en plus petits. On y ajoute de plus des ornements en baguettes de betlem, tressées, dont la couleur brune ressort agréablement sur le fond jaune des treillages de roseaux. Une tresse de branches de beîlem entoure le haut de la muraille à l'endroit où elle rejoint le toit, une autre encadre la porte. Le

toit, en pointe, est fait de la même façon que la muraille et recouvert de sqaf qui descend jusqu'à terre, enveloppant tout le petit édifice. La muraille est entourée en outre de grosses nattes de jonc de marais.

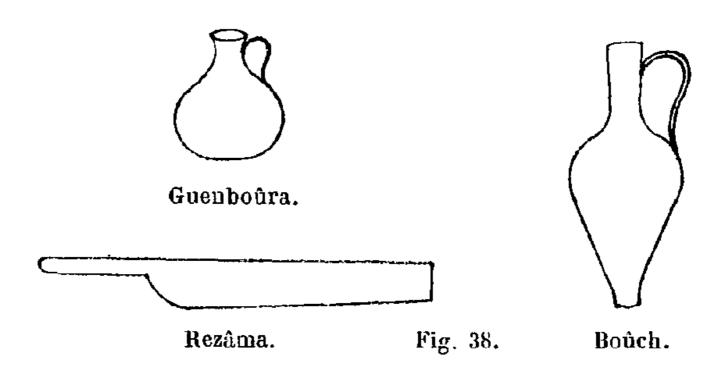
La qâboûsa, petite ou grande, a l'avantage d'être chaude en hiver et fraîche en été. C'est l'endroit où se retire l'homme, le maître, pour dormir, pour recevoir ses hôtes, pour prier, et pour reposer, en compagnie d'une de ses femmes ou de ses négresses, ou pour échapper à ses femmes s'il veut être tranquille. C'est donc une habitation de luxe : les pauvres n'en possèdent jamais.

Généralement, la qâboûsa est meublée de nattes d'un tellis de Rabat appelé henbel جنبل, et de quelques oreillers. Souvent la selle du maître s'y trouve dans un coin, rarement sur un chevalet; son fusil et son sabre y sont également suspendus et, s'il est lettré, les quelques livres qu'il peut posséder, un encrier, des plumes de roseau et du papier. Les qâboûsa de luxe sont parfois garnies d'un haïti de drap aux vives couleurs qui dissimule la muraille de roseaux. Le sol est recouvert de tapis de Rabat, zerâbya, زراية, sur lesquels se trouvent des matelas enveloppés d'étoffes de coton imprimées, des oreillers de drap bourrés de laine, mekhâda تخافة, et des coussins ronds en cuir brodé.

Ce mobilier rudimentaire est complété par un ou deux plateaux de cuivre jaune ou rouge avec leur garniture de tasses de porcelaine ou de verres multicolores, par la classique théière, berrâd, en métal anglais, la boîte à sucre en fer-blanc peint, la boîte à thé, zenbîl, quelquefois un réchaud de cuivre, medjmâr, supportant la bouilloire, skhân, de cuivre rouge, et plus rarement le samovar, bâ-boûr. On y trouve aussi le bassin et l'aiguière de cuivre jaune, les armes, et parfois une pendule généralement arrêtée.

Tous ces objets sont d'un luxe tout à fait exceptionnel,

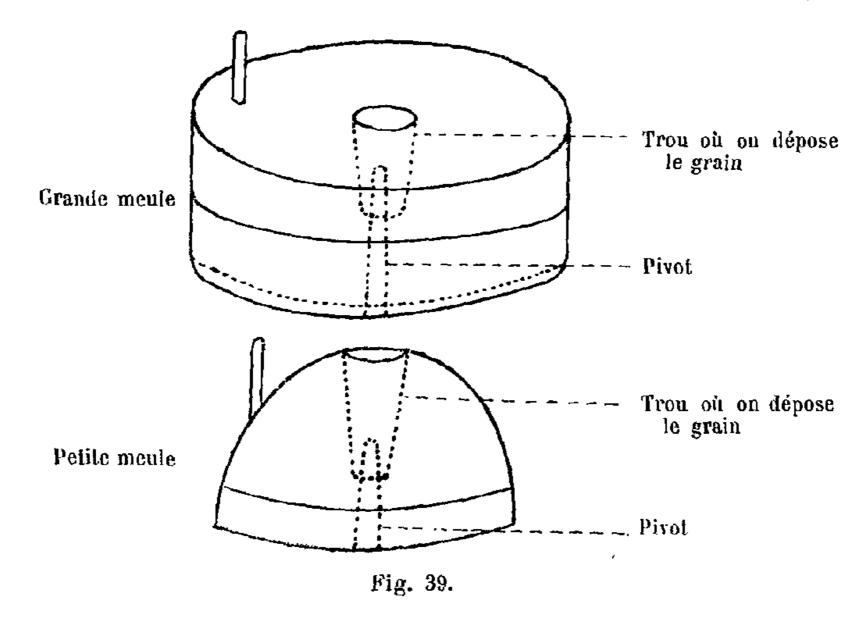
qu'on ne rencontre que dans deux ou trois familles. Habituellement le mobilier de la kheima se compose d'une natte de jonc, hceirat es-semâr, d'un oreiller, mezoûd, qui n'est autre qu'une peau de mouton dépouillée de sa laine mais dans sa forme naturelle avec les pattes et remplie de chiffons quelconques, d'une guenboûra, vase pour aller chercher l'eau à la fontaine, d'un boûch, pour le même usage, d'une rezâma, sorte de maillet en bois dont le dessus, c'està-dire la face qui frappe, est cannelée, et qui sert à enfoncer les piquets des tentes, à préparer le berouâq pour faire



le slij et à dépiquer le blé que rapportent les glaneuses. La rezâma sert aussi d'arme aux hommes comme aux femmes dans leurs disputes et ils s'en portent souvent des coups terribles.

Le matériel de cuisine est aussi rudimentaire : un gçâ, grand plat en terre pour pétrir le souksou (couscous) et pour manger, un haoûr, sorte de poëlon en terre sans anse ni poignée, une zelâfa, plat creux en terre, un hallab, récipient de terre à deux anses, servant à traire les vaches et les brebis, comme son nom l'indique, un ferrâh plat en terre sur lequel on cuit le pain sur le feu simplement, non dans un four : cette cuisson ne s'applique qu'au pain sans levain. Le pain avec levain est cuit dans un petit four en terre, khâmer, en plein vent; aussi ne s'en sert-on qu'en

été, la pluie interdisant de l'utiliser en hiver. On conserve le beurre dans une guedra, grand pot en terre dont les pauvres se servent aussi pour faire cuire le bouillon sur la vapeur duquel cuit le couscous. Au lieu de la guedra de terre on emploie souvent la borma en fer-blanc ou en zinc; les gens un peu aisés ont la borma en cuivre rouge.



Sur la borma on place le keskas, vase en terre dont le fond est percé de trous et dans lequel on met le souksou pour être cuit par la vapeur du bouillon qui entre par dessous. Le souksou, avant d'être mis dans le keskas, a été préparé dans une meidoûna, sorte de plat en sparterie de feuilles de palmier nain, oudifat ed-doum, où on dépose aussi le pain et les galettes sèches, melouy.

Chaque famille possède un moulin à main, rehâ, littéralement « meule ». Ce moulin tout à fait primitif se compose de deux meules très grossières superposées, de 30 à 50 centimètres de diamètre. On enfonce la meule inférieure en terre, à une profondeur de deux doigts, pour l'immobiliser; la meule supérieure est pourvue d'un piquet de bois qui sert de poignée. Dans les grandes meules, la pierre supérieure est plate au-dessus; dans les petites, elle est en forme de coupole. Pour moudre le grain, la femme s'asseoit par terre, ayant la meule devant ses jambes croisées. Le moulin est ordinairement placé près des supports de la kheîma. Les meules viennent généralement de Tanger.

Comme on le voit, il n'y a pas à proprement parler de mobilier: jamais de lit ni de matelas; c'est à titre tout à fait exceptionnel qu'on trouve des matelas chez les Remiqyîn, chez les Oulad Seḥaîsa (Khloṭ-guich) et peut-être chez Al-Ḥâdj Mouḥammed Ould Aṭ-Ṭayyîb Chefeîra depuis que son fils a épousé une jeune fille d'El-Qçar.

L'organisation habituelle est la suivante : dans la kheîma se trouvent les quelques objets que nous avons détaillés. C'est là que se fait le travail et la cuisine. Quand il n'y a ni bît, ni nouâla, ni qâboûsa, toute la vie se passe naturellement dans la kheîma; on y enferme également les provisions qui se composent uniquement de beurre salé, smen, dans des pots de terre, khouâby, guedoûr et țandjya, et de quelques moudds de blé, d'orge et de dra, dans des paniers ovoïdes en forme de jarre appelés sella et fabriqués à El-Qcar. Les autres grains sont enfermés dans des silos : il n'y a dans la sella que la quantité nécessaire à la consommation journalière pour un certain temps.

Lorsqu'il y a un bît ou une nouâla, les provisions y sont enfermées', mais le travail et la cuisine se font dans la

^{1.} Les Bedaoua sont les habitants du Maroc septentrional qui ont les plus grandes kheîma; il n'est pas rare de les voir entrer et saire coucher leurs animaux dans leurs tentes. Les Khlot, au contraire, possèdent beaucoup de bioût assez bien saits parce qu'ils reçoivent du bois en grande quantité de la montagne. Les gens riches ont quelquesois des bioût préparés pour les chevaux de selle, les juments et les bœufs de la-

kheîma, où se tiennent toujours les semmes. Celles-ci n'habitent et ne restent dans le bît ou dans la nouâla que dans les rares villages où il n'y a plus de kheîma. Jamais on n'enserme de provision dans la qâboûsa. Si la famille possède un tapis, ce qui est relativement rare, ce tapis n'est jamais utilisé dans la kheîma, mais plié dans un coin en temps ordinaire et étendu dans le bît ou dans la nouâla les jours de sête ou lorsqu'arrive un hôte de distinction. La qâboûsa seule est habituellement garnie de tapis, mais, comme nous l'avons dit, cette hutte soudanaise est ici une pièce de luxe réservée aux gens au moins aisés.

En résumé, l'habitat des Khlot et des Tlîq est misérable, comme leur vie et leur nourriture qui se compose, dans la vie courante, de petit lait, leben, de halheul, couscous de dra qu'on mange avec du leben ou du lait, et de pain de dra, rarement de blé, cuit sur le feu, non au four. La grande majorité des habitants ne mange de viande qu'aux fêtes, aux mariages ou autres cérémonies, et lorsqu'arrive un hôte distingué. Les gens les plus riches ne vivent guère autrement et ne font de frais pour la table qu'à l'occasion des hôtes qui descendent chez eux. L'hôte est, en effet, un prétexte pour manger soi-même et surtout pour éblouir le personnage qu'on reçoit. La fameuse hospitalité arabe est basée sur ces deux sentiments beaucoup

bour; mais le plus souvent les animaux couchent entravés dans le merâh Les moutons restent invariablement dehors. Lorsque le pays est calme, le laboureur, après avoir fini sa journée, abandonne sa charrue dans les champs après avoir retiré simplement le soc (sekka); quand le pays es troublé, le harrâth rentre tous les soirs ses instruments agricoles.

Chez les riches propriétaires du Khlot se trouve souvent un bît qui prend le nom de setouân et sert à loger les hôtes; on place au fond les charrues, bâts, selles, et quelquefois de petits veaux et des agneaux. Cette chambre se trouve toujours à côté de l'ouverture du merân et possède généralement une entrée au dehors.

plus que sur le désir d'être agréable à l'étranger: on tient surtout à ce que cet étranger, ce voyageur, aille raconter partout comment il a été reçu chez un tel, fils d'un tel. C'est d'ailleurs l'histoire du paysan de tous les pays.

Le plateau à thé, sinya, n'existe que chez les gens riches ou un peu aisés et ne sert également que les jours de fête ou pour un hôte de passage; en temps ordinaire, les gens les plus riches ne boivent que de l'eau.

Dans les familles de grandes tentes, on mange en général assez bien et on boit souvent du thé, parce que ces tentes ont presque toujours des hôtes. Mais ce qu'on appelle grande tente au Maroc, ou au moins dans la région qui nous occupe, ce n'est pas du tout une tente ancienne et de race, mais simplement une famille riche, car il n'y a pas de famille dont l'illustration remonte à plusieurs générations.

A l'occasion de leurs affaires, de leurs intrigues, de leurs querelles et de leurs réconciliations, les gens ayant une certaine surface et quelques considérations sont continuellement les uns chez les autres, et luttent entre eux de prodigalités gastronomiques analogues à celles de nos gros paysans.

C'est ainsi d'ailleurs que les riches affirment leur puissance dans la tribu et font illusion au qâïd, au point de lui imposer des *chaikh* de leur choix.

Rien ne distingue dans bien des villages l'habitation du chaîkh, à moins que celui-ci ne soit en même temps l'homme le plus riche du lieu; il est très fréquent, au contraire, que les gens riches de la fraction fassent nommer par le gouverneur, comme chaîkh, un homme quelconque à leur dévotion, habitant une nouâla misérable ou une kheîma.

Il n'y a pas d'ailleurs un chaîkh par village, mais par fraction ou par sous-fraction de la tribu. Le chef du village ou de la djemà'a est le personnage le plus influent de ce village. Dépourvu de tout mandat officiel, il doit son influence et sa prépondérance surtout aux moyens matériels dont il dispose, par son courage personnel, par la quantité et la qualité de ses esclaves et de ses serviteurs, qui lui permettent d'exercer une certaine terreur sur les autres habitants.

Le lieu de réunion habituel de la djemâ'a est le tas de fumier du village, zebbâla. Ce n'est que lorsque le soleil est trop ardent où la pluie trop forte qu'elle se réunit dans la djama' (mosquée).

Cette djama', simple bit en moqdar, comme les autres, ou quelquesois même nouâla, sert à la sois de mosquée,



Fig. 40. — Profil du douar de Benanda (vu de l'est).

d'école et d'hôtellerie. C'est là que couchent les voyageurs pauvres qui ne connaissent personne dans le douar, les vagabonds, et, dans les villages très pauvres où il n'y a aucune habitation convenable, les mokhaznya du qâïd qui ont apporté une lettre à la djemâ'a ou à un de ses membres. On y fait aussi coucher le prisonnier arrôté trop tardivement pour pouvoir être envoyé le même jour à la prison d'El-Qçar.

Afin que ce prisonnier ne puisse pas s'échapper, car aucun gardien n'est préposé à sa surveillance, on lui met aux pieds le guaid کید, entraves de fer fermant à clef, qui servent généralement à entraver la nuit les animaux'. Les

1. Il est de coutume depuis quelques années, pour éviter les vols de bétail de plus en plus fréquents, de mettre des entraves de fer à cadevoleurs brisent souvent ces chaînes avec des pinces ou les ouvrent avec de fausses clefs. Les guioûd (pl. de guaîd) les plus renommés sont ceux fabriqués au Djebel Ḥabîb par le ma'allem Selâm Al-Bouhaly des Oulad Zr'oud, du dchar d'Al-Kharroûb (Soûq at-thelâtha du Djebel Ḥabîb). Ces guioûd valent trois douros et sont incassables : leur métal est, dit-on, un mélange de fer, de cuivre rouge et de cuivre jaune. La serrure est également incrochetable.

Les douars ne sont pas fermés; ils n'ont ni murailles ni portes, mais presque tous les douars du Khlot et du Țlîq sont placés au milieu d'une vaste clôture de figuiers de Barbarie, za'boûl, comme on les appelle dans la région. Cette clôture, qui ne présente qu'un certain nombre d'ouvertures, rend plus facile la garde du village. En outre, les indigènes qui ont une grande quantité de bœufs les font coucher dans un parc à bétail entouré d'un fossé profond appelé sâs, ouvert d'un seul côté. Ce fossé, profond de plus de 2 mètres et large de 2 mètres environ dans le haut, se rétrécit vers le fond au point de n'avoir plus qu'un mètre de largeur à la base : il suffit à empêcher le bétail de sortir ou d'être dérobé.

Les habitants mâles du douar dorment peu la nuit, ou pour parler plus exactement, les chefs de kheîma, qui ne travaillent pas dans la journée, veillent la nuit à la porte de la tente, leur fusil à la main. Laboureurs, pasteurs et autres travailleurs dorment la nuit et ne se lèvent qu'en cas d'alarme, réveillés par le maître qui veille. Au lever du jour, après que les troupeaux sont sortis et les travailleurs partis, le maître entre dans sa tente, son bît ou sa nouâla, et se repose à son tour. Le chef d'une kheîma ne

nas aux pattes des bêtes de prix. Quelquefois même on se sert d'une chaîne formée de bâtons de fer de om, 10 de long, munie de bracelets de fer passés aux pieds des bêtes. Cette coutume, peu répandue au Khlot, est générale chez les Benî Ḥasan et au R'arb.

fait rien lui-même; il surveille et, la nuit, monte la garde sur ses femmes et sur ses troupeaux.

Tout compte fait, habitation, nourriture, existence, tout est précaire et misérable. Aucun confortable, aucune garantie, ni dans les biens ni dans l'existence. Ces réunions d'hommes sont de plus déchirées par les divisions, les jalousies et les haines intestines, augmentées encore par le despotisme écrasant du Makhzen, d'une part, et, d'autre part, par la promiscuité obligée de cette existence dont tous les secrets sont exposés à tous les yeux et à toutes les interprétations.

Les douars sont des agglomérations d'hommes et de femmes sans aucune solidarité et ne cherchant la plupart du temps qu'à vivre aux dépens les uns des autres, à se faire réciproquement du tort, à fuir les atteintes du makhzen plutôt qu'à y résister, des troupeaux timorés qu'aucun souffle patriotique ni religieux ne saurait animer.

IV

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

§ 1. — Guich et nâïba.

Les tribus du Blad Makhzen sont guich (djaich) ou nâïba.

Le guich est le contigent que fournissent au Sultan, d'une façon permanente, les tribus guich, tribus militaires, qui jouissent du sol concédé par le makhzen sans payer de loyer ni de droits de souveraineté. La nâiba est le droit de remplacement dû par les tribus non militaires, dites tribus de nâïba, pour l'entretien des contingents des tribus restées militaires. La tribu guich paye donc de sa personne, la tribu de nâïba, de son argent 1.

Sous les Mérinides, la tribu entière du Khloţ était guich, Elle a été rendue naïba par Mouḥammad Ach-Chaîkh as-Sa'ady, après la tentative de restauration mérinide faite par Aboû Ḥassoûn venu d'Algérie avec des troupes turques, et pour punir les Khloţ de la neutralité qu'ils avaient gardée dans cette circonstance entre leur souverain Mouḥammad Ach-Chaîkh et le fils de la Kholţya, Aboû Ḥassoûn. Les Khloţ se distinguèrent à la bataille de l'Oued el-Mkhâzen, en 986. Pour les récompenser de leur con-

1. Cf. Les impôts marocains (Archives marocaines, I, p. 67 et seq.).

125

duite à cette occasion, le sultan Aboù l-'Abbâs Aḥmed Al-Mançoûr fit rentrer dans le guich, vers 990, la moitié du Khlot; l'autre moitié fut établie dans la province d'Azr'âr, où sont aujourd'hui les Cherarda. Turbulents et pillards, les Khlot furent décimés en 994 par le qâïd Moûsa ben Boù-Djemâda'.

C'est sans doute à cette époque que tous les Khlot furent replacés dans la situation de nâïba et installés sur le territoire qu'ils occupent actuellement. Les Țlîq, sur lesquels nous n'avons que bien peu de renseignements, seraient venus, d'après la tradition locale, au milieu du Khlot, sous le règne de Moulay Solaîmân (Slîmân) qui les aurait envoyés dans cette région pour rétablir l'ordre chez les Khlot. Nous avons vu que cette tradition est contredite par l'histoire.

En 1269 de l'hégire, le sultan Sidy Mouhammad ben 'Abd ar-Rahmân fit rentrer dans le guich 400 kheima fer-râdya du Khlot et 100 du Țlîq. Ces 500 kheîma sont encore guich à l'heure actuelle, de sorte que le Khlot se compose au point de vue administratif de 1.100 kheîma, dont 400 guich et 700 nâïba, et le Ţlîq, de 500 kheîma, dont 100 guich et 400 nâïba.

Les 500 kheîma ferrâdya du Khlot et du Țliq ne sont pas administrativement séparées entre elles: autrefois établies toutes à 'Aqbat al-'Araby, sur l'Oued ach-Chejerât près de Mekinès, elles étaient gouvernées par le Bacha Ḥammoû, qâïd de cette ville. Depuis plusieurs années, un certain nombre de Khlot-guich ont quitté l'Oued ach-Chejerât pour revenir dans leur pays, principalement près du Seboû et de Marj el-Kebîr, autour du Soûq el-ḥad Oulad Djelloûl,

^{1.} Ces événements sont exposés dans le Nozhet el-Hadi, trad. Houdas, p. 172 et seq. Nous les avons déjà racontés dans notre chapitre historique, mais il est utile de les résumer ici pour montrer comment la tribu guich est devenue nâïba.

qui tire son nom d'une des principales fractions du Khlot, les Oulad Djelloûl, habitant à cet endroit. Les Oulad Boujenoùn seuls ne faisaient pas partie de ce groupe; ils vinrent s'installer entre l'Oued Ouaroûr et l'Oued el-Mkhâzen, puis redevinrent nâïba il y a peu d'années : nous n'avons donc plus à nous en occuper au point de vue du guich.

Les autres Khloţ-guich ayant quitté l'Oued ach-Chejerât sont demeurés guich. Après être restés quelque temps sous l'administration du gouverneur de Mekinès qui leur avait imposé un khalîfa, ils furent placés sous l'autorité du qâïd de Mahdya, un Boukhary; depuis quelques mois, ils ont été pourvus d'une gouverneur à part, ancien qâïd arriḥâ du Khloṭ-guich et habitant également près du Soûq el-Ḥad des Oulad Djelloûl le qâïd Mouḥammad ben Yaḥya. Les quelques Ṭlîq-guich, rentrés dans leur tribu, ont cessé d'appartenir au guich et sont redevenus nâïba: ils sont gouvernés par le qâïd du Ṭlîq-nâïba.

Il y a donc une tribu et un gouverneur Khloţ-guich, le qâïd Mouḥammad ben Yaḥya, une tribu et deux gouverneurs Khloṭ-nâïba, le qâïd Embarek el-Khammâly et le qâïd Mouḥammad al-Khalkhâly, celui-ci pour la seule fraction des Oulad Ya'qoûb. Ces deux derniers gouverneurs sont d'ailleurs sur le point d'être changés (août 1905)¹. De plus, les Khloṭ et les Țlîq restés à l'Oued ach-Chejerât sont gouvernés par le qâïd de Mekinès, Al-Ḥâdj ben 'Aîssa, fîls du Bacha Ḥammoû Ad-Drâ'ouy. Le Ţlîq-nâïba est gouverné par le qâïd Boû Selhâm bel-Herredya, qui est également gouverneur des tribus d'Ahl Serîf et de Çarçar et de la ville d'El-Qçar. Il est également à Fès, à la Cour, et sera peut-être remplacé aussi : c'est une question de chance et d'argent.

^{1.} Nous exposerons dans notre étude politique les modifications apportées à cet état de choses en septembre 1905.

Les Khlot et Țlîq guich, comme toutes les tribus Makhzen, sont administrés non seulement par leurs gouverneurs, mais encore par des qâtd ar-rihā (colonel) qui ont sous leurs ordres des qâtd al-mya (capitaine): ils ont en un mot une organisation militaire. En revanche, ces tribus n'ont pas de chaîkhs.

Les tribus guich ne payent pas de naïba, la naïba étant, comme son nom l'indique, un droit de remplacement payé par les tribus qui ne sont pas guich pour la jouissance des terres qu'elles occupent, alors que les tribus guich payent cette jouissance par le service que fournissent certains de leurs membres. Ce n'est pas un loyer, c'est un impôt, un droit de souveraineté pour l'occupation de la terre qui appartient au Sultan, représentant la communauté musulmane. Les tribus guich ne payent pas davantage les différentes ferda, ni sokhra, ni moûna, ni r'erâma (gherama). Elles font partie du Makhzen et sont par conséquent exemptes de toutes les corvées et de tous les impôts par lesquels le Makhzen maintient les tribus de nâïba dans une sorte d'état de servitude. Elles payent la zakât et l'achoûr qui ne sont pas un impôt, mais qui constituent l'aumône légale, c'est-à-dire un acte religieux auquel aucun musulman ne peut se dérober. Enfin, aux trois grandes fêtes religieuses, les tribus guich envoient un cadeau au Sultan, mais cela n'est pas pour elles une obligation, c'est un don tout à fait gracieux et d'ailleurs très minime.

§ 2. — Khlot et Tliq « guich ».

Nous avons dit que les tribus de Khlot et Țlîq comptaient ensemble 1.100 kheîma ferrâdya dont 700 pour le Khlot et 400 pour le Țlîq : c'est le compte actuel. Autrefois ce nombre était de 1.600 kheîma ferrâdya pour les

deux tribus: 1.100 Khlot et 500 Țliq. En 1269 de l'hégire (1853), pour surveiller les nombreuses fractions de tribus venues d'Algérie à la suite de la conquête française et installées par le gouvernement marocain dans la plaine de Saïs, entre Fès et Mekinès, Sidy Mouhammad, khalîfa de son père Moulay 'Abd ar-Raḥmân, fit venir 500 kheîma des anciennes tribus guich Khlot et Ţlîq, devenues nâïba depuis la chute des Mérinides (400 Khlot et 100 Ţlîq) et les installa, en leur rendant la situation de « tribu guich », sur l'Oued Maqqes d'abord, puis à 'Aqbat-al-'Araby sur l'Oued ach-Chejerât, entre le Djebel Zerhoûn et Mekinès,

Ces 500 kheîma furent placées sous le gouvernement du pacha de Mekinès qui les administre encore aujour-d'hui. Mais depuis cette époque de nombreuses fractions de ces 500 kheîma sont revenues petit à petit en territoire khlot, où elles prétendaient vivre en continuant à bénéficier des privilèges du guich. Indépendantes par ce fait du gouverneur du Khlot, trop éloignées de Mekinès pour que le pacha de cette ville pût avoir sur elles une réelle autorité, elles étaient en fait livrées à elles-mêmes et en profitèrent pour se livrer à tous les abus.

La plupart de ces fractions étant établies à proximité de Mahdya, le pacha de Mekinès délégua ses pouvoirs au gouverneur de cette ville pour administrer les Khlotguich retournés en territoire khlot. Seuls, les Oulad Boujenoûn, sur la route de Tanger, continuaient à relever du pacha de Mekinès, et il n'y a pas longtemps qu'ils finirent par perdre leur qualité de guich et par rentrer sous l'autorité du qâïd des Oulad Ya'qoûb, fraction à laquelle ils appartiennent.

Les deux principales familles Khlot-guich rentrées chez elles, les Remîqyîn et les Oulad Shaysah, toutes deux très riches et très influentes, pour échapper à toute autorité, ont réussi à acheter à un pauvre qâïd ar-rihâ de leur tribu, le qâïd Ben Yaḥya, la fonction de qâïd indépen-

dant à cachet des Khlot-guich revenus en territoire khlot. Ce qâïd, qui est leur créature, n'a sur ces samilles aucune autorité et les Khlot-guich se trouvent de fait dans la main des Remîqyîn et des Oulad Shaysah qui, pour augmenter encore leur indépendance, se sont fait protéger par plusieurs nations chrétiennes, malgré les règlements qui interdisent la protection aux gens du guich; ils se sont ainsi créé une situation toute exceptionnelle à l'abri de laquelle ils commettent tous les abus, volent, pillent, razzient et restent insaisissables en se retranchant toujours derrière une autre autorité que celle qui les poursuit. Ils sont de plus protégés par le qâîd el-mechouar du Sultan qui, outre le bénéfice personnel qu'il en tire, trouve en eux de merveilleux instruments pour entretenir l'état d'anarchie que le gouvernement marocain se plaît à tolérer dans le nord de l'Empire, depuis quelques années, afin de lutter contre la pénétration européenne en opposant à nos propositions de réformes l'état troublé du pays.

Il semble qu'il serait urgent de remettre sous le régime de nâiba les Khloţ-guich qui ont réintégré le territoire khloţ, ou de les obliger à rejoindre les autres guich à l'Oued ach-Chejerât. Mais la situation exceptionnelle où se trouve cette fraction est, comme nous l'avons dit, d'un bon rapport pour le qâïd el-mechouar et pour quelques gros personnages de la Cour, dont la préoccupation politique est de pouvoir à leur aise « pêcher en eau trouble ».

Les Remîqyîn intriguent depuis longtemps dans le but d'acheter, pour un des leurs, le gouvernement du Khloț-năïba.

Les douars khlot et tliq guich ou mokhaznya revenus sur leur territoire d'origine sont au nombre de 22 :

شربلات, Chrlblåt, cinq douars;

Ils appartiennent à la fraction khlot des Çouâlah, et sont revenus sur le territoire anciennement habité par la fraction des Oulad Djelloûl au sud du Seboû,

près du marché Soûq el-had Oulad Djelloùl, entre ce marché au sud et l'Oued Cegmât au nord ;

شبابكـة, Chebâbka, deux douars au même endroit, fraction des O. Djelloùl;

الرياح, Ar-Ryâḥ², quatre douars (Khloṭ-O. Djelloûl), près de Moulay Boû Selhâm ;

Deux douars dits Ar-Ryâh al-qablya entre 'Aîn Tiçouat et Moulay Boû Selhâm, au nord du chenal de Marja azzarqa, deux douars dits Ar-Ryâh al-r'arbya au sud du chenal, près de Sidy 'Abd al-Djalîl Aţ-Ţayyâr;

اولاد الغمارى, Oulad Al-R'omâry, un douar (Khloṭ-Oulad Djelloùl) entre Glâ et Oulad Bouchțâ: c'est de là qu'est originaire le fameux voleur Al-'Aîṭoùr, إلعيطور, qui, sur les ordres et sous la protection des Remiqyîn, pille à son aise tous ses voisins et terrorise la province sans être inquiété par le Makhzen³;

اولاد بن خاشوا, Oulad Ben-Khâchoù, un douar (Khlot-O. Djelloùl) près du Ḥad des O. Djelloùl avec les Chriblât et les Chebâbka;

صوالح, Çouâlaḥ, un douar (Khloṭ-Couâlaḥ) au même endroit que le précédent;

شفايـ بين , *Chqattyin Mokhaznya*, un douar (Ṭliq) au même endroit;

اولاد بوجنون, Oulad Boujenoûn, trois douars (Khlot-O. Ya'qoûb) au même endroit;

Un douar des O. Boûjenoûn, installé entre Ouaroûr et Oued Mkhâzen, est redevenu nâïba;

طلاية, Tlâya, un douar (Khlot) au nord de l'Oued Cegmât;

- 1. Cet oued tombe dans le Merj el-kebîr, à l'ouest des Oulad Djelloûl.
- 2. Peut-être un vestige des anciens Arabes Ryâh qui étaient établis dans cette région sous les Almohades et furent détruits par les Mérinides comme nous l'avons exposé précédemment.
- 2. Les Archives marocaines ont déjà parlé incidemment de ce personnage et de ses exploits à Al-Arâïch (III, p. 139).

131

بو نـفاب, Boû Neqàb, un douar près de Cauma'a elmguerja, un peu au nord de Moulay Boù Selhâm;

الرحيفيين, Er-Remiyqin, six grands douars (Khlot-O. Djelloûl) sur les deux rives de l'Oued Cegmât, près du Had des O. Djelloûl; les chefs des trois principales branches des Remîqyîn sont:

Ḥâdj Mouçṭafâ ben 'Alî, habitant à Boû Ḥarira, près de Lalla Mîmoùna,

Ḥâdj Boù Selhâm ben 'Alî, frère du précédent, habitant à $Gl\hat{a}$;

Djelloûl ben Mouḥammad ben 'Alî, leur neveu, voleur quoique très riche, habitant à 'Ain Qçab sur l'Oued Drader; اولاد سعيس, Oulad Shaysah, un douar (Khloṭ-O. Djelloùl) entre les Oulad Bouchṭâ et Glâ; le chef de la principale famille de cette fraction est Al-Hâchemy ben Mouçṭafâ.

§ 3. — La tribu et son fractionnement.

gine familiale de l'organisation administrative de la tribu; on peut y voir aussi une réminiscence de la glèbe : les habitants sont attachés à la terre par la nâïba. On trouve des propriétaires țlîq, habitant des douars țlîq, qui emploient des khammès khloț : pour la nâïba, le qâïd du Khloț envoie des soldats aux douars țlîq, afin de percevoir la taxe sur ses Khloț, Dans les tribus de guich, les individus restent groupés parce que, possédant la terre, ils ne sont pas obligés de sortir de la tribu pour chercher du travail ailleurs.

Chaque individu est désigné du nom de sa tribu, de sa fraction, de sa sous-fraction parsois, et de son douar, quelquesois de sa famille s'il est chérîf ou descendant de marabout. Si l'individu a quitté son douar pour habiter un douar étranger, il ajoutera à ces surnoms ethniques celuitiré du nom de ce douar, mais en ajoutant l'inâzilan « habitant (tel douar) ». Exemple: Mouḥammad Al-Kholty (tribu) Al-Ya'qoûby (fraction) Al-Boûjenoûny (douar d'origine) Al-Benandy nâzilân (douar d'habitat).

Khlotet Țliq nâiba sont pourvus d'un chaîkh par fraction, quelquefois de deux lorsque la fraction est très étendue ou disséminée. Les chaîkh sont nommés par le qâïd, sur une simple lettre : ils n'ont pas de cachet. Rien dans leur habitation ni dans leur tenue ne les distingue de leurs administrés. Rarement le chaîkh en titre est un des personnages notables de la fraction : il est en général la créature d'un des habitants les plus riches et les plus influents, qui administre effectivement cette fraction par son influence sur le chaîkh. Pour une affaire importante, le qâïd écrit parfois directement à ce personnage influent, mais sans mandat officiel, au lieu d'écrire à son chaîkh, dont il connaît l'impuissance.

Le rôle du chaîkh se borne le plus souvent à faire payer la ferda (part) pour tel ou tel impôt, dont la quotité à payer

par sa fraction lui est indiquée par le qâïd : celui-ci partage entre les différentes fractions de la tribu, en proportion à peu près des kheîma ferrâdya qu'elle comprend et du nombre de ses habitants, la somme totale qu'il veut prélever.

La kheima ferrâdya (tente devant payer la ferda) est une personne morale. Comme nous l'avons dit, il y en a 1100 en Khlot et Țlîq (705 Khlot et 395 Țlîq). Ce sont les anciennes kheima qui existaient à l'époque où on a organisé les premières ferda, c'est-à-dire sous les premiers Filâla. Elles portent les noms des gens qui les occupaient à cette époque et comprennent quelquefois deux, trois, dix tentes : on continue cependant à les frapper d'une taxe égale. Mais il y a des kheîma ferrâdya qui ont disparu : on est alors obligé de répartir leur ferda sur les autres.

Un nouveau partage est donc fait par le chaîkh entre les différents douars de sa fraction, toujours sur la base de la kheîma ferrâdya, corrigée parfois dans ce qu'elle a aujour-d'hui de trop inexact, par le nombre réel de ses habitants. D'où un autre partage à faire dans chaque douar par kheîma effective.

Ce partage n'est pas fait par le chaîkh, mais par les habitants du douar réunis en djemâ'a sur le tas de fumier (zebbâla) du village, et donne lieu régulièrement à des scènes épiques, injures, vociférations, gesticulations, menaces, rarement des coups. On perd à cette répartition plusieurs journées et cependant le paiement n'est jamais ni complet ni exact. L'assiette qui sert à l'établir est le nombre des attelées de labour (zouja), c'est-à-dire la superficie de terre cultivée par chaque famille: c'est le principe même de la nâïba. Chaque individu est imposé suivant le nombre de ses zouja: celui qui n'en a pas est un khammès, il paye sur son khoms en proportion de celuici, c'est-à-dire qu'il paye un cinquième de ce que paye son patron, mais en plus de la part de ce dernier. Les douars,

les chaîkh ni le qâîd ne possèdent aucun registre indiquant le nombre et l'importance des kheîma ferrâdya et les sommes perçues pour les impôts. Il n'y a d'ailleurs, en pratique, aucun ordre, aucune régularité ni aucune exactitude dans ce travail de perception: d'un côté, on demande le plus possible, de l'autre on paye le moins et le plus mal qu'on peut; bientôt un nouveau ferda bouchera les trous de l'ancien et l'administrateur le plus expert ne se retrouverait jamais au milieu de cette confusion.

Le chaîkh est aidé dans son travail de perception par des encaisseurs appelés djâry. (coureur) qui ne recoivent aucune indemnité, mais ne versent pas intégralement tout ce qu'ils reçoivent des contribuables. Le chaîkh, de son côté, ne remet pas au qâïd tout ce que lui ont versé les djâry. Le qâîd n'envoie au Makhzen qu'une partie de ce qu'il a reçu des chaîkh; les fonctionnaires de la Cour qui reçoivent l'impôt ne remettent au Sultan que ce qu'ils ne peuvent pas garder, et un nouvel impôt bouche les trous laissés dans l'impôt précédent, mais en ouvre luimême de nouveaux, de sorte qu'il reste toujours des prétextes à exactions et à vexations.

Les choses allaient autrefois tant bien que mal, sans jamais aller bien; cependant la note dominante du modus vivendi était une certaine indulgence et une certaine bonhomie dans le désordre et dans l'irrégularité. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Les exigences du Makhzen, fondées sur son dénuement, augmentent chaque jour; les sommes demandées deviennent de plus en plus importantes et l'ancienne bonhomie est remplacée par une raideur administrative qui n'est compensée et autorisée ni par la régularité ni par aucune garantie.

La zakât et l'achoûr ne sont perçus par le qâïd que s'il les a affermés dans sa tribu. Dans le cas contraire, l'aumône légale est perçue par des oumanâ envoyés spécialement à cet effet. Nous en reparlerons plus loin.

En résumé, ce qui distingue en Khlot et Tlîq, comme dans tout le Maroc, l'organisation administrative, c'est son manque de régularité. Les récalcitrants au paiement des ferda sont rarement arrêtés dans les douars. Les chaikh attendent en général qu'ils viennent au marché d'El-Qcar, où ils les arrêtent. Cependant il arrive parfois que le chaikh fait empoigner le récalcitrant et l'enserme simplement chez lui en lui mettant les fers aux pieds. Souvent, pour l'obliger à payer, il lui attache ensemble les pieds et les mains et le suspend à une poutre du plafond1. Si le contribuable est un gros personnage ou le protégé agricole d'un Européen, on se garde bien de le tracasser.

§ 4. — Le Qâïd et ses rapports avec la tribu.

Les gouverneurs des tribus de Khlot et de Tliq ont le titre de qâid; on les appelle par courtoisie ou par flatterie « pacha » ou « 'amal », mais ils n'ont pas droit à ces dénominations. Le qâîd est un khalifa (lieutenant) du Sultan pour l'administration de la tribu. Ses rapports avec la tribu sont de trois ordres : judiciaire, financier ou militaire. Mais on peut dire que dans la pratique, ces trois ordres de rapports peuvent se réduire au seul rôle financier : les deux autres ne sont que des prétextes qui s'ajoutent aux impôts pour tirer des tribus le plus d'argent possible.

Comme nous l'avons déjà dit, les gouverneurs achètent leur charge. Si la somme plus ou moins forte payée par eux à cet effet leur assurait le libre exercice de leur gouvernement pour un certain temps au moins, si ce n'est

^{1.} Ce châtiment, qui rappelle celui du pâtre de l'Odyssée, est infligé par beaucoup de maris à leurs femmes acariâtres. Chaîkh et maris afsirment que le remède est excellent. Ces procédés peuvent donner une idée de la douceur des mœurs du pays : l'administration marocaine est un travail de domptage rémunérateur,

définitivement, s'il n'avaient pendant cette période à payer au Makhzen que les impôts prévus, si ce n'est régulier, ce système de vente de gouvernements, quoique mauvais en principe, serait encore acceptable. Mais il n'en est pas ainsi: les gouverneurs sont sans cesse exposés à des surenchères réelles ou fictives qui les obligent à racheter de temps en temps leur gouvernement à nouveau. Ils ont de plus à satisfaire les exigences des personnages de la Cour, et surtout du Qâïd el-Mechouar, qu'on appelle improprement chez nous l'Introducteur des Ambassadeurs parce qu'en effet une de ses fonctions consiste à introduire les Ambassadeurs, mais qui fait en réalité les fonctions de Ministre de l'Intérieur, en ce qu'il fait et défait les gouverneurs de province.

Une tribu n'a que deux recours contre un gouverneur qui l'opprime, la révolte, r'our'a, et la réclamation sur un terrain de protection, zouâg.

Le premier recours n'a pas besoin d'être expliqué: la tribu refuse de payer l'impôt, bat les soldats du qâïd qui est obligé de se retirer ou d'aller à la Cour demander des troupes qu'on lui accorde généralement, quand il y en a de disponibles, mais à ses frais; aussi les qâïd hésitent-ils à user de ce moyen qui est très coûteux et rarement efficace, les contingents envoyés au secours du qâïd ayant intérêt à le soutenir mollement pour toucher son argent le plus longtemps possible. Lorsque le qâïd est, par ce moyen, complètement ruiné, on le remplace et, souvent aussi, on l'arrête.

Le zouâg consiste à ce que la tribu envoie à Fès, si le Sultan s'y trouve, ou à Marrâkech, un certain nombre de ses notables qui sont mezaouaguin (réfugiés) dans le principal sanctuaire de la ville, à Moulay Idrîs si c'est à Fès, à Sidy Bel 'Abbâs si c'est à Marrâkech'. Les moqaddamîn de ce

^{1.} Lorsque la Cour est en campagne, les protestataires se réfugient sous les canons. Cf. Archives marocaines, III, p. 144 et seq.

sanctuaire transmettent leurs doléances à la Cour, qui leur donne l'aman. Les notables vont alors à la Cour euxmêmes, désignant généralement l'un d'entre eux pour être qâîd, et, grâce au paiement d'une assez forte somme au Qâïd el-Mechouar, au Sultan et à tous les hauts personnages du Makhzen, le candidat est nommé. Le Sultan lui délivre un dhaher d'investiture, lui donne une qoubba (tente ronde à murailles), un cheval et le tâba', el cachet. Ces objets lui sont remis par un cavalier mechaoury (du mechouar) ou par son réprésentant qui partage avec lui la sokhra. Le cachet est en argent; les lettres sont gravées en creux et

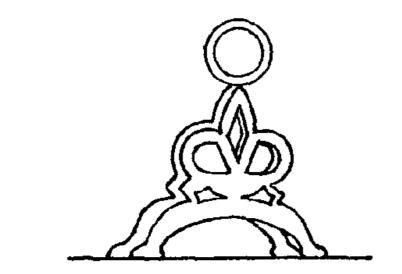


Fig. 41. — Monture du cachet du qàid.

ressortent en blanc sur le papier. Autrefois, le fonctionnaire enduisait d'encre son cachet avec le doigt; de nos jours on se sert généralement de tampons européens. Le tâba' du qâid actuel du Khlot porte l'inscription suivante:

« Serviteur du trône que Dieu tient élevé, Mobârek ben Mouḥammad Al-Kholty, que Dieu lui soit propice! »

La tente est une magnifique qoubba ornementée et doublée d'étoffe rouge, d'une valeur de 4 à 500 francs; elle servira au qâïd à se transporter d'un bout à l'autre de sa tribu pour réunir les impôts ou rendre la justice.

Le qaïd en esset censé vivre sous la tente au milieu de sa tribu. En réalité, il habite plus souvent en ville, mais sa tente est toujours prête. Le qaïd actuel du Khlot, Al-

Khammâly, habite à El-Qçar, dans une maison qui lui appartient dans la Darb al-Qachchâchîn, quatier de Souaîqa.

La remise de chacune des marques d'investiture est, pour le nouveau gouverneur, l'occasion du paiement d'une somme variant de 100 à 200 douros. Le qâïd, ainsi nommé, revient dans sa tribu accompagné des notables. La lettre chérifienne, le dhaher, est lue par le gady de la tribu dans une des mosquées d'El-Qçar ou au Minzah, en dehors de la ville, le jour du marché, asin que la majorité de la tribu s'y trouve réunie. Le gâïd entre immédiatement en fonctions, sans se rencontrer avec son prédécesseur; celui-ci, s'il n'est pas arrêté par ordre du Sultan, se cache où il peut, en attendant que des intermédiaires aient obtenu de son successeur, moyennant quelques cadeaux d'argent, l'assurance qu'il ne serait pas inquiété. Il n'y a ni remise de service, ni remises d'archives, pas même remise des lettres officielles reçues, ni renseignements communiqués sur les affaires en cours : c'est un clou qui a chassé l'autre, et voilà tout.

Le qâïd s'installe dans sa maison particulière, accompagné de quelques personnes de sa tribu qui le servent : quatre ou cinq mokhazny auxquels il ne donne ni traitement, ni costume, ni nourriture, pas même la chechia traditionnelle, mais qui vivent de sokhra, c'est-à-dire de commissions payées par les gens qui les emploient ou chez qui le qâïd les envoie pour affaires; un khalifa, suppléant, désigné par le qâïd et non payé (aujourd'hui le frère même du qâïd); un ou deux fqth (secrétaires) chargés d'écrire les lettres sur l'ordre du qâïd qui, parfois, ne sait pas écrire, et rétribués par les plaignants et les solliciteurs. Enfin, après avoir pris l'avis des notables, le qâïd nomme lui-même les chatkh des fractions.

Lorsque l'autorité du Sultan est bien établie, le qâïd peut, dans une tribu aussi soumise que celle des Khlot, se passer de l'appui des notables et gouverner par ses seuls moyens avec les chatkh nommés par lui : le prestige du Makhzen lui suffit. Mais lorsque ce prestige est insuffisant et que l'autorité morale du Sultan est ébranlée, comme c'est le cas aujourd'hui, le qâïd est obligé de s'appuyer sur les notables, c'est-à-dire sur les individus qui, par les moyens matériels dont ils disposent, famille et serviteurs nombreux, alliances puissantes, etc., ont une certaine autorité sur une fraction ou sur une partie de fraction de la tribu. Dans ces conditions, l'autorité des chatkh est bien diminuée, car elle se trouve placée de fait sous celle des notables, qui gouvernent ainsi sans être investis d'aucune fonction.

De son côté, le qâïd doit faire face aux demandes d'argent, toujours réitérées, du Makhzen. Il se trouve donc pris entre ces deux alternatives : pressurer sa tribu pour envoyer de l'argent à la Cour afin d'être maintenu, mais risquer de voir la tribu se révolter, ou bien ménager sa tribu, ne pas satisfaire les exigences du Makhzen et se voir révoqué. Toute l'habileté d'un gouverneur consiste à trouver un juste milieu. Dans ces conditions, tout lui est prétexte à perceptions : affaires judiciaires ou questions militaires; c'est pourquoi nous disions que les rapports du qaïd avec la tribu, comme ceux du Sultan avec le qaïd, étaient surtout d'ordre financier. Le règlement d'une affaire judiciaire importe peu, la bonne organisation militaire, pas davantage: il s'agit uniquement de tout arranger, de tout étouffer, de tout annihiler, moyennant le paiement de la somme la plus forte possible.

En résumé, les rapports du qâïd avec la tribu consistent à tirer de cette tribu, sous prétextes d'impôts à payer, d'affaires judiciaires à régler, de harka à organiser, le plus d'argent possible, dont une petite partie pour lui, la plus grande pour satisfaire aux exigences des grands personnages de la Cour desquels dépend sa situation, et le reste pour le Sultan. Organisation, justice, sécurité pré-

voyance de l'avenir: tout cela n'existe pas; on n'y pense même pas et on serait mal vu d'y penser. C'est la mise en pratique de la maxime du vieux Sì Feddoûl R'arnît, le grand-vizir actuel « qu'il faut maintenir les tribus dans la misère pour les maintenir dans la soumission et enrichir le Makhzen. »

$$\S 5. - La \ll Hadya \gg$$
.

La hadya est, comme nous l'avons dit d'ailleurs', un don gracieux et spontané fait au Sultan, par chaque ville et chaque tribu, à l'occasion des trois grandes fêtes de l'année. Ce don est devenu obligatoire et a pris l'apparence d'un impôt. La hadya de chaque tribu nâïba est fixée depuis longtemps à 1.000 mithqals de 10 onces au mithqal, à l'ancien taux de 32 onces 1/2 le douro. En y ajoutant la sokhra qui était fixée à 300 mithqals, cela faisait 1.300 mithqals, soit 400 douros ou 2.000 pesetas. Khlot et Țlîq étant considérés comme une seule tribu avaient donc à payer ensemble, à chacune des trois grandes fêtes de l'année, 2.000 pesetas, soit 6.000 pesetas par an : telle est la règle.

Dans la pratique, on prélève des sommes beaucoup plus fortes et il est impossible d'en établir la quotité qui dépend absolument des besoins du moment. Le qâïd qui a payé sa charge 100 ou 150.000 pesetas profite naturellement de toutes les occasions qui s'offrent à lui pour rentrer dans son argent : la hadya est une de ces occasions.

Les tribus de Khlot et de Țlîq comprenant 1.100 kheîma ferrâdya, soit en moyenne, en comptant 10 tentes par familles, 11.000 tentes, la hadya de 400 douros serait très modique, puisqu'un impôt de 20 centimes par tente serait suffisant pour la couvrir. Malheureusement, les sommes

^{1.} Archives marocaines, I, p. 61.

exigées par le qaïd augmentent d'année en année : nous avons vu dans le Khlot chaque tente frappée d'une taxe de un douro, soit 11.000 douros au lieu de 400 que réclame le Makhzen.

Dans les tribus de naïba, comme le Khlo! et Țliq, la harka est la contribution en hommes et en chevaux fournie par ces tribus aux expéditions militaires dont le noyau est formé par les cavaliers du gutch et par les 'askar.

La proportion des troupes à fournir par la tribu est de 1 cavalier par 10 kheîma ferrâdya, soit 70 cavaliers pour le Khloṭ (700 kheîma ferrâdya) et 40 cavaliers pour le Țlîq (400 kheîma ferrâdya), en tout 110 cavaliers.

A l'origine, chacun de ces cavaliers était un des notables de la tribu qui se joignait au qâïd avec un équipage de serviteurs armés et de bêtes de charge pour transporter ses tentes et ses bagages. Dix kheîma ferrádya représentaient l'équivalent de notre ancien sief de haubert, qui devait au suzerain, en cas de convocation de l'arrière-ban, « un cavalier armé de toutes pièces, bien monté et accompagné de deux ou trois varlets ». Dans ces conditions, la harka se composait pour le Khlot et le Țliq de 110 cavaliers bien montés, bien armés, tous riches ou aisés, mettant un certain amour-propre à représenter dignement leur tribu au milieu des cavaliers des autres tribus composant la mahalla chérifienne. Dans cette harka, maîtres et serviteurs formaient un contingent de 500 hommes environ, qui ne coûtaient rien au Makhzen. Leur paiement en effet consistait en effet dans leur part du butin fait sur les tribus razziées par la mahalla. Ce butin était souvent considérable et les razzias terribles : tout était pris et vendu, même les femmes.

Depuis longtemps, il n'en est plus ainsi : d'une part, les grandes razzias sont beaucoup plus rares, de l'autre, la résistance des tribus rebelles est plus énergique et la soif du butin est tempérée par la crainte des représailles; enfin le Makhzen garde pour lui la plus grosse part des dépouilles. Les notables des tribus n'étant pas payés, n'ayant plus pour les attirer l'appât d'un sérieux butin, mais risquant beaucoup plus d'être tués ou blessés, ont renoncé peu à peu à aller eux-mêmes en harka et ont trouvé dans la protection européenne un excellent moyen pour se soustraire à cette obligation.

Ils ont commencé par envoyer quelques membres de leur famille en leur donnant ce qui leur était nécessaire pour leur équipement et leurs frais, et devant les difficultés croissantes à trouver de petits propriétaires consentant à abandonner leurs biens, à quitter leur famille pour mener l'existence fatigante et parfois périlleuse des expéditions, sans compensation sérieuse, la levée des troupes nécessaires à la harka a donné lieu petit à petit au paiement d'un impôt par toute la tribu, qui contribue ainsi, par un ferda, à réunir la somme suffisante pour monter, équiper et payer les quelques malheureux, parfois des vieillards ou des infirmes, qui vont représenter la tribu à la mahalla. On appelle ces mercenaires horrâk.

Lorsque la harka doit être réunie, le qâid reçoit du Makhzen une lettre de harka, lui ordonnant de lever les 70 cavaliers en question. Les frais d'entretien et d'équipement de chaque cavalier s'élevant à 70 douros environ, les chaîkhs répartissent ces 4.900 douros en ferda sur les kheîma ferrâdya.

On achète pour les horrâk des chevaux de charge fatigués, sur lesquels on met des selles en mauvais état, et ces cavaliers piteux, sans domestiques, mal montés, mal armés, mal payés, forment un corps de troupes des plus médiocres, prêt à déserter dès les premiers jours de l'expédition. Le Makhzen, depuis plus de vingt-cinq ans, cherche à rejeter sur le compte de la « protection » la transformation désastreuse qui s'est produite dans la harka¹, tandis qu'en réalité cette transformation n'est due qu'à la réduction, jusqu'à la suppression des bénéfices que les cavaliers des tribus et leurs juges trouvaient autrefois dans les expéditions. Sans doute la protection a permis et permet encore souvent aux notables d'échapper à l'obligation de la harka, qui n'est plus pour eux qu'une corvée sans profit, mais il n'est pas douteux que ces notables revendiqueraient leur part de butin, si les anciens bénéfices des expéditions chérifiennes leur étaient rendus.

Outre les cavaliers de harka, les tribus de Khlot et de Țlîq fournissent 200 'askar (fantassins). Cette mesure date de trois ou quatre ans 2. Ces 'askar sont levés par le qâïd au reçu d'une lettre de harka; ils sont armés de fusils Gras fournis par le Makhzen: ce sont les oumana d'Al-'Arâïch qui expédient à l'amîn al-moustafad d'El-Qçar les fusils, les cartouches et les uniformes destinés à cette troupe 3. Les 200 'askar du Khlot-Ţlîq, engagés volontaires, sont actuellement à la maḥalla d'Oudjda, sous le commandement du qâïd El-Ar'a El-Mekkaouy El-Kholty. Leur effectif doit être diminué des deux tiers par les désertions.

- t. Voir à ce sujet les récriminations de Sid Mohamed Bargaah en 1879, dans Arch. mar., I, p. 69.
- 2. Elle ne s'explique que par l'ignorance du Sultan qui a donné à la tribu naïba des charges qu'elle n'avait pas, à la tribu guich des charges qu'elle ne devait pas avoir et a mécontenté tout le monde.
- 3. Un jour l'amîn al-moustafad reçut ainsi une provision de haches pour couper les oliviers de la montagne. Le bruit s'en répandit aussitôt et les Djebala vinrent offrir leur soumission.

§ 7. — L'Idàla.

Outre la harka, les tribus du Khlot et du Țliq sont appelées parsois à fournir l'idâla Ila, ou la garde des frontières. Ce cas, d'ailleurs assez rare, s'est présenté à plusieurs reprises depuis le soulèvement des tribus djebaliennes qui empêchaient la circulation des caravanes sur la route de Tanger et qui a nécessité l'envoi d'une mahalla campée à la R'arbya.

Les cavaliers khlot et tliq joints à cette maḥalla ne sont pas en ḥarka, mais en idâla, parce qu'il ne s'agit pas dans l'espèce d'une expédition, mais d'une garde empêchant les montagnards de descendre dans la plaine et assurant la sécurité de la route.

Au cas où la maḥalla devrait attaquer les tribus des montagnes et par conséquent entrer en expédition, la ḥarka du Khloṭ-Ṭlîq serait alors réunie pour se joindre aux cavaliers de cette tribu actuellement à la maḥalla. Ces cavaliers quitteraient alors l'état d'idâla pour entrer dans celui de ḥarka, à moins cependant que, la maḥalla conservant ses positions actuelles, l'idâla ne subsiste. Dans ce cas, les cavaliers de ḥarka ne seraient pas confondus avec ceux d'idâla et leur effectif complet, 110 cavaliers, serait exigé en plus du nombre des cavaliers de l'idâla, une quinzaine environ, qui resteraient à leur poste sans prendre part à l'expédition.

§ 8. — Charges et redevances.

Comme toutes les tribus de nâïba, le Khlot et le Țlîq sont tenus au paiement des redevances de souveraineté, qui sont:

- 1º La nâiba, droit payé pour la jouissance du sol par les tribus non militaires;
 - 2º La harka, dont nous venons de parler;
- 3º La r'erâma, remboursement des dommages commis sur le territoire de la tribu;
 - 4º La daera, amende collective;
- 5º La sokhra, commission des mokhaznya porteurs d'ordres ou de dépêches;
- 6º La moûna, fourniture de vivres aux fonctionnaires et aux voyageurs porteurs de lettres de moûna délivrés par le Sultan.

A ces obligations il faut ajouter les gardes de nuit, 'assâsa, fournies aux voyageurs européens ou marocains qui campent dans les douars ou aux environs, dans les endroits où il n'y a pas de nezâla, قزالة.

La nezâla (nzâla) est un endroit désigné par le Makhzen, où s'arrêtent les caravanes pour passer la nuit, moyennant versement d'un réal (25 centimes) par bête de charge : elle se compose d'un emplacement assez étendu, entouré d'un fossé qui ne laisse le passage que par une issue seule. La garde est fournie par les habitants du douar où se trouve la nzâla!

Chaquenzâla est pourvue d'un moqaddem chargé de l'organisation de la garde et de l'encaissement des sommes versées par les caravanes; cet argent est partagé par ses soins entre les habitants du douar. Par contre, le douar est responsable de toutes les caravanes qui passent la nuit dans l'intérieur de la nzâla.

Les voyageurs européens et les Marocains d'un certain rang préfèrent en général passer la nuit avec leur campe-

1. Lorsque le pays est troublé il se forme des nzaîl non officiels, pour protéger les voyageurs contre les risques de la route pendant la nuit; mais on n'y est guère en sûreté. Parfois les moqqademîn perçoivent des droits non seulement sur les voyageurs qui couchent dans la nzâla, mais encore sur ceux qui passent devant, sur la route.

ment en dehors de la nzâla, qui est toujours très malpropre et fourmille de vermine. Une garde spéciale leur est fournie et, quoiqu'elle soit une obligation, il est d'usage de la payer à un taux plus élevé que celui de la nzâla commune. De même lorsque des voyageurs européens ou marocains d'une certaine importance passent la nuit dans un douar ou près d'un douar qui n'est pas nzâla, ils payent les gardes qui leur sont fournies. On peut donc dire que ce droit de garde, quoiqu'étant une obligation, ne constitue pas à proprement parler un impôt : il est au contraire, pour les habitants des douars, une source de petits bénéfices quand les voyageurs sont généreux, surtout lorsque ce sont des Européens.

Nous avons parlé ailleurs des redevances de souveraineté, qui sont partout les mêmes, à l'exception de la nâïba à laquelle nous consacrerons quelques lignes.

La fraction Khlot-guîch, qui se compose de 400 kheîma ferrâdya khlot et 100 țlîq, ne paye ni năïba ni aucune des redevances de souveraineté.

Il est difficile de fixer exactement la base du droit de nâïba, qui se trouve perdue au milieu des abus auxquels ce droit donne lieu depuis longtemps. Cependant, on peut se rendre compte que ce droit doit être perçu sur les attelées de labour. Un souvenir de cette institution se trouve en effet dans le règlement (tertib) de 1903, signé à Tanger le 23 novembre 1903:

- « Art. 5. Les terrains de culture et les étendues de terre labourée entre les arbres paieront une taxe fixée par paire de bêtes de labour (ou par charrue), soit :
- « 100 dirhems ou 200 réaux par charrue attelée de chameaux, de chevaux ou de mulets;
 - « 50 dirhems ou 100 réaux par charrue attelée de bœus;
 - « 20 dirhems ou 50 réaux par charrue attelée d'ânes ».

En étendant cet impôt à tous les Marocains indistincte-

tement, le Makhzen soumettait tout le monde au droit de nâïba, y compris les chorfa et le guîch, ce qui ne pouvait manquer de créer de grosses difficultés et de sérieux mécontentements. L'expérience l'a d'ailleurs démontré et le tertib de 1901 n'a pas été jusqu'ici appliqué davantage que ne l'avait été celui de 1881.

Le droit de nâïba est également perçu sur le lieu habité par l'indigène, sous le nom de haqq en-nzel, حف النزل, droit de logement. Ce droit est proportionné à l'étendue du lieu occupé par l'habitation quelle qu'elle soit, mais sans règles fixes dans la proportion. Le haqq en-nzel ne peut pas être inférieur à 2^{pes},50 ou 1/2 douro par habitation.

Il n'y a pas d'époque fixe pour le paiement de la nâïba, de même que le nombre des perceptions dans l'année n'est pas limité. Suivant les besoins du qâïd, une ferda de nâïba est perçue, sans aucune régularité, sans époque déterminée. En moyenne, la nâïba est perçue plus d'une fois par mois, aussi l'appellation de « tribu de nâïba » estelle, comme l'un de nous le disait précédemment, « l'équivalent, dans le langage courant, de tribu taillable et corvéable à merci ».

Le produit des naïba n'est pas versé à l'amîn al-moustafad, comme ce serait logique: il est envoyé par le qaïd directement au Makhzen. L'achoùr est remis par le qaïd aux
oumana du port d'Al-Araïch. Avant quatre ou cinq ans, il
existait dans la région un amin du tertib de 1881, Ould
Daouya Al-Mas'oûdy (du R'arb) qui habitait Dar Ould
Daouya au R'arb et envoyait son frère ou son cousin percevoir le tertib chez les Khlot et dans la province entière.
Ce fonctionnaire a été supprimé il y a quelques années,
lors de l'organisation du nouveau tertib: on a envoyé de
Fès un amin et deux 'adoûl qui sont venus avec le khalîfa
de la tribu, ont fait l'inventaire du bétail et des attelées de
labour, et jamais le nouvel impôt n'a été perçu. Depuis
cette époque, il n'existe plus ni terbib ni 'achoùr.

§ 9. — Le « Tqset ».

Le Tqse!, تفسط, ou, plus correctement tqst!, تفسط (action de lever une taxe répartie en fractions égales), est une nouveauté dans l'impôt, basée sur ce que, depuis l'an 1900, le Makhzen, préoccupé de l'organisation du tertib, a négligé de faire payer par les tribus la zakât et l'achoûr.

Les sommes dues pour l'aumône légale se sont donc accumulées dans les tribus depuis cinq ans environ. Devant le vide du trésor chérifien, le Makhzen s'est souvenu de cet impôt religieux qu'il avait omis de percevoir; il a évalué grosso modo la somme à laquelle pouvait s'élever l'arriéré de la zakât et de l'achoûr depuis cinq ans. Cette évaluation, absolument arbitraire et illégale d'ailleurs, a donné un total considérable qu'il était impossible, malgré le besoin pressant d'argent où se trouve actuellement le Makhzen, d'exiger d'un seul coup des tribus. On a donc partagé cette somme par chaque tribu en portions égales dont on exige le paiement successivement.

Il y a quelques mois seulement que le premier versement a été demandé par lettre chérifienne. Les qâïd ne s'étant pas exécutés assez rapidement, une deuxième lettre leur a été envoyée il y a deux mois (en juillet 1905), leur rappelant énergiquement les termes de la première et se terminant à peu près comme suit : « Si vous tardez encore à exécuter les ordres que nous vous donnons pour la seconde fois, nous vous enverrons un qâïd er-riḥâ qui restera auprès de vous jusqu'au paiement complet des sommes que nous avons indiquées et auquel vous aurez à fournir la moûna et à payer une sokhra. Salut! »

Les qâïd se sont alors mis en mesure de s'exécuter, ou plutôt d'exécuter leurs administrés. Dans les tribus du R'arb, la première échéance de ce tqset est de 12.000 douros par tribu. Pour les Khlot et les Țlîq réunis, elle est de

20.000 douros, répartis comme suit : Khlot, 10.000 douros; Oulad Ya'qoûb, 3.000 douros; Țliq, 7.000 douros.

Le Makhzen a d'ailleurs eu le soin de ne pas révéler le total des sommes qu'il prétend composer l'arriéré de la zakât et de l'achoûr depuis cinq ans, et dont il veut se faire payer, ce qui lui permet d'exiger des tribus le tqset pendant un temps indéterminé et sans que le paiement de cet arriéré, chiffre que personne ne cherche mais que tout le monde paye, soit jamais terminé.

De plus, le Makhzen prétend exiger ce paiement des nouveaux protégés européens, sous prétexte que cette taxe n'est qu'un arriéré et que les dits protégés y étaient assujettis avant d'obtenir la protection. Bref, le tqset, imaginé tout nouvellement, est la preuve la plus indéniable des vices d'organisation et de la mauvaise foi du gouvernement marocain : il est, de plus, une des réponses du Makhzen à nos propositions de réformes.

§ 10. — Le Qâdi et l'organisation judiciaire.

L'organisation judiciaire, dans les tribus, est très simple: l'exercice de la justice est confié, comme dans les villes, à un qâqî. Le qâïd du Khloṭ n'est autre que celui de la ville d'El-Qçar, aujourd'hui Sidy Al-Mâmoûn al-'Irâqy; mais ce magistrat a un khalîfa spécial, un suppléant, pour le Khloṭ, nommé par le Sultan sur la proposition du gouverneur du Khloṭ. Ce khalîfa, qui porte également le titre de qâdì, est actuellement le propre frère du qâïd du Khloṭ, Sî 'Abd al-Qâder Al-Khammâly; son grade correspond à peu près à ce que nous appelons des bachadel en Algérie. Il n'a pas de cachet, pas plus que le qâdî d'ailleurs.

Outre le qâdî il existe encore dans la tribu des 'adoûl, nommés par le qâdî et qui font spécialement les actes des gens de la campagne entre eux, mais seulement ceux qui

n'ont pas une grande importance, tels que ventes et achats de bétail, avances d'argent ou de grains, etc. S'il s'agit d'actes plus importants, tels que ventes de propriétés, moulkya, etc., ils doivent être établis par les 'adoûl d'El-Qçar, relevant directement du qâdî de cette ville.

Les 'adoûl du Khlot se tiennent soit à El-Qçar, soit dans les douars, soit sur les marchés; le qâdî de la tribu habite en ville.

Il existe également des 'adoûl dans les douars, souvent un 'adel dans un douar et un autre dans l'autre, qui se réunissent dans un lieu convenu pour procéder ensemble à la rédaction des actes judiciaires qui doivent toujours être revêtus des signatures de deux 'adoûl. Ces 'adoûl ne font également que des documents de peu d'importance, tels que le tqid el-maqâl, c'est-à-dire l'exposé des motifs d'un débat judiciaire, avec consignation des témoignages, pour des affaires de chra' entre gens de la campagne, ou des cedâq, actes de mariage, lorsque les conjoints ont recours à leur ministère, ce qui est assez rare, la plupart des mariages étant contractés par simple fâteha, c'est-à-dire par la lecture de la fâteha (1^{ro} sourate du Qorân) devant la djemâ'a.

Les qâdî de la campagne vont aux marchés qui ne sont pas trop éloignés de leur résidence; pour ces derniers, ils délèguent leurs pouvoirs à un 'adel habitant près du soûq, qui agit comme khalîfa du qâdî.

Le qâdî remplit en outre les fonctions de Boû-Maouâ-rith⁴.

Il n'existe chez les Khlot et les Țlîq ni moțtaseb, ni nâdțer. Les terrains țaboûs de la tribu se divisent en deux catégories : el-blad el-koubrâ, les grandes terres, et el-

^{1.} Administrateur des successions vacantes. Sur ce fonctionnaire, cf. Archives marocaines, I, p. 29 et seq. et II, 2, p. 44-45.

blad eç-çoghrá, les petites terres. Les premières ne peuvent être louées que par des habitants d'El-Qçar; les secondes ne peuvent l'être que par des gens de la campagne. Toutes ces terres haboûs sont administrées par les nâdher des mosquées d'El-Qçar, qui sont en même temps nådher des tribus.

(A suivre.)

E. MICHAUX-BELLAIRE et G. SALMON.